



Bilan de synthèse du Parc 1997-2007

au

1er Mai 2007

Serge MENICUCCI, consultant



PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS

**Mise en œuvre de la Charte
1997 - 2007**

**Bilan de synthèse
au**

1^{er} Mai.2007

Préambule / Rappels

Le Parc naturel régional du Queyras a engagé la révision de sa Charte et le processus de concertation avec sa population tout au long de l'année 2006. Il doit également réaliser et fournir pour sa nouvelle candidature un bilan de son action sur les dix dernières années depuis son classement en 1997.

Le Comité de pilotage du renouvellement de la Charte a décidé de présenter ce bilan selon les 5 missions des Parcs naturels régionaux au regard du Code de l'environnement. à savoir:

- 1^{ère} mission: La protection et valorisation des patrimoines,
- 2^{ème} mission: Le développement économique et social,
- 3^{ème} mission: L'éducation, information,
- 4^{ème} mission: L'aménagement de l'espace,
- 5^{ème} mission: L'expérimentation et l'innovation.

Afin de réaliser la synthèse des bilans établis en interne avec les différentes commissions thématiques extra syndicales du Parc et de bénéficier d'un regard neutre, il a été décidé, le 3 mai 2007, de faire appel à un prestataire extérieur dont la prestation répond au cahier des charges suivant:

Extrait :

« Le prestataire aura pour mission d'accompagner le Parc dans la mise en forme du bilan du Parc 1997-2007 de l'actuelle Charte. Ce document est une pièce à fournir pour obtenir le renouvellement du label.

La définition de l'ossature et du contenu du bilan relève de la responsabilité du Parc qui fournira au prestataire l'ensemble des éléments utiles à la formalisation.

Le prestataire assurera le travail rédactionnel de mise en forme du bilan à partir des contributions rassemblées. Il n'est pas dans la mission du prestataire de produire les éléments mêmes du contenu du bilan, mais d'organiser leur mise en forme.

Le prestataire apportera un regard extérieur et critique.

Il est attendu du prestataire une rédaction exprimant les spécificités du territoire, avec un souci de précision dans la nature des engagements du Parc et de ses partenaires, tout en veillant à une bonne lisibilité du document par les habitants qui seront invités à s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique »

Le Parc mettra à cet effet à disposition du prestataire les documents suivants (498 pages) :-

- *charte 1997- 2007 (36 pages)*
- *bilans des commissions extra syndicales (90 pages)*
- *compte rendu des réunions communales (46 pages)*
- *contributions directes (20 courriers et courriels)*
- *fiches actions (108 fiches)*
- *enquêtes auprès des habitants (11 pages)*
- *enquête auprès des maires du Parc actuel (19 pages)*
- *enquête auprès des jeunes (16 pages)*
- *diagnostic du territoire (150 pages) »*

Méthodologie

Pour répondre à cette question fondamentale: «*dans quelle mesure le Parc a-t-il atteint les objectifs qu'il s'était fixé dans sa Charte au travers de ses cinq missions?*», il convenait, dans un temps très court, de compiler ces documents en les complétant par d'autres informations et notamment des rapports d'activité ou de programmation établis par le Parc au fil des dix dernières années.

Par ailleurs, une première série d'entretiens devaient être conduits sur place, au siège du Parc avec la plupart des membres de l'équipe, pour croiser leur expérience et leurs «vécus» concernant des actions qu'ils pouvaient avoir pilotées.

Une deuxième série d'entretiens, le plus souvent téléphoniques, furent également réalisés afin de recueillir le témoignage de différents partenaires institutionnels et locaux, actifs aux côtés du Parc, sans pour autant agir à sa demande, mais en tous les cas en cohérence avec les objectifs fixés dans la Charte.

Enfin, il s'agissait aussi, même de façon très ponctuelle, de parcourir le territoire, afin de s'imprégner de son "ambiance" et de vérifier comment l'empreinte du Parc pouvait se manifester, après près de 30 ans d'existence et d'actions

L'approche de cette évaluation des actions réalisées ou impulsées par le Parc en les confrontant avec ses cinq missions fondatrices permet de mieux les resituer dans le contexte des engagements globaux des parcs naturels régionaux. Elle implique cependant deux contraintes qu'il convient de signaler.

La première est liée à la nature même du type d'actions conduites dans les Parcs: elles revêtent souvent un caractère transversal avec des retombées multiples, répondant souvent à plus d'une mission. Classer dans ces conditions une action en regard d'une seule de ces missions peut se révéler réducteur et ne traduire qu'imparfaitement l'appréciation qui en est faite, avec comme alternative le risque de redondance si la même action se retrouve classée plusieurs fois dans des missions différentes.

La seconde est spécifique à la Charte du Parc naturel régional du Queyras car elle n'est pas structurée exactement sur le canevas des cinq missions thématiques d'une Charte type de Parc mais sur seulement quatre d'entre elles :

- Préservation et valorisation du patrimoine naturel
- Innovation et expérimentation,
- Action économique et sociale,
- Sensibilisation à l'environnement

Cette construction de la Charte ne simplifie pas la réconciliation de certaines actions recensées. Là aussi, plutôt que de tenter de les codifier avec une grille de lettres ou un système de couleurs, il a été convenu, de façon plus prosaïque, de reproduire en regard de chacune des actions recensées l'extrait de Charte, correspondant

Afin de faciliter la lecture du bilan il a été également convenu de :

- Présenter sommairement pour chacune des cinq missions les actions correspondantes, regroupées par thématique (et chronologiquement si possible), avec un bref commentaire résumant leur objet et en regard de ces actions, la référence explicite du texte de la Charte,
- Résumer très sommairement sous forme de tableau, les actions, regroupées en ensembles ou sous ensembles selon chacune des cinq missions avec leurs principales caractéristiques à savoir le porteur, pilote ou maître d'ouvrage, et ses partenaires, les bénéficiaires présumés, le programme de financement qui a permis sa réalisation, et enfin, si disponible et à titre indicatif seulement pour certaines catégories, le coût de l'opération; c'est le volet quantitatif.
- Enfin, sous forme plus narrative, une appréciation sur l'adéquation entre les ambitions affichées dans la Charte, l'examen des réalisations et leur contribution, ou non, à honorer les objectifs initiaux : le volet qualitatif de ce bilan.

Certaines informations, nécessaires à l'appréciation des objectifs atteints par le Parc, ou en résultant mais non intégrables dans l'une des cinq missions, sont regroupées en annexes

SOMMAIRE

Préambule

I. 1 ^{ère} mission :	protection et valorisation des patrimoines	p. 8
II. 2 ^{ème} mission :	développement économique et social	p. 22
III 3 ^{ème} mission :	éducation, information	p. 35
IV. 4 ^{ème} mission :	aménagement de l'espace	p. 43
V. 5 ^{ème} mission :	expérimentation innovation	p. 50
VI. Le fonctionnement du parc		p. 54
VII. Conclusions & orientations pour le futur		p. 57

ANNEXES

1. Les programmes, supports de l'action du parc
2. Les ressources du Parc
3. Les partenariats engagés par le Parc
4. Evolution de l'équipe du Parc les organigrammes
5. Documentation produite de 1997 à 2007 sur le territoire du Parc
6. Les relais d'information avec le public, évolution depuis 1997
7. Liste des personnes contactées et auditionnées



Extrait de la Charte du Parc Naturel régional du Queyras

ART.3 ORIENTATIONS GENERALES – MISSIONS DU PARC

"Conformément au décret du 1^{er} septembre 1994, le P.N.R du Queyras se fixe 4 grands objectifs:

a) Préservation et valorisation du patrimoine naturel :

....il se fixe donc pour première mission de mettre en oeuvre les outils de suivi, de gestion de protection et de mise en valeur de ce patrimoine (Chap. II, Art 3, § a, p.2)

b) Innovation expérimentation :

....que le P.N.R crée les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités de production, de services ou commerciales.

....L'ouverture des frontières peut être un formidable atout pour le Queyras s'il sait proposer des produits ou des services valorisant bien ses ressources propres, ses savoir faire traditionnels, .La nécessaire adaptation des équipements touristiques et sportifs aux attentes nouvelles de la clientèle conduit à entreprendre une restructuration et une amélioration des activités et des services traditionnels.

....Le Parc Naturel Régional s'engage dans la conception, l'assistance à la mise en oeuvre et le suivi d'un schéma concerté de développement touristique dont les grandes orientations sont exposées plus loin (cf. art. 16 -4) (Chap. II, Art 3, § b , p.2)

c) Action économique et sociale :

....Dans cet esprit, le Parc Naturel régional se veut porteur d'une politique de développement dynamique. Il est l'instrument qui permet de concilier le développement économique social et culturel de la région et la mise en valeur des patrimoines naturels et humains qui en constituent le principal support

....Le Parc Naturel régional se fixe la mission de promouvoir le pays et ses productions, consolider l'économie locale, amplifier une animation sociale et culturelle. En particulier, il recherchera des actions susceptibles de dynamiser les activités permanentes du pays en dehors des courtes périodes de fréquentation touristique. (Chap. II, Art 3, § c, p.3)

d) Sensibilisation éducation :

...L'action du parc ne se fera pas seulement en direction des publics extérieurs (classes de découverte, séminaires) mais aussi en faveur des partenaires locaux et en particulier du monde scolaire" (Chap. II, Art 3, § d, p.4)

1ère mission: PROTECTION ET VALORISATION DES PATRIMOINES

Mission primordiale pour tout Parc, elle s'exerce en priorité sur la richesse naturelle, culturelle et paysagère du territoire.

1.. Patrimoine Naturel, actions réalisées

1.1. Amélioration des connaissances: inventaires, comptages, études, cartographies, comptages

Afin d'améliorer sa connaissance du patrimoine naturel présent sur son territoire d'une part et de préparer d'autre part les nouveaux dossiers de candidature de classement (Sites Natura 2000, Z.P.S, arrêté préfectoral de protection de biotope, Réserve de biosphère) le syndicat mixte de gestion du Parc a conduit ou fait réaliser une trentaine d'études entre 1997 et 2007 sur tout ou partie de son territoire ou en périphérie, à différentes échelles:

- Inventaires de différentes catégories de populations animales : chiroptères (découverte sur Ristolas d'une nouvelle espèce inconnue jusqu'alors, l'oreillard des Alpes), vertébrés (oiseaux, rapaces forestiers, mammifères, invertébrés terrestres et d'eau douce, reptiles et amphibiens,
- Etudes sur les milieux naturels menacés (forêts, prairies de fauche, milieux humides et lacustres) en particulier les îlots de forêts subnaturelles, derniers témoins survivants de l'époque post glaciaire, (recherche sur les paléo environnements) les zones humides appelées à être protégées (vallon de Bouchose, etc..), la faune coprophage (sur le site PR08) pour protéger population de chiroptères
- Information sur les richesses floristiques et forestières assurée par le Conservatoire National Botanique Alpin de Gap - Charance et l'O.N.F, avec des cartographies numérisées à différentes échelles (jusqu'au 1/25.000) de tout le territoire du Parc et des communes périphériques pour le site Natura 2000.PR07 ;
- Collaboration aux campagnes de comptages avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.F.C.S.), la Fédération des Chasseurs des Hautes Alpes, l'Observatoire des Galliformes de Montagne (O.G.M.), aux suivis périodiques de différentes espèces comme le bouquetin réintroduit il y a une quinzaine d'année, le chamois, la perdrix bartavelle, le tétras lyre et un prédateur récemment réapparu depuis 1997 dans les montagnes du Queyras, le loup ;
- Collaboration au suivi des changements climatiques avec le Centre de Recherche sur les écosystèmes d'altitude (C.R.E.A.) dans le cadre du programme Phénoclim avec gestion d'une station de surveillance météorologique à Arvieux.

Ces différentes catégories d'investigations ont été accompagnées au fil des années par des contributions ponctuelles mais complémentaires réalisées par des étudiants encadrés par les spécialistes du Parc dans le cadre de stages de fin d'études. (cf. annexe 5)

"Etat des lieux, Inventaires patrimoine naturel : Le Parc réactualise et complète les inventaires des richesses naturelles dressés antérieurement en développant un esprit d'échanges bien affirmé entre les diverses disciplines"
(Ch. IV, art .12 : patrimoine naturel, §12.1, état des lieux, inventaires: 6^{ème} paragraphe, p. 6)

1.2. Mise en œuvre d'outils de protection réglementaires:

Le Parc avait déjà piloté avant 1997 la réalisation des études et documents nécessaires pour le classement en Réserve naturelle nationale du secteur du Mont Viso sur la commune de Ristolas.

Créée officiellement par décret le 8 février 2007, la Réserve correspond à un périmètre significativement réduit et aux contours modifiés par rapport au projet initial : 2300 au lieu de 5000 ha, fruit de la concertation locale.

L'arrêté préfectoral de Biotope a été pris le 6 juillet 2005 sur les zones humides et les 3 lacs du vallon de Bochose.

Entre temps, grâce à l' O.N.C.F.S, la C.N.E.R.A, et la Société communale de chasse, était révisée en 2004 sur le territoire du Parc la réglementation de Réserve communale de chasse et de faune Sauvage, Ségure-Viso, créée bien avant l'avènement du Parc, mais dont le règlement se révèle aujourd'hui comme le plus draconien du territoire.

"Une stratégie de type réglementaire: par un processus de concertation, les communes du Parc s'engagent à recourir aux outils de protection réglementaire pour assurer la sauvegarde d'éléments isolés ou d'ensembles d'intérêts majeurs pour lesquels l'adoption des modes de gestion conventionnels améliorés ne peut suffire. Les procédures réglementaires (classement, arrêté) seront entamées sur la base d'un processus de large concertation entre les collectivités" (Chap. IV, art 12, § 12.3, alinéa 1, p.6).

"...Outils... mesures de protection réglementaire :sur la base d'un processus de concertation très large et obligatoire avec les partenaires concernés, les communes du Parc font procéder à divers classements : celui du secteur du Mont

Viso en réserve naturelle pour donner un cadre réglementaire à la préservation de cet ensemble de haute montagne exceptionnel .Initiateur de ce projet avec la commune de Ristolas, le Parc sera le gestionnaire de cette réserve, ..."
(Chap. IV, art .12, §12.4, 1^{er} alinéa, p. 6).

1.3. Mise en œuvre d'outils de protection contractuels:

En complément de sa démarche pour la mise en place d'outils de protection réglementaires, le syndicat mixte du Parc se mobilisait comme opérateur pour que les trois sites Natura 2000 proposés en 1998 puissent être sélectionnés, désignés sites d'importance communautaire et contractualisés pour leur gestion.

Ainsi, après avoir été désigné opérateur en 2001 pour réaliser le documents d'objectif, le syndicat mixte du Parc était confirmé en juin 2005 comme animateur pour le site PR08 (FR 9301504): "Haut Guil - Mt Viso – Valpréveyre ", d'une surface de 18733ha et situé sur les communes de Guillestre, Ceillac, St Veran, Molines, Château Ville Vieille, Aiguilles, Abriés, Ristolas).

En 2004, le syndicat mixte du Parc a été désigné opérateur pour réaliser le document d'objectif du site PR07, (FR 9301503), "Rochebrune- Izoard- Vallée de la Cerveyrette" d'une surface de 26701 ha. Ce site concerne les communes d'Abriés, Aiguilles, Arvieux, Château Ville Vieille, Eygliers, ainsi que celles de Cervières, Villard St Pancrace, la Roche de Rame, St Crépin, et St Martin de Queyrières, à l'extérieur du périmètre du Parc. Candidat pour être animateur dès que la partie application du document d'objectif sera finalisée, il en attend la validation.

Pour ces deux sites, le syndicat mixte du Parc a préparé les documents d'objectif en étroite partenariat avec l'O.N.F., le C.E.R.P.A.M et la Chambre d'agriculture.

Concernant le dernier site PR06, (FR9301502), de 19698 ha, sa gestion a été confiée à la Communauté de communes du Guillestrois.

Les 2 zones de protection spéciales (Z.P.S) classées en avril 2006 (en application de la Directive européenne Oiseaux de 1979) sont celles des Bois de Ayes (FR9312021) et la vallée du Haut Guil (FR 9312019). Elles se superposent pour partie et respectivement aux zones Natura 2000 PR07 et PR08. Le syndicat mixte du Parc en a déjà tenu compte dans ses projets de gestion, ayant été désigné en 2006 opérateur pour réaliser le document d'objectif "oiseaux" de la zone du Bois des Ayes.

"La zone de « grands espaces naturels d'intérêt majeur » est la zone où le Parc assure le plus pleinement sa mission de protection des milieux naturels (chapitre IV de la Charte). Il prend les initiatives, propose des formes de gestion et conduit leur mise en œuvre en accord avec les divers partenaires. Le Parc et les collectivités s'attachent à protéger ces zones qui constituent le patrimoine et la richesse du Queyras et à les gérer pour que diverses pratiques puissent cohabiter en bonne intelligence"
(Chap. II, art .5, § 5.1, 4^{ème} et 5^{ème} alinéas, p. 3)

" Il est (le PNRQ, ndr) l'interlocuteur et le maître d'ouvrage de la mise en œuvre de la directive habitat sur son territoire. Il répond ainsi aux exigences de l'inventaire du patrimoine naturel du Parc Naturel Régional du Queyras. Par là, il marque sa détermination à participer au réseau Natura 2000".
(Chap. IV, art.12, §12.4, 2^{er} alinéa, p. 7)

Enfin il convient de noter les premiers petits travaux d'équipements légers de signalétique réalisés sur le vallon de Bouchouse, suite à la mise en place de l'arrêté de biotope pour protéger des stations fragilisées par les risques de piétinements. Mais, en contrepoint, la suspension de l'animation éducative, et la fermeture du chalet d'accueil et des toilettes sèches.

1.4. Saisie des données sur le patrimoine, représentation cartographique et exploitation

Si de nombreux inventaires et études ont été réalisés au cours des 10 dernières années, ils n'ont pas encore été tous numérisés ni reportés sur un fonds cartographique. L'acquisition des équipements informatiques nécessaires et le renforcement de l'équipe technique par le recrutement en 2006 d'un géomaticien rend maintenant opérationnel un système d'information géographique (S.I.G prévu initialement pour le paysage) et permet au Parc de constituer une base de données multisectorielle.

Une réflexion conjointe avec les Parcs du Luberon et du Verdon s'est par ailleurs engagée pour définir un socle référentiel commun concernant la méthode, le protocole de saisie et le stockage des données ainsi que la définition des modalités de requête.

"Le Parc met en forme l'ensemble des données en ayant recours aux moyens modernes dont il se dote pour façonner un outil efficace de connaissance et de gestion de l'espace naturel sensible"
(Chap. IV, art.12, § 12.1, p.6)

1^{ère} Mission : PROTECTION ET VALORISATION DES PATRIMOINES

Patrimoine Naturel : les milieux, faune, flore.

Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007 :

Objet	Maîtrise d'ouvrage pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement - réalisation	
Carte richesses floristiques	C.B.N.A	Cnes + Communauté scientif.	Etat – Contrat de Pl.	1997-1999	
Cartographie habitats naturels sur le terr. du Parc + PR07 hors Parc	C.B.N.A	Cnes + Communauté scientif.	ND	2000 (+ 2006)	
Cartogr. Aménagements forestiers PR07	ONF	Cnes concernées	Fonct Parc+ Etat 50%	2006	
Inventaire Chiroptères territ parc	Gr. Chiroptères de Prov.	Cnes + Communauté scientif.	Etat – Contrat de Pl.	2001	
Inventaire Chiroptères PR07	Gr. Chiroptère de Prov.	Cnes + Communauté scientif.	Interreg + N. 2000	2005 2006	
Inventaire Vertébrés	Parc / CRAVE	CNET + Communauté scientif.	?	1998 ?	
Inventaire Vertébrés oiseaux Site N.2000	Parc / ECOTONE	CNET + Communauté scientif.	Interreg + N. 2000	2005 2006	
Inventaire invertébrés eau douce	CSP / Maison de l'Eau	Cnes + Communauté scientif.	Parc	2005 2006	
Inventaire entomologique territ. parc	Parc / OPIE	Cnes + Communauté scientif.	Parc	1998	
Inventaire entomologique site PR07	Parc / ECOTONE	CNET + Communauté scientif.	Parc	2005 2006	
Inventaire reptiles amphib. parc & PR07	Parc / ECODIR	Cnes + Communauté scientif.	Parc	2004 2005	
Etude Habitats naturels et dynamiques des peuplements forestiers site N.2000 PR08	ONF	8 Cnes du site PR08	Etat – Contrat de Pl.	2002 - 2003	
Etude îlots forêt sub naturelle du projet Rés. Biosph. transfrontalière	IMEP/ Parc	Cnes + Communauté scientif.	Interreg IIIA Mt Viso	2005 - 2006	
Etude Vallon de Bouchouse 12,8 k€ ttc	C.B.N.A / DIREN	Cnes + Communauté scientif.	Etat	2002 - 2004	
Etude Zones humides	D.I.R.E.N	ND	ND	ND	
Etude ZICO / ZPS Haut Guil	D.I.R.E.N / ECODIR	ND	ND	2002	
Etude milieu nat. prairie de fauche sur RB	ONEPF + Parc / C A E I	Cnes + Communauté scientif.	Interreg IIIA Mt Vis I	2005 - 2006	
Etude Faune coprophage sur PR08	Parc	.Cnes + Communauté scientif	Nat 2000, Fonct Parc		
Inventaire Pics & rapaces forestiers sur ZPS Bois des Ayes	Parc / ECODIR	Cnes + Communauté scientif. Territoire Réserve Biosphère ?	Etat + N.2000	2006 - 2007	
Comptage Bouquetins	Parc / ONFCS / ONF	Cnes + Communauté scientif.	Fonctionnement Parc	1997 - 2002 - 2005	
Comptage tétras lyre sur site de Référence de Ristolas	Parc ONFCS ONF CRAVE	Cnes + Communauté scientif.	Fonctionnement Parc	2004	
Comptage chamois (tous les 6 ans) Canton du Queyras	Parc ONFCS ONF CRAVE	Cnes + Communauté scientif.	Fonctionnement Parc	2004	
Comptage perdrix bartavelle	Parc / ONFCS / ONF	Cnes + Communauté scientif.	Fonctionnement Parc 83%	2007	
Suivi des populations de loups	Parc / ONFCS / ONF/	Cnes + Eleveurs, MEDD, Min Ag	Fonctionnement Parc83%	1999 - 2007	
Contribution séminaire progr. Life loup	Parc	Cnes + Communauté scientif.	Fonctionnement Parc83%	ND	
Action expérimentale régénération mélézin (Arvieux)	Parc + ONF	Cnes + Communauté scientif. Territoire PNRQ	Fonctionnement Parc	1997	
Etude génétique salamandre de Lanza	Jniv. Savoie	Cnes + Communauté scientif.	Université	2004	
dossier de classement pour Rés. Nat. du Ht Guil -Mt Viso	Parc	Cne de Ristolas, territoire Parc	Cont. de Plan 1995-2001 Cont. territ. 2001 - 2006	1995 - Fév. 2007	
plan de gestion de la Rés. Nat. De Fr. du Ht Guil -Mt Viso	Parc	Cne de Ristolas, territoire Parc	Contrat territ. 2001 -2006	2004 - 2006	
Gestion durable massif forestier	ONF/ CRPF/ Parc	Territoire du Parc	ND	2006	
dossier Arrêté de biotope vallon de Bouchouse	Parc	Cne de Ristolas	Fonctionnement Parc+ Nat .2000	Juillet 2005	
docob & doc appli. N. 2000 PR7 sur 10 Cnes	Parc + ONF + ch. Agr. + CERPAM	Arvieux, Abriés, Aiguilles, Chât V.Vieille, Eygliers, + 5 en périph.	Etat + N.2000	1998 - 2003	
N. 2000 PR8 docob & doc application sur 9 Cnes	Parc + ONF Ch. Agr. CERPAM	Abriés, Aiguilles, St Veran, Ceillac, Château V.Vieille, Guillestre, Molines, Ristolas	Etat + N.2000	1998 - 2003	
Gestion du site PR08	Parc gestionnaire	8 Cnes (voir supra)	Fonct. Par+ Europe 50%	2005 - 2007 ?	
Volet sylvicole du DOCOB PR07	ONF	Cnes concernées	FN Parc+ Etat 50%	2006 - 2007	
Diagnostic past.oralvallon de Bouchouse PR08	Parc / CERPAM	Cne + Communauté scientif.	Fonct Parc+ Etat 50%	2006 - 2007	
Signalétique préventive lacs Egorgéou & Foréant	Parc	Cne + Communauté scientif. ;	Fonct + Europe 50%	2006 - 2007	
Recrutement géomaticien pour SIG	Parc	Cne + Communauté scientif.	FN + Europe 50%	2005	
Suivi des changements climatiques	Parc / CREA	Communauté scientifique	Fonctionnement Parc	Depuis 2006	

1.5. L'eau, actions réalisées.

Comme pour les autres patrimoines naturels, le syndicat mixte du Parc a assuré la conduite de plusieurs études, principalement dans le cadre de la préparation du contrat de Rivière. Il s'agit de synthèses d'études déjà réalisées sur le Guil, et suite aux inondations de 2000, de l'état des lieux et de l'expertise des dégâts occasionnés et des modes de fonctionnement hydraulique dans le bassin versant du Guil.

Les crédits pour ces études ont été assurés par le syndicat mixte du Parc grâce à la conclusion du Contrat de Rivière et avec la contribution conséquente de l'Agence de l'Eau aux cotés des autres collectivités partenaies d'autre part grâce à un programme européen Interreg IIIa Alcotra "Aqua" où la maîtrise d'ouvrage était assurée par le Conseil Supérieur de la pêche, également partenaire du syndicat mixte du Parc.

1ere Mission : PROTECTION ET VALORISATION DES PATRIMOINES					
Patrimoine naturel aquatique connaissance & protection - gestion					
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise d'ouvrage pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme financement	Engagement réalisation	Coût indicatif
Synthèse des études réalisées sur le Guil	Parc	Cnes	Contrat de plan Ag. de l'Eau	1997	ND
Expertise hydraulique	Parc / CdC	Cnes	Contrat territorial 2000 - 2006	2000	100 K€ ttc
Etude écosystème Lac miroir z humides	Parc / CBNA/ Univ St Charles	Cnes, comm. Scientif.	Contrat territorial 2000 - 2006	ND	4,6 K ht
Etudes scientifiques pour mise en sécurité des lieux & travaux d'urg.(1)	Parc	Cnes,	Contrat territorial 2000 - 2006 (Contrat Rivière)	Juin 2000	ND
Etude fonct. physique hydraulique, entretien & mise en valeur du Guil (2)	Parc/ ETRM/ SOGREAH	Cnes,	Contrat territorial 2000 - 2006 (Contrat Rivière)	Été 2001	57,9 k€ ttc
Expertise & connaissance milieux piscicoles (3)	CSP / CdC /	Cnes, habitants usagers	Contrat territorial 2000 - 2006 (Contrat Rivière)	Automne 2001	(1)+ (2) + (3) 150 K€ h.t.
Etude écosystèmes montagnards eaux douces	CSP / Parc	Cnes, BV guil	Interreg 3A Aqua	2004 - 2005	ND

En résumé, l'acquisition et l'amélioration des connaissances sur les patrimoines naturels du Parc se trouvent renforcée dix ans après le premier renouvellement de sa Charte.

Le patrimoine géologique n'a pas reçu à ce jour toute l'attention méritée. Le territoire du Parc est en effet particulièrement bien doté en richesses minières (Cuivre de St Véran, amiante au Péas), pétrographiques, tectoniques, géomorphologiques et sédimentologiques comme il est souligné dans la Charte où des mesures sont préconisées pour assurer la protection de certaines figures sédimentaires (Chap. IV, art.12.4-1, 2eme alinéa, p.7). L'aménagement avant 1997 à Château Queyras de l'"Espace Géologique", témoigne des atouts que possède le territoire du Parc et de la valorisation qui peut en être faite à des fins pédagogiques.

Par contre les thèmes relatifs à la faune, la flore, les milieux humides et forestiers et près de fauche, l'eau, ont fait l'objet de travaux conséquents, à la fois à une échelle détaillée pour certains sites circonscrits mais aussi à une plus petite échelle sur d'autres plus vastes secteurs du territoire.

Grâce à la participation de partenaires tels que le Conservatoire botanique national alpin, le Centre d'études et de recherches du pastoralisme méditerranéen, mais aussi l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Conseil supérieur de la pêche ainsi que plusieurs associations spécialisées, ou à défaut, des bureaux d'études, le syndicat mixte du Parc a pu réunir et mettre à jour les informations nécessaires pour orienter ses priorités d'intervention compte tenu des urgences et élaborer ses plans de gestion et programmes d'actions.

Cette moisson d'études et d'inventaires est à porter au crédit du Parc et de son équipe technique qui a su proposer les thèmes de recherche et mobiliser les compétences de certains de ses partenaires pour les mener à bien.

Ce bilan est d'autant plus signalé que le Parc, n'a pas bénéficié de la caution d'un conseil scientifique jamais mis en place ni en fonction malgré ce que le prévoit pourtant la Charte (Art.8, p. 5), ce qui néanmoins enlève de la pertinence aux protocoles et aux résultats.

En ce qui concerne les mesures de protection réglementaires et de gestion, il n'en existait aucune en 1997 sur le territoire, hormis plusieurs réserves municipales de chasse, de pêche et la "réserve naturelle d'initiative municipale" du Val d'Escreins (Vars). Cette dernière, située sur la partie du territoire de la commune de Vars incluse dans le périmètre du Parc, n'a jamais bénéficié d'une reconnaissance régionale ou nationale depuis sa création par arrêté municipal au début des années 60.

En 2007, certaines portions du territoire sont maintenant balisées par une Réserve naturelle nationale, un Arrêté préfectoral de protection du biotope, et plusieurs Réserves Municipales de pêche et de Chasse correspondant à la catégorie "grands espaces naturels d'intérêt majeur" tels que figurant sur le plan de vocation des grandes zones adjoint à la Charte actuelle.

En réalité, il convient de souligner que les ambitions initiales du syndicat mixte du Parc concernant le périmètre de la Réserve ont été revues à la baisse au fil des années. De longues négociations ont abouti d'une part à une réduction significative de sa surface, passant de 5000 à 2300 ha, mais surtout à une reconfiguration de ce périmètre. Les arbitrages qui ont présidé à la délimitation actuelle risquent de ne pas être sans conséquences quant aux objectifs initiaux de protection qui avaient motivé en son temps la création de la Réserve.

La sélection des trois sites Natura 2000 proposés en 1998 et retenus par l'Europe constitue une autre avancée dans l'engagement du Parc pour sa mission de protection et de gestion concertée des milieux naturels (Chap.IV, p.6). Si l'animation de la gestion de deux sites a été attribuée au syndicat mixte du Parc, celle du troisième l'a été à la Communauté de communes du Guillestrois.

Afin d'assurer une coordination optimale pour la mise en oeuvre des documents d'objectifs sur les 3 zones, en cohérence avec la politique générale du Parc telle qu'exposée dans la Charte, il est souhaitable que des conventions particulières puissent être passées entre les collectivités locales et leurs groupements et le Parc (Chap.III, Art. 11, p.6). On peut en effet regretter l'absence de collaboration sur ce milieu d'intérêt communautaire prioritaire et d'actions, voire même la suspension de certaines d'entre elles conduites avant la désignation du site.

La conclusion d'un Contrat de rivière a également permis au syndicat mixte du Parc d'améliorer l'état de ses connaissances de ce milieu naturel, l'Eau dans le bassin versant et du Guil en particulier. Une complémentarité et cohérence d'actions peuvent être recherchées maintenant à l'occasion de la mise en oeuvre de ce Contrat de rivière et celle du plan de gestion du site Natura 2000 PR06 dont le périmètre correspond globalement au tracé du Guil jusqu'à son embouchure sur la Durance.

Trente ans après sa création, le Parc a accumulé un important ensemble de données recueillies sur son territoire. La mise en place progressive de nouveaux dispositifs règlementaires et contractuels s'appliquant à de vastes entités naturelles dont les limites se côtoient ou se juxtaposent souligne, outre le manque d'harmonisation dans les décisions de zonage, une faiblesse actuelle du Parc et une urgence: la nécessité de disposer de supports cartographiques et topographiques, outils indispensables, non seulement pour la représentation spatiale des éléments du patrimoine mais aussi pour celle des différentes entités et zonages existants, dont les vocations sont décrites dans la Charte actuelle et qui devront être finement précisés sur le plan de la nouvelle Charte en cours de renouvellement.

2.. Patrimoine paysager, actions réalisées.

2.1 Mise en place du dispositif technique

Dès 1997, le Parc se mobilisait pour assurer ses engagements et recrutait, grâce au programme Leader II, un paysagiste et une architecte en contrats à durée déterminée

*"Trois missions principales structurent l'organigramme du Parc Naturel Régional (joint en annexe).....2/ une mission d'assistance technique aux communes en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysages égale ment en charge des actions de terrain, de l'assistance aux travaux et de la surveillance".
(Chap. III, Art.7, p.5)*

En 2001, sous l'impulsion de l'Agence Régionale de l'Environnement et dans le cadre d'un Programme Interreg, le Parc s'équipait de moyens matériels et réalisait une Analyse diachronique de photographies aériennes sur une grande partie du territoire du Parc. L'acquisition et le traitement numérique de près de 120 clichés ont constitué un des éléments de la préfiguration d'un système d'information géographique paysager.

Afin de parachever ce dispositif et de le rendre opérationnel, c'est en 2006 qu'a eu lieu le recrutement d'un géomaticien. Un des objectifs fixés est l'élaboration d'une base de données numérisée et la définition de protocoles de saisie de l'information pour la spatialisation et la cartographie des patrimoines recensés, en mutualisant la démarche avec 2 autres Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur (Luberon, Verdon)

" Le Parc met en forme l'ensemble des données en ayant recours aux moyens modernes dont il se dote pour façonner un outil efficace de connaissance et de gestion de l'espace naturel sensible "
(Chap. IV, Art.12, 12.1, p.6)

" Avec ces outils d'analyse et de planification, il pourra harmoniser les différentes politiques communales en matière de paysages et mettre en œuvre un projet de valorisation paysagère du Queyras lui permettant de s'engager sur des objectifs précis "
(Ch. IV, Art. 13, 13.3, 13.3.1 p.8)

2.2. Les réalisations : Atlas des paysages et plans communaux paysagers

- **Atlas des paysages du Queyras & Guillestrois:** L'une des tâches prioritaires était la réalisation d'un état des lieux du paysage, avec le diagnostic des enjeux, la définition d'une typologie des paysages du Queyras et permettre de dégager une perspective de leur évolution. Cette action a pu être réalisée grâce au financement du programme LEADER II qui a permis la production d'un Atlas des paysages du Queyras & Guillestrois, véritable outil pédagogique et d'aide à la décision.

L'autre priorité était de permettre aux communes du Parc de disposer de documents de référence afin de mieux intégrer dans leurs décisions d'aménagement et leurs documents d'urbanisme la prise en compte des atouts et enjeux paysagers du territoire.

- **Plans communaux de paysage:** Comme le prévoyait le contrat territorial 2001– 2006 d'expérimenter une politique de connaissance et de gestion des paysages, le Parc a proposé aux communes d'Ariès et Ristolas en 2001 de réaliser le premier plan communal de paysage. En 2004, c'était au tour des communes d'Aiguilles, Arvieux, Château Ville Vieille et Moline de bénéficier de ces plans communaux de paysage, grâce au financement du programme Leader II.

"Le Parc entreprendra dès 1997 l'élaboration d'une charte paysagère, d'atlas communaux (outil d'aide à la décision pour la Commune) et à terme de plans paysagers communaux (programme d'actions) "
(Chap. IV, Art. 13.3, §13.3.1, p.8)

L'ensemble des études paysagères conduites depuis 1997 a représenté une dépense de près de 130.000 euros en prestations pour près de 120.000 euros d'accompagnement technique.

2.3.. Les actions transversales d'accompagnement.

C'est bien avant 1997 que le Parc a conduit des programmes d'action pluriannuels qui, outre leur fonction principale, devaient contribuer à la valorisation des paysages. Depuis 1997, certaines de ces actions phares ont été poursuivies.

- Les programmes de restauration des toitures (*voir aussi chapitre patrimoine culturel, p.14*) où l'usage du matériau traditionnel du mélèze a été systématiquement privilégié
- Les programmes de réhabilitation des façades et des bâtiments publics et la mise en valeur des centres anciens et du bâti traditionnel° (*voir aussi Mission Aménagement, p.*) avec les conseils prodigués par l'Architecte du Parc (si en fonction) et ses actions conduites en directe,
- Les programmes d'aménagement de mobilier urbain, de relais d'information service, et plus généralement de signalétique (*voir aussi Mission Aménagement, p.*)
- La signalétique, avec l'adoption d'une charte graphique expérimentalement sur 3 communes (*voir Mission Aménagement, p.*)
- Les programmes de restauration du patrimoine vernaculaire, et petit patrimoine rural, qu'ils se trouvent dans les villages, le long des itinéraires routiers ou des sentiers de randonnée (*voir aussi chapitre patrimoine culturel, p.14 et Mission Aménagement, p.*)
- L'assistance technique aux communes apportée par le Parc en matière de patrimoine bâti et d'urbanisme (avis), d'espaces agricoles et forestiers, et de patrimoine culturel : elle regroupe les interventions de restauration de toitures, de patrimoine rural, la signalétique et la réhabilitation de bâtiments anciens (*voir Mission Aménagement, p.*)

- Les programmes d'intervention sur les réseaux aériens: le Parc a conduit en 1997 quelques actions encourageant l'enterrement des lignes électriques et téléphoniques existantes, notamment l'enterrement de la ligne destinée à l'alimentation des remontées mécaniques de St Anne à Ceillac, opération de partenariat exemplaire avec EDF (Fonds d'amélioration des réseaux).
- Les campagnes de résorption de points noirs et verrues paysagères comme le « trou de Ville Vieille », (*voir Mission Aménagement, p.)*

"Chaque fois que ce sera techniquement possible, le parc Naturel régional recherchera avec les collectivités les moyens financiers nécessaires à l'enterrement des lignes électriques et téléphoniques existantes" (Chap. VI, Art. 16, 16.5 : qualité de la vie, 3eme alinéa, p. 12)

Outre ces interventions sur les aménagements et équipements liés à l'urbanisation, le Parc a également conduit ou impulsé des programmes d'actions transversales concernant la gestion ou l'évolution des espaces naturels et dont le détail est développé dans ses autres missions fondamentales : on retiendra néanmoins que ces actions, principalement dédiées aux gestionnaires de l'espace que sont les agriculteurs, les éleveurs, les forestiers, ont un impact significatif sur la qualité des paysages :

- Action expérimentale de régénération naturelle du mélèze : Le syndicat mixte du Parc et l'Office National des Forêts ont conduit (1997) des actions expérimentales importantes permettant de mieux connaître les possibilités de régénération naturelle du mélèze et les complémentarités qu'il serait utile de trouver avec l'activité pastorale, mais sans conclusions définitives.

"Le Parc en étroite collaboration avec les partenaires concernés par ces espaces (agricoles et forestiers, n.d.l.r) élabore des stratégies d'intervention, conforte et développe des savoir-faire, maintient une activité agricole et forestière dynamique dans le respect de la biodiversité et de la préservation, la réhabilitation et la reconquête des paysages. Pour cela, dès 1997, des actions expérimentales concernant le mélèze et des sites agricoles en voie de déprise seront engagées". (Chap. IV, Art. 13.3, §13.3.2, p.8)

- Les mesures de soutien au pastoralisme (*voir mission développement économique et social p.18*) : diagnostic pastoraux, et surtout mise en place de la brigade pastorale pour soutenir les éleveurs et bergers face aux difficultés liées au retour du loup.
- Les mesures agri environnementales (*voir mission développement économique et social p.19*).
- Le soutien aux filières de production agricole par la labellisation (marque parc) et l'expérimentation (*voir 2eme mission développement économique et social p.20*).
- Le développement de la filière bois, et bois énergie et énergies renouvelables (*voir 2eme mission développement économique et social p.20*). avec la valorisation du mélèze et pin cembro essences emblématiques et identitaires du Queyras et structurant fortement le paysage naturel et bâti.
- Le développement de la filière énergie solaire avec le soutien aux installations de chauffage solaire et de production d'électricité photovoltaïque dans des sites isolés en montagne

" la transformation et valorisation des énergies et des matières premières exploitables sans risques pour l'environnement et les paysages seront également recherchées et encouragées par le Parc Naturel Régional qui participera à la promotion des produits par l'attribution et le contrôle du label «Parc naturel Régional du Queyras »" (Chap. VI, Action économique et sociale, art. 16.3, Commerce petite industrie nouvelles productions, 2eme alinéa, p. 11.)

- L'entretien du réseau d'itinéraires de randonnée, assuré par le Parc de puis son origine grâce à sa brigade spécialisée et participant ainsi à la valorisation des paysages au bénéfice des randonneurs et de l'économie locale.

2.4. L'animation et la communication sur le thème du paysage

En accompagnement de ces programmes d'action le Parc a également assuré son rôle (3eme mission) pour sensibiliser le public, élus techniciens, habitants, visiteurs, sur l'importance du patrimoine paysager et son rôle dans le fonctionnement de l'économie locale

- Organisation des journées du paysage en Guillestrois-Queyras. les 30 et 31 mars 2001 avec 150 participants.

" Le Parc apporte son conseil technique pour l'amélioration et la gestion de ce patrimoine. Il intervient à la demande des communes et dégage les grandes orientations intercommunales pour une meilleure image d'ensemble du patrimoine bâti du territoire classé Parc Naturel Régional ; conseil en urbanisme et en gestion des paysages et des sites habités". (Chap. II, Art. 5. 5.3. 5.3.3 :p.4).

1ère Mission : PROTECTION ET VALORISATION DES PATRIMOINES					
Patrimoine paysager, Protection - Mise en valeur					
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise d'ouvrage pilotage Partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement Réalisation	Coût indicatif (si connu)
Action expérim. Régén. mélézin	Parc + ONF	Territoire Parc		1997	
Entoussement ligne EDF St Anne	Parc/ EDF / Région	Cne Ceillac	Fds Amélior. Réseaux / CR	1996 -1997	150 k€
Recrutement architecte	Parc	Cnes territoire	Programme Leader II	Sept 1997 - 2001	
Recrutement paysagiste	Parc	Cnes territoire	Programme Leader II	Nov. 1997 - 2001	
Résorbition points noirs	Parc	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006		
Programme toitures et façades	Parc	Bâtiments communes			76K€ / 2002
Valoris.patrim bâti centres anciens	Parc	Bâtiments communes	Leader II	2000 -2003	225 k€
Atlas paysages du Queyras & Guillestrois	Parc + Sivom guillestrois + district Queyras	Territoire Parc	Leader II	1999 - Sept.2000	21,5 k€ ttc
Avis sur les documents d'urbanisme	Parc	Cnes	Fonct. Parc	1997 - 2007	
Organisation journées du paysage	Parc	Cnes habitants, public	Leader II	30 31.03.2001	9,8 k€ ht
Charte signalétique expérimentale	Parc	Arvieux, Molines, Ch.V.V	Contrat territorial Parc		
Plans paysage expérimentaux Abriés Ristolas	Parc	Cnes Abriés Ristolas	Contrat territorial 2000 -2006	2001	15,3 k€ ttc
Plans paysage Aiguilles Arvieux	Parc	Cnes Aiguilles Arvieux	Contrat territorial 2000 -2006	2004 - 2006	15 K€
Plans paysage Château V.Vieille Molines	Parc	Cnes Château V.Vieille Molines	Contrat territorial 2000 -2006	2004 - 2006	
Achat et Analyse diachronique photos aériennes	Parc	Cnes, acteurs locaux du tourisme	Contrat territorial 2000 2006	2003	
Recrutement géomaticien	Parc	Cnes territoire / projet Réserve Biosphère	Fonctionnement Parc	depuis 2006	
Système d'Information Géographique paysager	Parc/ ARPE/ CBNA	Cnes territoire / projet Réserve Biosphère	Fonctionnement Parc	depuis 2001 et 2006	5,5 k€ ttc

Bilan global de la 1^{ère} Mission Protection et valorisation des patrimoines :

Le syndicat mixte du Parc a assuré, non seulement depuis 1997, mais dès sa création, des interventions bénéfiques aux côtés des communes et des acteurs locaux pour la mise en valeur du paysage queyrassin. Il a apporté son concours pour identifier les éléments structurant le paysage puis pour accompagner régulièrement et de façon transversale différents projets d'éliminations de points noirs, de sauvegarde de réhabilitation et de mise en valeur d'éléments aussi variés que le patrimoine bâti ou le patrimoine naturel (avec la gestion de certains milieux boisés ou ouverts, humides, etc.)

La réhabilitation et la valorisation du bâti traditionnel, du patrimoine rural et religieux, le conseil aux communes en matière d'équipements et de mobilier urbain, et plus récemment pour l'affichage grâce à une charte signalétique expérimentale et exemplaire, sont des axes sur lesquels le Parc s'est investi patiemment au fil des années et dont le bénéfice commence aujourd'hui à se remarquer.

Son implication dans la valorisation du bois de mélèze au travers des opérations de réhabilitation des toitures des bâtiments et édifices publics porte maintenant ses fruits avec une nette amélioration du paysage villageois.

Le Parc a également beaucoup misé depuis une dizaine d'années sur la mise en valeur et la vitalisation des espaces agro pastoraux où il s'est fortement impliqué avec un appui distingué aux cotés des éleveurs pour faire face à la difficile problématique du retour du loup.

Il l'a fait également avec les agriculteurs et producteurs fermiers dont certains bénéficient aujourd'hui de la marque "Produit du Parc naturel régional du Queyras", ainsi que par un appui significatif pour la conclusion de mesures agro environnementales.

Enfin il a poursuivi depuis 1997 une gestion de longue haleine, engagée dès sa création, d'un réseau de plus de 400 km d'itinéraires de randonnée grâce à son équipe spécialisée, contribuant ainsi à la mise en valeur des paysages.

Cet engagement de fond pour le paysage a cependant été perturbé au fil de ces dernières années par le manque de volonté manifeste de maintenir de façon pérenne dans l'équipe du Parc, des compétences en architecture, paysage et urbanisme. Cela ne lui a pas permis d'assurer pleinement son rôle d'assistance auprès des communes dans ces trois domaines et d'honorer l'engagement de cette mission pourtant prévue et signalée à plusieurs reprises dans la Charte (Chap.III , art.7, p. 5, Chap. IV, art 13, p.7, 13.3, p.8)

Les communes se sont en effet engagées à s'assurer de la compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec la Charte (Chap.1, art.1, p. 2) et, pour cela doivent pouvoir s'appuyer, si besoin, sur l'expertise du Parc pour les conseiller (Chap. II, art. 5.3.3, p. 4). Le Parc doit, conformément aux engagements de la Charte (Chap. IV, art.12 4, §3, p. 7), les aider à intégrer dans leur plans d'urbanisme leurs décisions d'équipements et la prise en compte des enjeux paysagers, véritable atout pour le développement économique de demain.

Malgré les actions menées patiemment par le Parc au fil des années et dont les effets bénéfiques commençaient à se remarquer dans le paysage queyrassin, il ne semble pas que ce capital soit suffisamment aujourd'hui apprécié et valorisé par les communes et les socioprofessionnels du tourisme qui pourraient mieux l'intégrer, tant dans leur planification d'aménagements et d'équipements que dans leur stratégie de commercialisation.

Bien que les collectivités adhérentes se soient engagées "à veiller à la comptabilité de leurs actions avec la lettre et l'esprit de la Charte, notamment au travers de leurs documents d'urbanisme" (Chap. I, art. 1, p.2) cette disposition n'a pas pu jusqu'à présent être pleinement accomplie, du fait de l'absence d'un plan de référence du Parc à l'échelle du 1/25.000 alors qu'il avait été pourtant prévu dans la Charte" de le fournir...dans les 6 mois suivant son approbation" (Chap. II, art.4, p.3).

Après la réalisation de l'Atlas des paysages et les plans paysagers communaux, première étape dans la prise en considération de l'enjeu paysager, il y a maintenant nécessité pour le Parc, comme le prévoit sa Charte, d'élaborer une Charte paysagère, dernier élément du dispositif stratégique nécessaire pour une gestion optimale de l'évolution des paysages Queyrassins et indispensable pour son intégration, avec les enjeux identifiés, dans les documents de planification des communes.

En attendant le recrutement d'un spécialiste de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme pour assurer sa mission d'assistance technique aux communes (Chap. III, art.7, p.5) l'arrivée en 2006 d'un géomaticien constitue un premier gage du Parc de se doter enfin de moyens conséquents pour réaliser sa base de données numérisée ainsi qu'une cartographie fine des zones, sites et itinéraires présentant un enjeu, dans le cadre d'un S.I.G paysage comme prévu initialement.

Cette cartographie, aujourd'hui absente devrait répondre à l'engagement, inscrit dans la Charte en 1997 de fournir, dans les 6 mois suivant sa validation un Plan du Parc à l'échelle du 1/25.000, intégrant les habitats communautaires, les inventaires Z.N.I.E.F.F, les sites inscrits, classés, les zones sensibles et en particulier l'inventaire des points noirs paysagers (Chap. II, art.4, p.3)

Le Parc Naturel régional du Queyras s'est vu récemment attribué un Prix Méditerranée du Paysage par le groupe des 14 régions périméditerranéennes, (programme Interreg III Médoc, pays.doc). Si cette distinction salue les initiatives prises par le syndicat mixte du Parc en matière de concept de ce S.I.G. paysage en 2001 et d'un travail de fond et d'avant-garde, engagé depuis près de 30 ans pour son paysage, il ne doit pas occulter le relâchement de cet effort ces dernières années et les craintes suscitées sur l'évolution des paysages agricoles et villageois.

3. Patrimoine Culturel, actions réalisées

Comme pour le patrimoine naturel, le syndicat mixte du Parc a réalisé ou impulsé la réalisation d'inventaires, d'études et d'enquêtes nécessaires pour l'évaluation des richesses du territoire.

3.1 Inventaires / études :

Il s'agissait là d'un des thèmes prioritaires établis lors de la création du Parc et fortement soutenu par son fondateur, Ph. Lamour: Il a donné lieu en particulier à 4 études de fond menées de 1997 à 2007:

- le recensement des cabanes pastorales et chalets d'alpages (2001) (*voir aussi mission Educ. publications*) Il a donné lieu à la publication d'un ouvrage de grande diffusion et permis de programmer plusieurs réhabilitations ; Une étude relative aux chalets d'alpages de Furfande et Clapeyto a permis à la commune d'Arvieux de mieux intégrer la protection de ces patrimoines au sein de ses documents d'urbanisme tout en aboutissant sur l'inscription des alpages de Furfande, au titre de la loi du 2 mai 1930.
- le recensement des richesses patrimoniales: patrimoine religieux (2002) : (*voir aussi mission Education, publications*) Ce premier inventaire des édifices religieux a donné lieu à une autre publication grand public et à une carte panoramique touristique.
- l'inventaire du patrimoine architectural et petit patrimoine rural sur chaque commune en cours (8 communes en 2007) réalisé en interne par l'équipe du Parc, à la suite de l'étude de l'A.R.D.E.M., dans le cadre de la base de données patrimoine (S.I.T).
- l'enquête historique, réalisée par l'A.R.D.E.M en 2005 – 2006 sur le territoire du Parc et des communes voisines (périmètre calqué sur celui du projet de Réserve de biosphère)

3.2. Réhabilitations / Sauvegarde :

La Charte souligne à plusieurs reprises les qualités architecturales et patrimoniales des villages traditionnels et de plusieurs petits monuments et bâtiments anciens, insuffisamment mis en valeur ainsi que la nécessité pour le syndicat mixte du Parc d'apporter son assistance technique aux communes pour la gestion du patrimoine bâti et la restauration du patrimoine rural non protégé.

Le Parc a ainsi sélectionné les priorités en matière de sauvegarde de ce patrimoine et programmé le financement pour leur réparation, voire restauration tout en encourageant et accompagnant les propriétaires, généralement publics mais aussi parfois privés :

- **Un Programme annuel de consolidation du petit patrimoine rural** a ainsi été conduit par le Parc en réponse aux sollicitations des communes, avec plus de 200.000 € de travaux réalisés ou engagés sur la totalité des communes adhérentes financés grâce au programme Leader II (1998-2001) et mobilisés par le syndicat mixte du Parc.

Ce programme a concerné au fil des dix dernières années des interventions sur de nombreux édifices publics avec le concours financier du Parc en complément de celui de la Région, du Département des Hautes Alpes, voire de l'Etat ou, parfois d'associations et de la Fondation du patrimoine

Il s'agissait dans la plupart des cas d'oratoires à Meyriés et Montbardon, (Château Ville Vieille, 2006), de fours banals aux Prats hauts, (Château Ville Vieille, 2000- 2003), aux Moulins (Arvieux, 1999 - 2002) à Fontgillarde (Molines, 2007), à Font d'Eygliers (Eygliers, 2001), de canaux de l'Echalp (Ristolas, 2005- 2006) , de fontaines de l'Oule (Château Ville Vieille, 1997 -1999), 2 autres en 2005 toujours à Château Ville Vielle (en 2005), ainsi que sur Aiguilles (2005)

- **Opération restauration toitures sur édifices public et religieux**

L'objectif était de supprimer les couvertures en tôles ondulées des bâtiments publics et les remplacer par des toitures en bardeaux de mélèze, programme engagé en 2002.

Une étude préalable à la mise en place du fonds d'intervention pour les toitures a été réalisée par le CALHAURA / PACT- ARIM 05 en 2001 avec une cartographie exhaustive de la nature des toitures du Parc et la définition des procédures et du cadre technique à respecter pour le financement partiel de la restauration en bardeaux de mélèzes ou en lauzes des toitures dégradées pour les bâtiments publics et privés.

- **Le Fonds d'intervention pour les toitures** (bardage bois de mélèze) a été mis en place en 2002.

Ces réhabilitations ont concerné principalement des édifices publics comme l'ancienne mairie et la poste d'Arvieux (2005), l'ancienne mairie d'Abriès (2003), et les édifices religieux comme les chapelles de St Romuald (Arvieux, 2005), de Marie Madeleine (St Véran, 2005), de Malrif (Abriès, 2005), du Pontet (Guillestre, 1999 – 2002), de Ste Anne et du presbytère (Ceillac, 2003), le temple d'Arvieux

" Les villages traditionnels représentent pour la plupart des ensembles urbains de grande qualité architecturale et patrimoniale, insuffisamment mis en valeur. Ils s'accompagnent de petits monuments et de bâtiments anciens et diffus qui nécessitent des interventions conservatoires." (Chap. II, Art. 5.3.2, p. 4)

" Le Parc Naturel Régional apporte une assistance technique aux communes pour la mise en œuvre d'une politique volontaire de gestion du patrimoine bâti. Il portera prioritairement ses efforts sur la réhabilitation et la réutilisation des locaux vacants, la restauration des éléments significatifs du patrimoine rural non protégé" (Chap. IV, Art. 13, 13.3, 13.3.2, p.8)

" Avec l'O.N.F, le C.R.P.F et les artisans, le Parc Naturel Régional aidera à la promotion d'une plus grande utilisation locale du mélèze dans le bâtiment (charpente, toiture, bardage, menuiserie) et dans l'ameublement " (Chap. VI, Art.16, 16.2 Filière bois, 2eme alinéa, p.10)

3.4. Acquisitions et réhabilitations : (voir aussi 4eme Mission Aménagement,)

Toujours dans l'optique de sauvegarde du patrimoine architectural et de mise en œuvre de cette "politique volontaire de gestion du patrimoine bâti", le Parc su mobiliser des financements pour l'acquisition, l'aménagement ou la conversion dans de nouvelles fonctions de bâtiments traditionnels :

- l'achat en 1997 de la Ferme Albert à Arvieux et sa reconversion, après travaux pour abriter le siège administratif et la bibliothèque centrale du Parc pour un coût total de 1,8 million d'euros.
- la restauration d'une ancienne bâtisse à Ristolas et sa reconversion en la maison de la Nature, pour servir de point d'ancrage pour la Réserve naturelle nationale du Mont Viso et l'accueil du public ,

" Le Parc Naturel Régional apporte une assistance technique aux communes pour la mise en œuvre d'une politique volontaire de gestion du patrimoine bâti. Il portera prioritairement ses efforts sur la réhabilitation et la réutilisation des locaux vacants, la restauration des éléments significatifs du patrimoine rural non protégé" (Chap. IV, Art. 13, 13.3, 13.3.2 : Assistance technique aux communes, patrimoine bâti - urbanisme, p.8)

- l'achat en 1999 de la Maison du Soum (et réfection de la toiture en lauzes) par le Parc pour accueillir le public et le sensibiliser au mode de vie dans le Queyras autrefois,

" ...les savoir faire, la mémoire collective, les coutumes, les meubles et objets représentatifs de la vie traditionnelle, feront l'objet d'une conservation et d'une mise en valeur adaptée " (Chap. IV, art. 13.3.2, patrimoine culturel, p. 9)

3.5. Patrimoine immatériel, mémoire et traditions (voir 2eme Mission vie culturelle locale)

Quelques initiatives ont été accompagnées ou engagées par le syndicat mixte du Parc depuis ces trois dernières années, concernant le patrimoine culturel immatériel du territoire :

- l'Opération mémoire en Queyras : dont une première journée organisée en .2003 par l'A.C.S.S.Q et le Syndicat mixte du Parc , à la suite d'un débat « conservation de la mémoire » et sur la méthodologie de collecte mise au point expérimentalement pour l'usage des plantes autrefois.
- Le Programme "les origines d'une identité transfrontalière : un itinéraire touristique à la découverte de l'histoire d'un peuple" (voir annexe 1, les programmes, support de l'action du Parc)
- La Maison du costume créée en 2000 à Abriès par l'association "Le costume d'autrefois", projet articulé sur une mission conservatoire, la mise en place d'un fonds documentaire informatisé et la création d'une ligne de prêt-à-porter. Le Parc a incité à la constitution de l'Association et le montage de dossier de financement dans le cadre du programme Leader +.

" Le Parc Naturel Régional recherchera les concours nécessaires à la collecte et à la transmission de tout ce qui constitue la mémoire collective et les savoir faire et risque de disparaître à jamais (us et coutumes, savoir faire, patois, légende, etc..) " (Chap.VI., Art.17, p.13)

" ...les savoir faire, la mémoire collective, les coutumes, les meubles et objets représentatifs de la vie traditionnelle, feront l'objet d'une conservation et d'une mise en valeur adaptée " (Chap. IV, art. 13.3.2, p. 9)

1ère Mission : PROTECTION ET VALORISATION DES PATRIMOINES

Patrimoine culturel : Réhabilitation / sauvegarde

Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007

objet	Maîtr. d'ouvrage/ pilotage/partenaire	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement réalisation	Coût indicatif (si connu)
Invent. patrimoine architectural	Parc	Cnes Parc	Fonctionnement Parc	depuis 1997	ND
Invent. Chalets d'Alpage	Parc	Cnes Parc	Fonctionnement Parc	2001	10,8K€
Invent. Patrimoine religieux	Parc	Cnes Parc	Fonctionnement Parc	2002	30,5 k€
Invent. patrimoine historique	Parc / ARDEM	Cnes Parc + Cnes territoire projet Rés. Biosphère	Interreg IIIA	depuis 1997 & 2005-2006	ND
Etude chalets d'alpage Furfance & Clapeyto	Parc	Cne Arvieux	Fonctionnement Parc		ND
Etude pour fonds d'intervention toitures	PactArim / Calhaura / Parc	Cnes, habitants du parc	Contrat territorial 2001 2003	2001	29,9 k€ ttc
Restauration Maison de la Nature	Parc / Ristolas	Cne Ristolas, habitants Visiteurs	Contrat de plan 2000 -2006	ND	ND
Achat Musée du Soum	Parc	Cne St Véran, habitants, visit.	CG 05 + Parc + Région 60%	1999	400 k€
Achat Ferme Albert et réhabilitation maison du Parc	Parc	Cne d'Arvieux, Cnes du Parc habitants, visiteurs	Action structur. de la Région Contr.de plan 2000-2006	2000 - 2003	1,8 M€
Réhabilitation Canal de l'Echalp	Parc / Ristolas	Cne Ristolas		2005 2006	ND
Réhab. Chalets d'Arvieux	Parc / Arvieux	Cne d'Arvieux	ND	ND	ND
Progr. annuel petit pat bâti	Parc / Cnes	Cnes du Parc	Leader II	1998 - 2001	200 k€
Opération rénovation toitures : temple d'Arvieux	Parc / Cne	Cne d'Arvieux	Europe+ Etat + Région (50%) +Cne	Juillet 2003	16 k€ h.t.
Opération rénovation toiture de l'ancienne mairie d'Abriès	Parc / Cne	Cne d'Abriès	Europe + Etat + Région 50% + Cne	Oct. 2003	9,5 k€
Opération rénovation toiture de l'anc. mairie d'Arvieux& poste	Parc / Cne	Cne d' Arvieux	Europe + Etat + Région 50% + Cne	2006	32,8 k€
Réhabilitat. four banal Prats haut	Parc / Cne	Cne Château V.Vieille	Etat + Région + Dpt + Cne	2000- 2003	10,6 k€ h.t.
Réhabilitat four banal Eygliers	Parc / Cne	Cne Eygliers	Etat, Région, CG05, Cne	2001	22,9 k€ h.t. ;
Réhabilitat four banal Moulins	Parc / Cne	Cne Arvieux	Etat, Région, CG05, Cne	1999 2002	13,8 k€ h.t. ;
Réhabilitat Fontaine de l'Oule	Parc / Cne	Cne Château Ville vieille	Etat, Région, CG05, Cne	1997 1999	17,2k€
Réhabilitat Presbytère Ceillac	Parc/Cne	Cne Ceillac	Etat, Région, CG05, Cne	2003	13,5k€
Réhabilitat. Chapelle Ste Anne	Parc / Cne	Cne Ceillac	Etat, Région, CG05, Cne	2003	26 k€ h.t.
Réhabilitat Chap St V. vitraux décors	Parc / Cne	Cne St Veran	Etat, Région, CG05, Cne	2004	33K€ ht
Réhabilitat Chapelle Malrif Abriès	Parc / Cne	Cne Abriès	Etat, Région, CG05, Cne, 2 Ass	2005	54,5 k€ h.t
Réhabilitat Chapelle St Romuald	Parc / Cne	Cne Arvieux	Etat, Région, CG05, Cne	2001 -2005	18,4 k€ h.t.
Réhabilitat Chapelle M. Madeleine	Parc / Cne	Cne St Veran	Etat, Région, CG05, Cne	2005	33 k€ h.t.
Réhabilitat. Chapelle du Pontet	Parc / Cne	Cne Guillestre	Etat, Région, CG05, Cne	1999 2002	19,2 k€ h.t.
Réhabilitat. 3 oratoires Ch.V. Vieille	Parc / Cne	Cne Château Ville Vieille	Etat, Région, CG05, Cne	2002 -2005	12 k€ h.t.
Réhabilitat. Couverture fontaines	Parc / Cne	Cne Aiguilles	Etat, Région	2005	2 k€ h.t.
Réhabilitat Couverture fontaines	Parc / Cne	Cne Château Ville Vieille	Etat, Région	2005	8,8 k€ h.t.
Réhabilitat. Couverture four banal de Fontgillarde	Parc / Cne	Cne Molines	Etat, Région,	2006	8,2 k€ h.t.

Le patrimoine bâti fait l'objet, depuis la création du Parc en 1977, d'une attention particulière suscitant à des programmes pluriannuels de réparations et de restauration. Cette action a continué et s'est renforcée durant le terme de la seconde Charte, de 1997 à 2007.

Il est souligné dans la Charte à plusieurs reprises "les qualités architecturales et patrimoniales des villages traditionnels et de plusieurs petits monuments et bâtiments anciens, insuffisamment mis en valeur", ainsi que la nécessité pour le syndicat mixte du Parc d'apporter son assistance technique aux communes pour la gestion du patrimoine bâti et la restauration du patrimoine rural non protégé.

Cette assistance, sur le plan architectural et historique n'est malheureusement pas disponible depuis des années au sein de l'équipe du Parc ni même suppléée par des partenariats extérieurs que le syndicat mixte du parc aurait pu associer par convention.

Toujours en relation avec le bâtiment, la Charte prévoit d'encourager l'usage du bois de mélèze, matériau traditionnellement utilisé dans le Queyras, pour notamment la réfection des charpentes, toitures, et bardages.

C'est dans ce domaine du patrimoine bâti que le Parc s'est en priorité investi en 1997 aux côtés

des communes tout en prenant soin de réaliser au préalable et durant la dernière décennies des inventaires et enquêtes sur certains aspects de ce patrimoine, mais sans pour autant pouvoir se reposer sur des compétences expertes en la matière.

Le nombre d'édifices publics, bâtiments civils et religieux, mais aussi de fontaines, oratoires, fours, canaux (cf. tableau) qui ont bénéficié de l'appui technique et financier du Parc témoigne de l'effort consenti par le Parc et ses collectivités partenaires pour honorer les engagements pris dans la Charte.

Outre le rôle de sauvegarde d'un patrimoine architectural qui participe à l'identité du territoire, cette démarche contribue également au développement de l'économie locale et participe à la valorisation et l'amélioration du paysage.

Enfin elle constitue un thème fédérateur mobilisant, outre les élus des communes, plusieurs associations locales qui se sont investies, chacune dans leur secteur géographique pour organiser des chantiers de restauration, des systèmes de journées - corvées collectives afin de sauvegarder et restaurer le patrimoine rural.

Ces associations sont très demandeuses d'un soutien technique du Parc pour accompagner leurs initiatives de restauration et les conduire dans les règles de l'art

Autres patrimoines valorisés, les arts et traditions populaires grâce à l'intervention directe du Parc avec l'Achat de la Maison du Soum ou indirecte en facilitant l'émergence d'une association locale et son accès aux crédits européens pour la création de la Maison du Costume.

Bilan global de la 1ere mission :

Qu'il s'agisse de patrimoine naturel, culturel ou paysager, le syndicat mixte du Parc a accompli sa mission en renforçant au bout de 10 années d'investissements son niveau de connaissance des richesses présentes, malgré l'absence de comité scientifique et de moyens de cartographie numérique acquis que très récemment.

Ses capacités de protection et de gestion, tant réglementaires et contractuelles ont été renforcées pour des espaces naturels reconnus sur son territoire au niveau national et européen. Avec d'autres partenaires impliqués dans leur gestion, le Parc peut aujourd'hui disposer sur son territoire d'un réseau d'espaces protégés et gérés.

Sa contribution aux cotés des communes à la sauvegarde du patrimoine rural et de l'architecture traditionnelle a été déterminante pour renforcer la qualité des centres villageois, l'identité du territoire et le sentiment d'appartenance de ses habitants.

Malgré une charte paysagère différée et des difficultés pour assurer une continuité d'assistance technique en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage, le Parc a su développer des actions transversales qui ont contribué à une réelle valorisation des paysages. *Qu'il s'agisse de gestion d'espaces agro pastoraux, de milieux boisés ou humides, d'intégration du bois de mélèze dans les réhabilitations de bâtiments, de la réalisation de l'atlas des paysages et de plans communaux paysagers, le Parc a constitué en 2007 une base solide pour faire du patrimoine paysager le moteur du développement touristique de demain.*

2ème mission : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

(Contribuer au développement économique social, culturel et à la qualité de la vie)

1. Agriculture

- Soutien au Pastoralisme : gestion du retour des grands prédateurs

"Dans de ses missions en faveur de l'environnement et de la préservation d'une activité agro pastorale de qualité, le Parc a pris l'initiative de s'impliquer dans la lutte contre la prédation et la restauration d'un équilibre" (lettre du Parc, mai 2005)

Avec 40.000 têtes de bétail, le Parc représente 5% de l'effectif ovin de la région Provence Alpes Côte d'Azur sur à peine 0,02% de sa superficie. Le retour du loup est un phénomène qui s'est manifesté dès 1997 et perturbe depuis l'élevage ovin. Le syndicat mixte du Parc s'est très vite inscrit aux côtés des éleveurs pour les aider à s'adapter à une cohabitation difficile.

Le **Programme de soutien aux éleveurs et bergers confrontés aux grands prédateurs** : il a été adopté en octobre 1999, en partenariat avec le C.E.R.P.A.M, et la D.D.A.F des Hautes Alpes avec comme principales mesures :

- L'encouragement et le soutien à l'adaptation réciproque: mise en place de moyens de protection du bétail (brigade équestre avec 3 personnes) pour portage des filets de clôture, électrificateurs, aliments pour chiens de protection, constats de dommages de prédation, protection des béliers aux côtés des éleveurs d'Abriès et Ristolas, suivi de l'évolution des chiens patou introduits en bergerie;
- Système de radiocommunication: 2 relais radio TV implantés à plus de 3000 m d'altitude sur le GR de Rochebrune et celui de la Font Sancte, création d'un réseau de communications mixte "Bergers du Queyras et secours en montagne", 50 kits radio portatifs autonomes fonctionnant à l'énergie solaire mis à disposition des bergers dont le syndicat mixte du Parc assure la maintenance;
- Ecoute et rapprochement socio culturel avec un atelier technique pastoral annuel pour recueillir l'actualité sur la problématique du loup
- Suivi des populations de loups et de l'équilibre faunistique;
- Bulletin de liaison annuelle, participation / intervention / faune sauvage
- Formation des éco volontaires, des aides bergers du département, des acteurs du tourisme et des enseignants

"..Le Parc met en œuvre dans ces zones naturelles sensibles les missions d'aide et de soutien à la vie locale et aux activités permanentes pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie (Chap. IV et V de la Charte). Il assure une mission de conseil, se tient à l'écoute des préoccupations quotidiennes des communes, prend en charge des actions prioritaires concernant la gestion de l'espace, veille à la préservation de son image".
(Chap. II, article 5.3 : zones naturelles sensibles, 5.3.1 : les zones agropastorales, p. 4)

"..Le Parc naturel régional compte apporter à ces exploitants (alpagistes, n.d.l.r.) des aménagements et équipements pastoraux, la mise en défens éventuelle et la restauration des zones fragilisées" (Chap. VI, Art. 16, alinéa 16.1.a, p. 10)

Les diagnostics pastoraux sur zones d'alpages : ils ont été assurés exclusivement par le C.E.R.P.A.M., principalement en 2001 – 2002.

"a/ Alpages : dès maintenant, le Parc Naturel Régional s'attache avec les organisations professionnelles, les administrations et les agriculteurs concernés à la réalisation d'un diagnostic pastoral pour chacun des alpages". (Chap. VI, (Art.16, 16.1 : Activités agro pastorales, p. 10)

2ème MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & SOCIAL					
Pastoralisme					
Actions réalisées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
<i>Charte : Action économique et locale: soutien à la vie locale permanente : Activités agro-pastorales</i>					
objet	Maîtrise d'ouvrage Pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme financement	Engagement Réalisation	
Appui aux bergers	Parc	Eleveurs, bergers	Etat	1999	
Brigade équestre d'intervention pastorale	Parc	Eleveurs, bergers	Etat , fonct Parc 2 emplois jeunes	2000	
Animation atelier technique pastoral à Ristolas	Parc	Eleveurs	ND	depuis 1997, 10 ateliers	

Equipement radio électrique, relais définitifs, base d'écoute	Parc / CERPAM/ DDAF05	Eleveurs, bergers du Parc & des alpages de Hte Ubaye	Etat, Région, Europe	depuis 1997- 2006	
Aménagement cabanes pastorales (toilettes sèches)	Parc	Eleveurs, bergers	ND	2006 -2007	
Animation Réseau Radio bergers du Q & secours en mont»	Parc	Eleveurs, bergers (23 unités du Parc & alpages Hte Ubaye	Leader II Etat	depuis 1999	
Equipit & animation radio bergers du Q & secours en montagne »	Parc	Levers, bergers (23 unités equip) due Parc & alp ages	ND	2006	
Enquête pastorale sur site PR07	Ch. d'Agr. 05	Eleveurs, bergers		2006 - 2007	
Milieux agricoles & pastoraux diagnostic & suivi des CAD	Ch. Agr. 05/ CERPAM/ Parc	Eleveurs, bergers	Europe +	2006 - 2007	
Diagnostic pastoral z. humides vallon de Bouchouse (CAD)	Ch. Agr. 05/ Parc	Eleveurs, bergers	Europe +	2006 - 2007	
Diagnosics pastoraux	CERPAM	Eleveurs, bergers	Europe +	2001 2002	
Soutien CTE alpages (13)	Ch. Agr. 05/ CERPAM	Eleveurs, bergers	Europe, Etat	2000 2002	
Soutien CAD alpages (13)	Parc / Ch. Agr. 05/ CERPAM	Eleveurs, bergers	Europe, C. Régional	2003 2006	

1.1. Mesures agro-environnementales

Les actions de soutien aux agriculteurs ont essentiellement consisté dans la préparation et l'accompagnement de mesures agri environnementales

- L'opération Groupée d'Aménagement Foncier (O.G.A.F) initiée par la Chambre d'agriculture, syndicat mixte du Parc et l'A.D.A.S.E.A en 1993 a pu être suivie jusqu'au début des années 2000l ;
- Les Contrats Territoriaux d'Exploitation (C.T.E.), ont été initiés au départ avec le concours du syndicat mixte du Parc puis mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture, l'A.D.A.S.E.A, et le C.E.R.P.A.M .Ces C.T.E. sont le prolongement de l'O.G.A.F environnement: le syndicat mixte du Parc a procédé à la requalification de certaines dispositions comme les fauches tardives, les reports de pâturage, les mises en défens; Au total, 20 C.T.E. individuels et 13 collectifs (alpages) ont été mis en oeuvre entre 2000 et 2002, les derniers arrivant à leur terme en 2007.
- Les Contrats d'Agriculture Durable (C.A.D) ont été conclus en 2006 avec une implication déterminante du syndicat mixte du Parc dans le montage du dossier de financement (Europe - Région principalement) et la conclusion des C.A.D, assurant ainsi une continuité des C.T.E. précédents avec 23 C.A.D individuels et 14 collectifs pour les alpages. Le conseil régional a assuré à lui seul un soutien financier significatif pour la réalisation de l'expertise environnementale

Depuis 2007, le syndicat mixte du Parc participe à la mise en œuvre du nouveau dispositif agri-environnemental, concentré pour cette première année sur les sites Natura 2000.

"Le Parc Naturel Régional apportera son concours à la mise en œuvre et au suivi de la politique agri - environnementale définie par l'Union Européenne, comme il l'a fait déjà pour l'application de l'Article 19 du règlement communautaire 787/85....." (Chap. VI, Art. 16., 16.1.b.Activités agro- pastorales, p. 10)

1.2. Labellisations marque Parc:

les initiatives du Parc ont consisté, pour soutenir l'activité agricole traditionnelle, à travailler avec les producteurs intéressés et volontaires sur les conditions requises (charte ou cahier des charges) pour l'obtention du droit d'usage de la marque "produit" ou "savoir faire" du Parc naturel régional du Queyras".

- Marque sur les fromages: la validation du cahier des charges (charte) avec le syndicat des producteurs de lait du Queyras, a été acquise fin 2003 et approuvée par la Fédération des Parcs le 9 mars 2004 avec 1 producteur bénéficiaire de la marque en 2006. Charte pour les fromages "non fermiers" validée mais marque pas encore attribuée.
- Marque sur les pommes de terre: adaptée au territoire Queyrassin avec des variétés anciennes let un cahier des charges validé en juin 2005, elle bénéficie aujourd'hui à 3 producteurs.

Le Parc a ensuite assuré la conception et la réalisation d'une plaquette de valorisation de ces produits marqués

"le Parc Naturel Régional qui participera à la promotion des produits par l'attribution et le contrôle du label "Parc Naturel Régional du Queyras". (Chap. VI, art. 16.3, p. 11)

"Par une démarche globale de labellisation prenant en compte les spécificités des produits issus des races locales, Le Parc Naturel Régional s'engagera avec les professionnels, leurs organisations professionnelles et les administrations concernées dans une politique de valorisation et de promotion des produits laitiers, de la viande, du miel..." (Chap. VI, Art. 16, 16.1.b, 2ème alinéa, p. 10)

- Valorisation de la filière viande par le S.I.V.O.M puis la Communauté de Communes Guil Durance avec les labels « Guil Durance » et « Paturalp » grâce aux financements du programme Leader II (1996 -2000)

"La rénovation et la mise aux normes européennes de l'abattoir de Guillestre auquel sont intéressés quatre cantons a permis le maintien de cet outil. La mise en place d'une véritable filière viande devrait permettre de mieux utiliser cet équipement et de mieux valoriser les productions locales traditionnelles de viande bovine et ovine, de favoriser l'émergence de productions nouvelles (animaux de basse cour c'est l'objet de l'un des programmes Leader II présenté par le Parc Naturel Régional)" (Chap. VI, Art. 16, 16.1.c, p. 10)

1.3 Dynamisation par l'expérimentation de nouvelles productions

Afin de favoriser la diversification de la production végétale et d'apporter un apport en complément de revenus, le syndicat mixte du Parc mobilisé ses ressources humaines pour accompagner les agriculteurs volontaires dans certaines expérimentations :

- Expérimentation de nouvelles productions végétales (céréales anciennes) comme le seigle, à Ceillac et Arvieux, le chanvre industriel, le génépi, et le safran, à Vars, en culture expérimentale avec 10 agriculteurs volontaires. Programmées dans le cadre de Leader +, ces expériences ont débuté en 2003 et se sont achevées fin 2006
- Edition d'un "répertoire des productions agricoles brutes et transformées et utilisateurs locaux potentiels dans le Parc naturel régional du Queyras" en 2005 afin de favoriser les circuits courts et le lien entre les différents acteurs. Diffusé aux agriculteurs, transformateurs et aux professionnels de la restauration et agroalimentaire.
- Démarche concertée d'agriculture durable mise en place effective en 2007, dans le cadre d'un accord de partenariat avec la Chambre d'agriculture signé en mai 2006)
- Soutien aux pratiques écologiques, dans le cadre du programme "Opération pilote pour une gestion parasitaire globale et environnementale des élevages de ruminants dans le Parc naturel régional du Queyras", initié en 2007, et prévu sur 3 ans.
- Soutien à l'installation dans le cadre de la nouvelle convention avec la Chambre d'agriculture et avec le lancement d'une étude d'ingénierie foncière sur les bâtiments agricoles, initiée fin 2006.

2ème MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & SOCIAL				
Agriculture				
Actions assurées ou impulsées par le PNRQ de 1997 à 2007				
<i>Charte : Action économique et locale: soutien à la vie locale permanente : Activités agro pastorales</i>				
objet	Maîtrise d'ouvrage Pilotage / partenariat	Bénéficiaire(s)	Programme de financement	Engagement réalisation
OGAF agro-environnementale	Parc / DDAF/ Ch.agr. 05	Agriculteurs	Europe. Etat Région	1997 -2003
Soutien CTE (33 dont 13 alpages)	Ch. d'agri. / ADASEA	Agriculteurs/ Eleveurs	Etat / Europe	2000 – 2002 / 2007
Conclusion de CAD envir. (37 dont 14 alpages)	Parc/ Ch. Agr. / ADASEA / CERPAM	Agriculteurs/ Eleveurs	Etat / Région / Europe	2003 - 2006
Marquage fromages	Parc	Eleveur producteur (1)	Leader +	ND
Marque p. de terre	Parc	Agriculteurs producteurs (3)	Leader +	ND
Nouvelles product. végétales expérimentales/ Génépi	Parc	Agriculteurs, producteurs	Leader +	Fév. 2003 - 2007
Nouvelles product. végétales expérimentales/ Seigle	Parc	Agriculteurs, producteurs	Leader +	Fév. 2005 -2007
Plaquette fromage marque Parc	Parc	Producteurs	Fonctionnement Parc	2006
Valorisation filière viande "paturalp Guil Durance"	CdC Guillestrois & Queyras	Producteurs	Leader II	1996 - 2000

Depuis 1998, le syndicat mixte du Parc s'est lancé, aux côtés des éleveurs dans une série d'actions de soutien au pastoralisme local qui constitue un pilier de la politique de gestion de son territoire, avec de forts enjeux patrimoniaux, économiques et humains. Il entendait ainsi contribuer au maintien de l'élevage extensif, outil d'entretien des milieux naturels et de paysages ouverts et assurer les dispositions prévues dans la Charte pour une stratégie de suivi, de gestion de

l'espace et d'animation

Le syndicat mixte du Parc a beaucoup misé depuis une dizaine d'années sur la mise en valeur et la vitalisation des espaces agro pastoraux où il s'est fortement impliqué avec un appui distingué au niveau national aux cotés des éleveurs pour faire face à la difficile problématique du retour du loup, espèce protégée au niveau européen et rendre sa présence supportable

Le programme complémentaire au dispositif de soutien aux éleveurs constitue un axe fort du Parc de sa politique de soutien à l'action économique et sociale. Sa brigade équestre d'animation pastorale composée de 3 personnes assure l'appui logistique et la gestion du réseau de radiocommunications sur son territoire ainsi que sa périphérie C'est une action pilote qui fait référence et qui permet aujourd'hui au territoire du Parc d'être terrain d'expérimentation du nouveau protocole loup.

En ce qui concerne les premières mesures agro environnementales initiées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, et l'A.D.A.S.E.A, elles se sont révélées efficaces au travers de l'O.G.A.F du Queyras, et ont favorisé une prise de conscience des agriculteurs sur les enjeux environnementaux. Elles ont été prolongées ensuite par d'autres mesures agri environnementales (M.A.E) cofinancées par l'Europe et la Région.

Cependant le syndicat mixte du Parc n'a pas pu se maintenir dans se partenariat et assurer son rôle d'acteur environnemental, faute de financements et de motivation suffisante pour le montage et le suivi de près d'une trentaine de Contrats territoriaux d'exploitation (C.T.E) aux cotés d'une Chambre d'agriculture des Hautes Alpes beaucoup plus entreprenante.

Le syndicat mixte du Parc a su compenser cette carence plus tard, en 2005, en s'investissant sur la mise en place de Contrats d'Agriculture Durable (C.A.D) environnementaux cofinancés par la Région sur des enjeux prioritaires comme le maintien des prairies de fauche d'altitude et les milieux pastoraux.

Le phénomène d'abandon de ces prairies de fauche n'est cependant pas enrayé pour autant et l'absence de reprise des exploitations apparaît aujourd'hui comme la menace la plus sérieuse.

Plus récemment, le Parc a contribué à valoriser les productions locales d'une part en faisant bénéficier de l'usage de la marque « produit du Parc Naturel Régional du Queyras » à plusieurs agriculteurs, producteurs de pommes de terre, et de fromages fermiers, d'autre part en permettant aux collectivités locales partenaires, grâce aux financements européens qu'il a su mobiliser, de soutenir la valorisation de la filière Viande.

Afin de favoriser la diversification de la production végétale et d'apporter un apport complémentaire de revenus, le syndicat mixte du Parc a su mobiliser ses ressources humaines pour accompagner les agriculteurs volontaires dans plusieurs expériences nouvelles.

Les tentatives de culture de safran et de chanvre textile engagées avec quelques producteurs volontaires n'ont encore à cette date dépassé le stade de production expérimentale, alors que pour les variétés anciennes de céréales et de génépi elles commencent à avoir des résultats: des agriculteurs s'investissent à long terme dans ces cultures et les filières de la production à la valorisation locale s'organisent: ainsi une association des producteurs végétaux du Queyras s'est créée en 2006.

Enfin, le syndicat mixte du Parc, à l'occasion de récentes opérations de dynamisation, a relancé un partenariat rapproché avec la Chambre d'agriculture avec laquelle un accord cadre a été établi.

2. Filière Bois / énergies renouvelables

Le Mélèze et le Pin Cembro, sont tous deux des essences emblématiques du Haut Queyras. Ils constituent une composante forte en terme de référence identitaire du territoire où ils structurent le paysage naturel ainsi que le bâti traditionnel. Ils participent aussi à l'économie locale dans le cadre de leur exploitation traditionnelle pour la filière bois, ainsi que pour l'artisanat d'objets et de meubles. et de nouveau, pour les énergies renouvelables.

Le syndicat mixte du Parc a souhaité donner un signal fort en promouvant la valorisation énergétique du bois, au travers de quelques opérations d'aménagement dont il avait la responsabilité :

- l'installation dans la Maison du Parc et la bibliothèque à Arvieux d'une chaudière entièrement automatisée, de 55 kW de puissance alimentée par une vis sans fin avec du bois déchiqueté ou en plaquettes. Un silo de stockage des plaquettes de bois d'une capacité de 34 m³ est enterré sur le côté de la Maison. ;
- l'installation dans la Maison de la Nature à Ristolas de 4 Poêles à granulés de bois, de 16 kW de puissance. Ces locaux ont depuis été reliés au réseau de chaleur (énergie bois) de la mairie, installé entre temps et qui dessert aussi 2 logements.

De même le syndicat mixte du Parc a promu la production de chaleur solaire et d'électricité photovoltaïque à l'occasion de réaménagements ou de réhabilitation de petits bâtiments isolés en montagne et dont il assurait la maîtrise d'ouvrage déléguée:

- l'éclairage par énergie solaire des ruines du Val d'Escreins sur la commune de Vars, réalisé en 2006 avec l'aide financière de l'A.D.E.M.E, du Conseil régional et de la commune
- l'éclairage & et la production d'eau chaude par énergie solaire sur une douzaine cabanes de berger : dont celles de Péas (Château Ville Vieille), de Val Peynin et Val Lombard (Aiguilles, 2007) celle du Vallon de la Valette (Eyglies, 2007), installations réalisées avec aide de l'Europe, la Région, le Département des Hautes Alpes, le Syndicat intercommunal d'électrification (SIE) du Queyras et les communes respectives

" la transformation et valorisation des énergies et des matières premières exploitables sans risques pour l'environnement et les paysages seront également recherchées et encouragées par le Parc Naturel Régional qui participera à la promotion des produits par l'attribution et le contrôle du label «Parc Naturel Régional du Queyras»" (Chap. VI. Action économique et sociale, art. 16.3. Commerce petite industrie nouvelles productions, 2eme alinéa, p. 11.)

3. Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises

L'appui du Syndicat mixte du Parc aux petites et moyennes entreprises a correspondu à des actions de promotion de l'usage du bois, soit par la labellisation de la marque Parc pour des productions artisanales, soit indirectement par le biais de la mise en œuvre en 2002 du Fonds d'intervention pour les toitures (bardage en bois de mélèze), et son application aux réhabilitations de nombreux édifices communaux. *(voir plus haut, 1ere Mission, p.17)*

- Marque "savoir faire du Parc naturel régional du Queyras" : au bénéfice depuis 2006 de 2 artisans spécialisés dans la production de jouets en bois (Arvieux, Molines), avec accompagnement de la communication par le Parc grâce à la réalisation d'une plaquette promotionnelle.
- Promotion de l'utilisation du mélèze dans le bâtiment (charpente, toitures, bardages, panneaux) et la signalisation des sentiers et itinéraires *(voir plus haut opération restauration toiture)*
- Appui aux partenaires locaux pour création de leur site Internet sur le modèle de celui du Parc Naturel régional du Queyras avec la maison de l'Artisanat, les associations A.C.C.A.T.E.Q, Ski club Queyras, A. briançonnaise de tourisme durable, Bio Queyras, Quai Rivoire, La Maison du Costume, le Bureau d'Etudes Europa développement, *(voir 5ème mission innovation expérimentation)*
- Atelier du Costume : le Parc a incité la constitution de l'Association "Costume d'autrefois" (but: restaurer des vêtements anciens et créer une nouvelle ligne) et a aidé à monter le dossier de demande de financement par les programmes européens

"Le Parc Naturel Régional apportera son aide aux artisans d'art par la promotion et la labellisation des meubles et objets sculptés et des produits valorisant pour l'image et la création locale, jouets, etc." (Chap. VI, Filière Bois, art. 16.2, p. 10, art. 16.2, p. 10)

2ème MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & SOCIAL

Commerce, Artisanat, P.M.E.

Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007*Action économique et sociale: Soutien à la vie locale permanente: Filière Bois, Commerce, Petite industrie, Nouvelles productions*

Objet	Maîtrise d'ouvrage pilotage partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement réalisation	Coût Indicatif
Chaudière bois déchiqueté Maison du Parc / Bibliothèque	Parc	Syndicat mixte du PNRQ	Contrat de Plan 2000 -2006	2003	61 K€ h.t.
Chauffage granulés de bois Maison de la nature à Ristolas	Parc	Ristolas	Contrat de Plan 2000 -2006	2003	ND
Eclairage photovoltaïque ruines Val d'Escreins	Parc / Cne	Vars	ADEME, Etat, Région, Cne	2006	12 K€ h.t.
Eclairage photovoltaïque et chauffe eau cabane berger Peas	Parc / Cne	Château Ville Vieille	ADEME, Etat, Région, CG05, SIE Queyras, Cne	2006	9,5 K€ h.t ;
Eclairage photovoltaïque chauffe eau (7) cabanes berger Val Peynin & Lombard	Parc / Cne	Aiguilles	Europe, Région, CG05, SIE Queyras, Cne	2006 - 2007	29,6 k€ h.t.
Eclairage photovoltaïque et chauffe eau (4) cabanes berger vallon de la Valette	Parc / Cne	Eygliers	ADEME, Etat, Région, CG05, SIE Queyras, Cne ??	2006 - 2007	30 k € h.t.
Réalisation de panneaux en mélèze pour sentiers	Parc	Artisans locaux, randonneurs	Contrat de Plan 2000 -2006	depuis 1997	Equipe Parc 3 personnes
Marque savoir faire du parc Jouets en bois	Parc	2 Artisans, (Arvieux, Molines)	Fonctionnement PNRQ	2006	ND
Atelier Maison du Costume	Association Costume autrefois	Association, habitants	Leader +	2004	ND

La mise en place de la marque "savoir faire du Parc naturel régional du Queyras" pour la fabrication de jouets en bois est une autre façon pour le Parc de participer au développement de l'activité économique locale. Cette marque permet de valoriser un savoir faire identitaire du territoire (travail du bois) et de soutenir l'utilisation des ressources locales (ici le pin à crochets) et le maintien des filières locales (scieurs, exploitants, etc.)

Les essences de Mélèze et de Pin Cembro, Pin à crochets jouent un rôle important dans l'économie locale, et sont valorisées par la production artisanale de meubles, jouets, de matériaux de construction (couverture, charpente) de panneaux indicateurs et ou encore de mobilier urbain.

C'est ce qu'a continué à encourager le syndicat mixte du Parc depuis 1997 en mettant en place le fonds de financement pour la réfection et le remplacement des toitures par des bardeaux en mélèze. Il l'a fait également pour l'installation de panneaux d'indication le long des itinéraires de randonnée

Il a surtout optimisé la filière bois dans un créneau innovant, la production d'énergie, en installant les premières chaudières à bois fonctionnant avec des plaquettes du Queyras ou provenant de sa périphérie et stimulant ainsi la multiplication de ce type d'installation.

La même conviction a incité le Parc à proposer pour de nombreux sites isolés en montagne, des équipements pour la production d'électricité photovoltaïque, assumant là aussi les engagements inscrits dans sa Charte.

Enfin, grâce à son expertise acquise dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, thème majeur du programme européen Leader +, le Parc a permis à plusieurs microentreprises locales et artisans de construire leur site professionnel pour la promotion ou la vente de leurs services.

4. Tourisme

Dans une région montagnaise comme le Queyras, le tourisme occupe une place primordiale et prépondérante dans l'économie locale où elle représente près de 80% de son activité. L'axe principal d'intervention pour le Parc dans ce domaine d'activité était constitué par la définition et la mise en œuvre

d'un schéma concerté de développement touristique dont les grands axes sont inscrits (pages 11 & 12 de la Charte).

4.1 Le Schéma concerté de développement touristique (voir descriptif en Annexe1).

Après une large concertation organisée en 1997 et 1998 avec les acteurs socioprofessionnels locaux et les élus, le Schéma a été adopté en 1999 avec 4 objectifs et un programme de 20 actions à engager à partir de 2000 pour les 10 ans à venir: **le programme pluriannuel de développement touristique du Queyras.**

" En charge de la conception et de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et garant de la pérennité des lieux, le Parc naturel régional du Queyras réunira l'ensemble des partenaires pour définir avec eux un schéma concerté de développement touristique. Dans les six mois suivant le renouvellement du label, le parc Naturel régional procédera, avec l'ensemble de ses partenaires à l'élaboration d'un schéma concerté de développement touristique dont il assurera pendant la période de validité du classe ment l'assistance à la mise en œuvre et le suivi" (Chap. VI, Art.16, 16.4, Tourisme, p. 11)

Ces actions, qui revêtent pour la majorité un caractère transversal en regard aux 5 missions du Parc se retrouvent conséquemment réparties dans les chapitres correspondant, on retiendra cependant :

- La centrale de réservation Guiltour: répondant en partie aux attentes locales, sa mise en place a permis de gérer et commercialiser une offre touristique de lits non banalisés alors hétérogène, ambition confirmée dans la Charte.
- La commercialisation électronique de l'offre touristique: basée sur l'utilisation d'une centrale de réservation on-line en temps réel et qualifiée par un outil de gestion de l'information touristique directement renseigné par les acteurs locaux. Ce système, maîtrisé par les populations locales est valorisé durant les intersaisons plus difficiles à commercialiser .
- L'équipement informatique des 10 points de vente par l'Office de Promotion du Tourisme du Queyras, Maître d'ouvrage avec 80% de financements assurés par les pouvoirs publics, a permis à tous les offices de tourisme d'utiliser ce système.

4.2. Expérimentation de Outil N.T.I.C pour le développement du Tourisme durable

En complément de ce schéma de développement touristique, le Parc a été invité à participer au niveau national à un test expérimental :

- L'expérimentation "Outil Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication " (N.T.I.C) pour le développement du Tourisme durable: 8 territoires pilotes, dont le Parc naturel régional du Queyras, ont été retenus en 2000 par l'A.F.I.T. Le but de cette expérience engagée en 2002 en partenariat avec divers acteurs locaux: proposer de nouvelles formes de consommation de séjour et tester en quoi la mise en place d'une centrale de réservation par Internet pouvait agir en faveur du Développement durable. Action menée en partenariat avec la S.E.M. Guiltour, par convention avec le Parc.

Présentée lors de la semaine de Développement durable en juin 2004, l'expérimentation se traduit par la mise en place, dans les outils de gestion de l'information touristique et de réservation, de critères précis relatifs au tourisme durable: architecture H.Q.E et en harmonie avec le paysage, utilisation de produits d'entretien biodégradables, économie locale (produits bio ou locaux), moyens de transports collectifs, social (organisation de soirées natures), excursions à thème, rencontres avec gens de pays et éthique (prise en compte des exigences liées aux handicapés).

4.3. Usage de la marque « Parc »

- Labellisations d'hébergements "Panda": aux côtés de Gîtes de France et du World Wide Fund (W.W.F) et à la demande de d'hébergeurs du territoire, le Parc a labellisé 4 hébergements "Panda" depuis 1999 : 2 gîtes d'étape (1999, 2005), 1 gîte rural (2006) et une unité de Chambres d'hôtes (2006), en remplacement du premier gîte labellisé en 1995 mais n'ayant pas souhaité renouveler le label.
- Travail préliminaire (2006) à la mise en place de la marque "Parc" pour les prestations d'hébergement en concertation avec les regroupements professionnels réunissant 25 hébergeurs (ass. chambres d'hôtes, de gîtes & refuges, union hôtelière). Charte à valider en juin 2007.

- Travail préliminaire (2006) à la mise en place de la marque "Parc" pour les services d'accompagnement d'activités de loisirs et de découverte en concertation avec une vingtaine de professionnels prestataires exerçant sur le territoire. Charte en cours de validation

" Concevoir et mettre en œuvre un programme novateur d'aménagements débouchant sur la commercialisation de produits touristiques nouveaux, labellisés, rémunérant à la fois les investissements et les services: le Parc Naturel Régional du Queyras qui a mis au service des professionnels du tourisme, hébergeurs et prestataires de service une centrale de production touristique et participe à l'élaboration d'une chaîne d'hôtels de nature, a établi des contacts avec la Fédération des Gîtes de France. Les premiers gîtes Panda labellisés par le WWF ont été identifiés dans le Queyras en 1995." (Chap. VI art 16.4/3 p.12)

4.4. Politique de formation des partenaires.

Après avoir fait assurer dans le cadre du Schéma concerté de développement touristique des compléments de formation auprès des partenaires professionnels (agents des Offices de Tourisme), notamment pour la maîtrise des nouveaux outils de communication, le Parc a entrepris des programmes de formation thématiques avec certains prestataires demandeurs comme les Accompagnateurs en Montagne, à raison de 2 par an depuis 2005.

"Afin de répondre aux exigences de qualité du label, une action d'information et de formation sera entreprise en direction des acteurs locaux pour les aider à poursuivre l'adaptation de leurs prestations aux demandes de la clientèle du Parc".

(Chap. VI, Art. 16, 16.4 5ème alinéa, p.11)

4.5. Politique de gestion du réseau de sentiers

Depuis l'origine en 1977, le Parc s'est investi dans la gestion du réseau de sentiers sur le Parc, en particulier sur les sentiers de Grande Randonnée avec une brigade de 3 personnes qui chaque saison surveillent et entretiennent (balisage, réfections) près de 400km de sentiers dont 234 de Grande Randonnée. (GR 5, 58, 541) (voir 4ème Mission: Aménagement,)

Un inventaire des itinéraires de randonnées pédestres a été réalisé par le Parc en 2002 ; 3 sentiers de lecture « nature » ont été déjà réalisés ; un sentier d'interprétation sur les canaux d'irrigation « Rouchas Frach » est en cours de réalisation à Molines, avec signalétique artistique et grande intégration paysagère.

"Les itinéraires de grandes randonnées (GR58, GR5, GR541) et un important réseau de sentiers de petites randonnées qui confèrent au Queyras une situation privilégiée doivent faire l'objet d'une analyse approfondie permettant de déceler les surfréquentations et de réguler, en conséquence, l'accès aux points fragilisés" Un effort soutenu doit être entrepris pour la conservation des sentiers traditionnels et leur signalisation qui doit être plus "informative".

(Chap. VI, Art. 16, 16.4a, p.12)

2ème MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL					
Tourisme					
Actions assurées ou impulsées par le PNRQ de 1997 à 2007					
Charte : Action économique et locale: soutien à la vie locale permanente : tourisme					
objet	Maîtrise ouvrage	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement - réalisation	
Préparation du schéma concerté de développement touristique	Parc / acteurs locaux	OPTQ, prestataires tourisme	Contrat d'objectif	1997 - 1998	
Mise en oeuvre du Schéma concerté dév. touristique (20 actions priorit.)	Parc / acteurs locaux	OPTQ, prestataires tourisme	Contrat d'objectif Contrat territorial	2000- 2007	
Balisage sentiers de randonnée GR 58 GR5 GR 541 234 km	Parc	Tout public, Conseil Général	Fonctionnement PNRQ	Depuis 1977	
Itinéraire de rand. transfrontal. en liberté avec 5 parcs	OPTQ / C.M. Val Varaita/ Guiltour	Prestataires accompagnateurs	Europe Interreg IIIA	2004 - 2005	
carte transfrontalière col d'agnel	OPTQ / C.M. Val Varaita	Cnes, visiteurs, prestataires	Europe Interreg IIIA	2005	
Inventaire itinéraires rando. Pédestre	Parc	CG05	Fonctionnement Parc	2005	
3 Sentiers lecture nature	Parc	Cnes du Parc		2002	
Centrale de réservation Logitour	Guiltour	Guiltour, prestataires tourisme PNRQ	Contrat territorial 2000-2006 50% par l'Etat	2001	
Equipt informat. O.T. 10 pts de vente	OPTQ	O.T de 8 Cnes	Contrat territorial 2000- 2006 Etat, Région, CG 05, à 80%	Fin 2003	
Commercialisation internet offre touristique	OPTQ / CdC / PNRQ	Prestataires de tourisme Cnes	Contrat territorial 2000- 2006	Fin 2003	
Accompagnement, suivi & formation de Logitour	Parc / OPTQ	OPTQ, prestataires	50% Etat sur 2 ans	2000 ?	
Forum internat Tour. solidaire	Parc	Prestataires	Fonctionnement Parc + Europe	25 26 sept 2003	
Suivi Tour. Durable	Parc/Guiltour	prestataires		2002 2006	

Site touristique transfrontalier alpin SITTALP	OPTQ / Parc	O.T 8 Cnes	Interreg IIIA	2005 2006---	
Observatoire du tourisme	OPTQ	OPTQ, Cnes Parc	Leader II	2000 + ?	
Label gîte panda la Fruitière Arvieux Villargaudin	Parc/WWF/GdF	Prestataire	Fonctionnement Parc + Leader	2005	
Label Gîte Panda Cadran solaire Montabardon (Château V.Vieille)	Parc	Prestataire	Fonctionnement Parc + Leader	2005	
Label Gîte Panda la barma, maison neuve Ristolas	Parc	Prestataire	Fonctionnement Parc + Leader	2006	
Label gîte panda le grand Queyras Molines	Parc	Prestataire	Fonctionnement Parc + Leader	2006	
Organisation rencontre réseau MAB	Parc	Partenaires, Parc	Europe Interreg	Septembre 2005	
Observatoire transfrontalier fréquentation touristique	OPTQ / C.M. Val Varaita	Cnes Parc prestataires tour	Europe Interreg	2006	
Formation linguistique I., GB, G.	Parc OPTQ	Prestataires tour	Europe Interreg	2006	
Formation écovolontaires pastoraux au sujet du loup	Association nat. Vercors	Volontaires pastoraux	Fonctionnement Parc	2006	
Formation accompagnateurs montagne	Parc	Professionnels du Parc	Fonctionnement Parc	2006	

4.6. L'animation en accompagnement des mesures en faveur du tourisme

Le Parc et les partenaires locaux, surtout l' A.C.S.S.Q. ont développé ces dix dernières années une politique d'animation locale par le biais d'évènements destinés à fidéliser le public, qu'il s'agisse des habitants comme des visiteurs. Certaines de ces manifestations ont pour objectif majeur d'allonger la saison touristique, en particulier de la mi-Juin à la mi-septembre.

Ainsi sont organisées depuis 1994 et durant 3 jours à Abriés le Festival «Musique Queyras», la Nuit du Conte, au cœur des différentes manifestations culturelles en Queyras, le Tournoi d'Echecs de haute Montagne en Dauphiné, dans la première semaine de Juillet et le "Festival du livre et de l'Image de Montagne en Queyras.

Cette dernière manifestation dont la 17ème édition est prévue en 2007 est très signalée: Il s'agit d'un évènement régulier chaque été, centralisé à Aiguilles mais étendu depuis 2001 à l'ensemble de 8 communes du Queyras quand le Parc est devenu partenaire de cette manifestation.

D'autres manifestations sont plus ciblées vers des catégories professionnelles comme les rencontres inter-parcs du réseau Alpin (Juin 2000), les rencontres de coopération internationale décentralisée des Parcs (Déc. 2003), le Forum international du Tourisme solidaire à l'automne 2004.

"Le Parc soutiendra aux plans technique, administratif et financier les initiatives individuelles ou associatives visant à animer la vie locale, à promouvoir les relations entre les habitants des différentes vallées, à créer un esprit unitaire"Queyras" (Chap. VI, Art. 16.5 : Qualité de la vie 6^{ème} §, p. 13.)

4.7. Promotions – Salons

Avec son principal partenaire en la matière, l'Office de Promotion du Tourisme en Queyras, mais aussi avec les services du Comité régional du Tourisme, voire celui du Département, le Parc a assuré son rôle de promoteur des richesses culturelles et naturelles de son territoire en participant à certaines manifestations et salons privilégiant les thèmes et les valeurs qu'il défend.

Ce sont principalement des évènements annuels organisés ou soutenus par le Conseil Régional comme les "Rencontres de l'Environnement", la Fête des Parcs (octobre 2006), ou par la Fédération des Parcs pour les Journées annuelles, l'Anniversaire des 30 ans des Parcs en 1997,etc. Localement sur son territoire, le Parc participe depuis 1997 à la foire exposition de Château Queyras, la foire aux agnelles de Ceillac, et d'autres foires agricoles.

Certains évènements nationaux comme le salon de l'Agriculture à Paris (en 1998, 2006), celui du "Bien être au naturel" depuis 2004 à Lille, le salon Primevère depuis 2004, le salon "slow food terra madre" à Turin en 2006 ou plus régulièrement le salon "Top Montagne" depuis 1999 et récemment en 2007 le salon de la Randonnée.

Enfin il convient de souligner les récentes conceptions et mises en fonctionnement des sites Internet, principalement celui de l'O.P.T.Q (www. Queyras.com) et du Parc (www. pnr-queyras.fr) qui permettent aujourd'hui de diffuser une information actualisée et ciblée sur les thèmes de développement et de protection promus par le Parc.

2ème MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & SOCIAL

Tourisme : animation - promotion

Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007

Charte : Action économique et locale: soutien à la vie locale permanente : tourisme

Objet	Maîtr. d'ouvrage pilotage/ parten.	Bénéficiaire	Programme financement	Réalisation / engagement	
Foire Expo du Queyras foire agricole, f. agnelles		Cnes, Habitants, visiteurs, producteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1994	
Rencontres régionales annuelles de l'Environnement (3 jours)	ARPE/ Région	Cnes Parc, visiteurs collectivités	Fonctionnement Parc	Depuis 1997	
Festival du Livre & de l'Image de Montagne en Queyras	Ass. ACSSQ	Cnes, Habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006 CG 05	Depuis 1997	
Festival & Nuit du Conte	Ass. ACSSQ	Cnes, Habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1997	
Festival Musique Queyras	Ass. ACSSQ	Cnes, Habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1994	
Tournoi d'Echecs de haute Montagne en Dauphiné	Ass. ACSSQ	Cnes, Habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1998	
Salon Top Montagne	Parc	Prestataires, visiteurs	Fonctionnement Parc	Depuis 1999	
Accueil Forum international du Tourisme solidaire	Parc/	Professionnels tourisme	Fonctionnement Parc	Automne 2003 25 - 26 sept	
Salon de l'agriculture Paris	Parc/ CRT	Product. var. anciennes		Mars1998, 2006	
Salon slow food terra madre Turin	Parc/	Product. var. anciennes		Oct. 2006	
Salon à Lille	Parc/ OPTQ	Cnes, visiteurs, prestataires	Participation Parc	Nov. 2004	
Salon Primevère	Parc/ OPTQ				
Journées du Patrimoine		Cnes, Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	Depuis 2003	
Pass patrimoine	Parc/ OPTQ	Cnes, Habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 2004	
Salon de la randonnée Paris	Parc/ CRT	Cnes, prestataires, visiteurs	Fonctionnement Parc	2007	

L'apport du Parc pour le développement touristique de son territoire, activité locale dominante, a été déterminant durant ces dix dernières années : Il a en effet réussi à définir puis mettre en œuvre le schéma concerté de développement touristique tel que prévu dans la Charte, correspondant à un programme de 20 actions déclinées suivant les 5 missions fondatrice des parcs

Grâce à l'intégration de ce Schéma dans le Contrat de plan de l'époque, les financements mobilisés ont permis de réaliser la quasi totalité de ces actions dont les premiers bénéficiaires sont les partenaires professionnels avec le développement d'un système de réservation télématique, la commercialisation électronique de l'offre et l'équipement informatique des Offices de tourisme.

Le Parc a en outre été sélectionné au niveau national pour une expérimentation de l'usage des nouvelles technologies informatiques et de la communication en faveur du tourisme durable. Il a ainsi pu mobiliser de nombreux hébergeurs du territoire et les sensibiliser à ce type de tourisme que les Parcs privilégient. Cependant, cet essai mériterait maintenant d'être transformé avec un véritable engagement de ces prestataires et une intégration des critères de développement durable dans les services offerts. Comme l'ont déjà manifesté quelques uns en s'inscrivant dans une logique de labellisation en s'engageant sur un cahier des charges, l'objectif serait d'aboutir à une adhésion à la Charte Européenne de tourisme durable, comme l'ont déjà fait 2 Parcs naturels régionaux de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Il s'agit là d'un engagement fort confirmant une adhésion aux principes de développement durable par les professionnels à l'activité touristique sur un territoire de Parc naturel régional avec lequel ils acceptent de travailler pour atteindre ensemble ses objectifs.

le syndicat mixte du Parc a par ailleurs validé les engagements de sa Charte avec plus de profit dans deux domaines : la labellisation de 4 hébergements "Panda», et la poursuite de sa politique de gestion du réseau de sentiers de randonnée (400 km) grâce à son équipe d'intervention de 3 personnes, assurant un service régulier depuis plus de 10 ans, d'entretien et de mise en valeur du territoire au profit de cette pratique privilégiée par les Parcs naturels régionaux.

Plus récemment, le syndicat mixte du Parc a favorisé des initiatives conjointes avec des partenaires transalpins en mobilisant les financements des programmes européens Interreg. Les objectifs sont de développer un tourisme transnational entre le Queyras et les communautés de montagne italiennes voisines, une identité commune et la mise en réseau des 4 parcs italiens et celui du Queyras autour du Mont Viso.

Enfin, grâce à l'implication forte d'une Association, l' A.C.S.S.Q., partenaire très active en matière d'animation et de vie locale, des manifestations culturelles ont pu être développées et renouvelées chaque année durant la saison estivale, fidélisant un public de visiteurs comme d'habitants appréciant la qualité de ces événements. Cette contribution de partenaires associatifs pour l'animation du territoire mérite d'être signalée car elle contribue objectivement à la réalisation des engagements de la Charte.

Elle souligne la vitalité d'un secteur associatif très mobilisé sur certains thèmes où le syndicat mixte du Parc n'intervient pas ou que très modestement; elle démontre aussi tout l'intérêt que ce dernier peut trouver à nouer des partenariats plus formels afin de s'appuyer sur des compétences externes et en faire profiter d'autres communes de son territoire.

5. Vie culturelle locale

C'est sous cette rubrique et dans le chapitre action économique et sociale qu'est développé dans la Charte le volet vie sociale, culturelle et cadre de vie. Le Parc a pu, dans ce domaine voir se développer sur son territoire de nombreuses initiatives portées ou relayées par l' A.C.S.S.Q, comme :

- l' Organisation Journées du Patrimoine: manifestation articulées autour de la célébration européenne le 3ème week end de septembre, mais programmées une semaine avant afin de faciliter la visite d'autres sites dans le département et de disposer d'intervenants, autrement mobilisés. Cette manifestation est généralement prolongée par cycles de conférences.
- Mise en place d'une Point Public Queyras/ E.R.E.F à Aiguilles pour assurer et pérenniser un meilleur service public essentiel à la survie économique et sociale du territoire: agréé centre social, point Cyber espace avec comme partenaires les services déconcentrés de l'Etat (E.I.C, A.N.P.E, D.D.J.S/J.E.P, C.L.S.H, D.D.A.S.S/P.M.I.)
- Réalisation de l'opération Cyber. Queyras: pour sensibiliser à l'usage d'Internet les agriculteurs (16 & 17 nov. 2004) à Aiguilles par l' A.D.F.P.A (Association. Départementale pour la Formation et le perfectionnement des agriculteurs des Hautes Alpes.
- Réalisation de Opération Ciné Parc (2000 – 2007): organisé périodiquement par le Parc dans chacune des Bibliothèques avec 4 films par semaine en saison hivernale (fréquentation moyenne de 2000 entrées par an, accès gratuit).
- Organisation par le Parc de la consultation et du débat participatif pour le renouvellement de la Charte (2005 -2006).
- Organisation de sessions de formation pour la promotion et l'innovation.
- Organisation de cycles de conférences (10) en partenariat avec le Parc en 2006.

²⁹L'isolement géographique des populations du Queyras doit être compensé par des moyens de communication et de télécommunications adaptées, des services publics performants, une vie sociale et culturelle active, un cadre de vie confortable et sécurisant. Le parc Naturel Régional apportera son concours constant aux communes et au District pour maintenir et améliorer les services publics et la vie locale. " (Chap. VI, Art. 16, 16.5. Qualité de la vie, p. 12)

"Le Parc soutiendra aux plans technique, administratif et financier les initiatives individuelles ou associatives visant à animer la vie locale, à promouvoir les relations entre les habitants des différentes vallées, à créer un esprit unitaire « Queyras ». (Chap. VI, Action économique et sociale, art. 16.5, Qualité de la vie, dernier alinéa, p.12)

- Opération collective de la mémoire avec la 1^{ère} journée du 10.07.2003 suite au débat "Conservation de la mémoire" du 2.05.2003. en collaboration avec le Conseil Général, l'A.C.S.S.Q. et le Parc : méthodologie de collecte mise au point expérimentalement pour l'usage des plantes autrefois

"Le Parc Naturel Régional recherchera les concours nécessaires à la collecte et à la transmission de tout ce qui constitue

la mémoire collective et les savoir faire et risque de disparaître à jamais (us et coutumes, savoir faire, patois, légende, etc..) « (Chap. VI. Action Economique et sociale, art. 17 : vie culturelle locale, p. 13.)

Par ailleurs, le Parc a veillé à l'organisation d'événements, parfois festifs, destinés principalement aux habitants du territoire en profitant de l'opportunité de concours et de prêts de matériel d'exposition fournis par ses partenaires:

- Exposition en juillet 2003 à Fort Queyras: «Les Alpes, espaces de mythe de vie» imaginée par le réseau des espaces protégés de l'Arc Alpin, puis circulant sur les parcs italiens voisins du Mt Viso (Gran Bosco, Orsiera Rocciavrè, Val Trocea, Po tratto Cunese) en 2002 à l'occasion de l'année Internationale des montagnes (Interreg III a)
- Organisation le 27 sept. 2005 de la fête du Parc, dans le cadre d'un programme inter parcs financé par l'institution régionale.
- Organisation de l'exposition sur la forteresse Vauban à Château Queyras
- Organisation de la Fête de l'Europe par le Parc (9 mai 2003) à la maison de la Nature à Ristolas, renouvellement de l'évènement en 2004 et 2005.

Dans un esprit de développement économique et culturel local le parc du Queyras se veut porteur d'une politique de développement dynamique. Il est l'instrument qui permet de concilier le développement économique, social et culturel de la région et la mise en valeur des patrimoines naturels et humains qui en constituent le principal support (Chap. II, art. 3c)

"Il s'investit dans les actions d'animation de la vie locale susceptibles de mobiliser la population autour d'un projet dynamique de développement fondé sur la protection du milieu et la valorisation du patrimoine" (Chap. VI. Action Economique locale, art.17, vie culturelle locale p.13)

2eme MISSION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL					
<i>Action économique et locale: soutien à la vie locale permanente : Vie culturelle locale</i>					
Actions assurées ou impulsées par le PNRQ (1997 – 2007)					
objet	Maîtrise ouvrage / pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement réalisation	
Espace rural emploi formation (EREF)	A.C.S.S.Q	Cnes, Habitants	Contrat territorial 2001 -2006	2001- 2003	
Etude de faisabilité Maison Costume	Association	Cne, habitants,	Contrat territorial 2001 -2006	2003	
Maison du Costume Abriés	Association	Cne, habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	2004 - 2006	
Nuit du Conte	A.C.S.S.Q	Cnes, Habitants visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	2002 - 2005	
Festival « Musique Queyras »	A.C.S.S.Q	Cnes, Habitants visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1994	
Journées du Patrimoine + Cycle conférences	Associations/ Parc/Cnes	Cnes, Habitants visiteurs	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1997	
Mémoire en Queyras	A.C.S.S.Q / Parc	Habitants, visiteurs	Etat, Région, Europe	2003	
Festival du livre	A.C.S.S.Q / Parc	Cnes, habitants	Contrat territorial 2001 -2006	Depuis 1997	
Ciné parc	Parc/ CdC Queyras	Cnes habitants	Contrat territorial 2001 - 2006	2002 2006	
Organisation fête de l'Europe expo transfront Mt Viso	Parc/ GAL	Cnes, Habitants visiteurs,	PNRQ fonct/ Europe	2003 – 2004 -2005	
Organisation foire expo du Q	A.C.S.S.Q ?	Cnes, habitants, producteurs	ND		
Organisation fête du parc	Parc, Région, prestat.	Cnes, habitants,	Parc + région		
Organisation expo Montagnes mythiques de l'Arc Alpin	PNRQ / parcs italiens	Cnes, habitants, visiteurs	Interreg III a	2002 2003	
Rencontres coop. Internationale des parcs	Parc	PNR, ONG, collectivités, Fédération des parcs	Région Féd. des Parcs	3 -4 déc. 2003	
Programme transfrontalier Escartoun	Parc	Habitants, visiteurs,	Interreg III a Alcotra	2006	
Organisation consultation des habitants pour la Charte 2007	Parc	Habitants	ND	2005 2006	

Bilan global de la 2ème Mission, Développement économique et social

En matière d'animation de la vie locale, le parc a assuré une grande partie de ses engagements grâce à l'aménagement de ses 6 bibliothèques qui, outre cette fonction, offrent aux habitants des services de multimédias et l'accès gratuit à des séances de cinéma. Cette prestation est vécue comme une grande réussite à porter au crédit du Parc avec des niveaux de fréquentations conséquents par rapport à la quantité de résidents dans les villages.

En matière d'éducation à l'environnement, le Parc, hormis l'organisation de quelques évènements convenus, n'a pas engagé d'animations périodiques d'animation et de sensibilisation extra scolaire d'éducation à l'environnement comme le prévoyait pourtant sa Charte

De même l'engagement de "collecte et transmission de tout ce qui constitue la mémoire collective" n'a pas fait l'objet d'initiatives du Parc pour relayer celle portée par l'association A.C.S.S.Q. et dont les premiers résultats sont restés sans lendemains.

D'autres actions d'animations sociales se déclinent régulièrement sur le territoire du Parc et sont à porter au crédit de cette même association (ou d'autres ?) qui a su répondre aux besoins des habitants en aménagements des pôles de services et d'entraide très appréciés en secteur rural.

En résumé, pour cette mission de développement économique et social, **le Parc s'est fortement investi aux côtés des acteurs locaux dans quatre domaines, par ordre décroissant d'importance :**

- **Le Tourisme grâce à l'application du schéma concerté de développement tel qu'annoncé dans la Charte, et au travers d'une expérimentation proposée par l'agence nationale de tourisme de l'A.F.I.T. Ce schéma, appuyé sur le plan financier par le contrat de plan a été permis aux acteurs locaux une réelle avancée dans leur maîtrise des équipements informatiques pour assurer la commercialisation des séjours. Par contre le Schéma n'a réalisé qu'une partie seulement de son programme de 20 actions**

Par contre le Parc n'a pas su tirer profit de ses efforts pour développer le concept de tourisme durable à la suite de cette expérience proposée par l'A.F.I.T. et le traduire par une adhésion à la Charte européenne de tourisme durable à l'époque promue par la fédération des parcs et retenus par deux autres parcs de la région PACA.

Certains prestataires de service ont bénéficié aussi de l'engagement du Parc, grâce à la labellisation d'hébergements "Panda" ou de la marque Parc comme c'est le cas, actuellement à l'étude pour des accompagnateurs de montagne.

- **Le pastoralisme et en particulier avec tous les dispositifs, dont la brigade pastorale du parc mis en place, pour assurer le maintien de cette activité très importante pour le territoire et l'économie locale et permettre les adaptations nécessaires face au retour du loup.**

- **L'agriculture grâce aux efforts déployés par le Parc pour inciter au développement de nouvelles cultures ou l'obtention de la Marque Parc, ainsi que pour la mise en œuvre avec les partenaires agricoles de différentes mesures agro-environnementales**

- **L'artisanat local avec le développement de la filière bois, tant dans son application traditionnelle grâce au rôle moteur du Parc pour les opérations de réhabilitations des toitures en utilisant le mélèze, et dans d'autres applications, y compris artisanales, que dans le domaine de l'énergie avec la promotion faite pour les chaudières à bois déchiqueté.**

En ce qui concerne le développement social, le rôle du Parc a été concentré sur l'aménagement et l'animation de son réseau de Bibliothèques multimédia accompagné du service Cinéparc. Il s'agit là d'un succès indéniable à porter au crédit du Parc qui a consenti des moyens financiers conséquents en investissements et fonctionnement.

L'implication du Parc dans les autres formes de services, d'aménagements et d'animation pour le développement social et la vie locale est beaucoup plus modeste mais a été avantageusement relayée par l'implication efficace de l'Association Culturelle, Sociale et Sportive du Queyras.

3ème mission: EDUCATION, INFORMATION

(4ème grand objectif et mission du Parc naturel régional du Queyras inscrits dans la Charte: sensibilisation, éducation)

Cette mission regroupe les actions de sensibilisation, d'éducation, de formation à l'environnement, sur les richesses et spécificités du territoire, ses enjeux et fragilités, et façon plus générale l'information et l'accueil du public. Elle concerne en premier lieu la population du territoire en général, c'est-à-dire les acteurs locaux, élus, socioprofessionnels, les adultes et les enfants, en second lieu les visiteurs, touristes, scolaires en provenance d'autres établissements que ceux du territoire.

La mission "éducation à l'environnement et au développement durable" a été reconnue en 2002 mais c'est en 2005 qu'est décidé le recrutement d'une chargée de Mission. Auparavant, cette mission était assurée successivement par plusieurs chargés de mission en charge de programmes incluant souvent un volet animation, sensibilisation, ou information des publics concernés.

1. Sensibilisation

- Sensibilisation des élus aux procédés et installations de stations d'épuration : la Chargée de mission en charge de l'Eau ou du Comité de Rivière a organisé en décembre 2001 une visite pour présenter aux élus du Bassin versant du Guil les installations et procédés d'épuration "rustiques" et les aider à choisir la solution la plus adaptée aux besoins de leur commune. De même en novembre 2003 une autre visite était organisée pour présenter les différents procédés d'épuration envisageables.
- Sensibilisation également des populations locales avec l'opération nettoyage du Guil organisée le 1^{er} Juin 2005 sur la commune d' Abriès par la Communauté de Communes du Queyras, enfin la quinzaine puis la semaine de l'Eau "découverte de notre ressource en eau" en juillet 2005 et 2006.
- Organisation de journées thématiques comme "les journées du paysage en Guillestrois et Queyras" réunissant 150 participants (30 -31 Mars 2001), les 4èmes rencontres départementales "Eau & Pédagogie" (Juin 2002), la semaine pour le développement durable (2-8 juin 2003), ou plus récemment une journée sur ce thème avec la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras à Château Queyras (17 mai 2006).

Toutes ces actions de sensibilisation concourent à associer les habitants aux opérations conduites par le Syndicat mixte du Parc et à les informer régulièrement sur la réalisation des objectifs fixés dans la Charte

... "Il s'investit dans les actions d'animation de la vie locale susceptibles de mobiliser la population autour d'un projet dynamique de développement fondé sur la protection du milieu et la valorisation du patrimoine" Chap. VI. Action Economique locale, art.17, vie culturelle locale, p.13

... "Le Parc Naturel Régional poursuivra une action convaincue de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en direction de la population et particulièrement des jeunes. Outre le montage d'interventions menées en partenariat avec les enseignants, il prolongera son action en offrant aux jeunes une animation régulière, extra scolaire de découverte de l'environnement local et des pratiques régulières de pleine nature" (Chap. VI. Action Economique et sociale. Art 17 Vie culturelle locale, p. 13.)

2. Education

La Charte spécifie que "l'éducation et la formation à l'environnement demeurent des composantes d'un important secteur d'intervention du Parc". Cela s'est traduit depuis ces 5 dernières années principalement par l'organisation de sessions éducatives dédiées au public scolaire et universitaire élèves comme enseignants qui ont bénéficié au cours des dix dernières années de cet engagement du Parc

- Accueil de scolaires et universitaires: en partenariat avec l'I.U.P. dédié aux Métiers de la Montagne de Gap à la maison de la Nature à Ristolas (Année scolaire 2002 - 2003)
- Intervention auprès d'une classe transplantée "à la rencontre de Monsieur trichoptère" en juin 2005. Une classe du primaire séjournant au chant du Guil a pu se familiariser avec cet invertébré aquatique qui tapit le fond du Guil à cette période de l'année.
- Animations auprès de classes de découverte avec différentes structures: 14 interventions en 2006, 10,5 en 2007, auprès des écoles locales et en déplacement sur le territoire du Parc, y compris une école transalpine.
- Animations sur le thème "Un parc naturel régional: un patrimoine naturel, des activités humaines" pour des classes extérieures au territoire (7 demi journées) et sur "Chouettes et hiboux du Queyras": (3 demi journées) en janvier, février, et mars 2007.
- Projet pédagogique sur le thème de l'eau avec les écoles du territoire, en partenariat avec l'A.C.S.S.Q durant l'année 2006 2007 avec restitution des travaux prévue pour l'été 2007

- Développement d'un partenariat (convention en 2003) pour l'usage de la maison de la Nature avec les centres Léo Lagrange à Aiguilles et la ville de Tremblay à Ristolas

"Pendant les périodes de fréquentation touristique, il intervient auprès des classes transplantées, des centres de vacances ou de toute autre structure d'hébergement et d'accueil pour valoriser les éléments de ce patrimoine humain et naturel"

Chap. VI. Action Economique locale, art.17, vie culturelle locale, 7eme alinéa p.13)

- Enfin, le Parc après avoir conclu un partenariat avec l'Education nationale en Juillet 2002, s'engageait dans la conception d'une brochure pédagogique d'appel de 30 pages destinée aux enseignants (2003) "découvrir, apprendre, apprécier" éditée à 8500 ex, et proposant 36 sorties scolaires sur les thèmes du développement économique, écologique ou social du territoire du Parc. Ce document a été complété en 2004 par des fiches pédagogiques.

- En 2005, le parc organisait 3 ateliers pédagogiques: (les 1^{er} fév. 22 mars, 13 sept 2005). .pour assurer la coordination et le cadrage de projets d'éducation à l'environnement des écoles du Parc: Abriés, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château -Queyras, Eygliers, Molines, St Véran, Château Ville-Vieille

" Education et formation à l'environnement demeureront donc les composantes d'un important secteur d'intervention du Parc. Cette mission implicitement menée par le biais des programmes de communication et d'interprétation doit s'exercer aussi, en tant que telle, auprès des scolaires, en particulier, de ceux de la vallée. Dans ce cas, la mission dépassera largement le cadre purement éducatif. Elle pourra jeter en quelque sorte les bases d'une valorisation professionnelle des futurs acteurs de l'économie locale. Plus largement, le Parc s'investira en direction des publics extérieurs" (Chap. V., Art 15. Education et Formation à l'Environnement, p. 10).

3. Formation :

La Charte spécifie que "l'éducation et la formation à l'environnement demeurent des composantes d'un important secteur d'intervention du Parc". Cela s'est traduit depuis 1997 par l'organisation de sessions de formation dédiées à des adultes: élus, professionnels :

- sur la chimie et Police de l' Eau en 2006 en partenariat avec le Conseil supérieur de la pêche
- sur les risques naturels à Aiguilles en partenariat avec le Centre méditerranéen de l'Environnement et le Réseau Education Environnement des Hautes Alpes. (du 13 au 15 mars 2005) ainsi qu'un Campus "L'homme et les risques naturels en montagne" (du 24 août au 16 sept. 2006)
- pour une quinzaine de prestataires et personnes ressource du Parc (accompagnateurs et guides de pays) sur la base du travail élaboré par la nouvelle commission pédagogique et en relation avec la brochure pédagogique
- pour des gardes du Parc, (en partenariat avec le C.R.A.V.E), pour des partenaires italiens sur le thème de la diversification de la production agricole
- pour des accompagnateurs de Montagne, guides, animateurs nature, éducateurs environnement (20) en 2006, réunions préparatoires pour l'usage de la marque "Accueil du Parc naturel régional du Queyras" pour les prestations d'accompagnement et validation de sa charte.

"Ainsi la marque Parc Naturel Régional du Queyras pourra être attribuée à des prestations éducatives de qualité élaborées en concertation avec le Parc" (Chap. V., art. 15, p. 10)

3ème MISSION : EDUCATION INFORMATION					
Sensibilisation Education à l'Environnement					
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007.					
objet	Maîtrise d'ouvrage pilotage partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme financement	Engagement réalisation	
Mission Educ environnement et recrutement chgé de mission	Parc	Habitants, scolaires, prest. tourisme	Fonctionnement Parc	2002, 2005	
Rencontres réseau PNR sud est	Parc	Réseau ajoin des parcs	Fonctionnement	2000	
Rencontres coop internat. Parcs	Parc/ Fédé	Réseau des Parcs, Région, Dépt	Région Fédé CG N P Calais	2003	
Accueil scolaire	Parc	Scolaires régionaux	Fonctionnement PNRQ	2002-2003	
Organisation journées Paysage en Guillestrois & Queyras	Parc	150 participants	Leader II	30 -31 Mars 2001	
Organisation visite élus procédés épuration "rustiques"	Parc	Elus Parc	Contrat territorial 2001 – 2006 (Ct de Rivière)	Déc.2001	

Organisation & accueil 4eme renc. départ. Eau & Pédagogie	Parc	Ecoles (??)	Contrat territorial 2001 – 2006 (Ct de Rivière)	Juin 2002	
Organisation visite élus procédés épuration envisageables	Parc	Elus Parc	Contrat territorial 2001 – 2006 (Ct de Rivière)	Nov. 2003	
Brochure pédagogique d'appel	Parc / Educ. Nat	Enseignants, scolaires	Région PACA 80 %	2003	
Fiches pédag. pour brochure	Parc / Educ. Nat.	Enseignants, scolaires	Fonctionnement Parc	2004	
Accueil Etud. IUP., M. de la Nat	Parc/ IUP Gap	Universitaires,		2002-2003	
Programme de formation	Parc / Educ. Nat.	Guides de pays, accompagnateurs (15		18 nov. 2003	
Format. chimie & police de l'eau	CSP / Parc	Agents collectivités ?	Interreg Aqua	2004	
Organisat. quinz. & sem. de l' Eau	Parc	Habitants, visiteurs, scolaires	Fonctionnement Parc	Juillet 2005, 2006	
Organisation Journées formation risques naturels Aiguilles	Parc/ CME / REE 05	Acteurs locaux	Fonctionnement Parc	13 -15. mars 2003	
Organisation semaine Dev. Dur.	Parc	Habitants	Fonctionnement Parc	2- 8 juin 2003	
Organisation journée Dev. Dur.	Parc/ CdC Queyras/ V.Vieille	Habitants	Fonctionnement Parc	17 mai 2006	
Animation pour classe transplant. Sur trichoptère	Parc	Scolaires de l'extérieur	Fonctionnement Parc	2005	
Org. journée nettoyage rivières	Parc / CdC Queyras	Habitants Abriès	Fonctionnement Parc	1. Juin 2005	
Organisation journée Dev. Dur.	Parc / CdC Queyras	Habitants	Fonctionnement Parc	17 mai 2006	
Kit pédagogique sur BV du Guil	Parc / Maison nature	Scolaires Parc	Ct de Rivière	2006	
Organisation 3 ateliers pédagog.	Parc / Educ. nat.	Enseignants, Scolaires Parc	Fonctionnement Parc	2006	
Organisation journée formation pour les élus sur les risques	Parc	Elus du Parc	Ct de Rivière	Mars 2006	
Organisation Campus sur les risques	Parc / CME	Habitants de Ceillac	Ct de Rivière	24.08 16.09. 2006	
Guide gestion eau en montagne	CSP	professionnels	Europe INTERREG Aqua		
Organisation 1ere quinz. de l'eau	Parc	Parc ??????		Juillet 2005	
Organisation Semaine de l'eau	Parc	Habitants visiteurs	Ct de Rivière	Juillet 2006	
Formation des gardes du Parc	Parc / CRAVE	Territoire du PNRQ		2006	
Animations classes découverte 14 interventions	Parc	Scolaires du parc et de l'extérieur	Fonctionnement	2006	
Animations classes découverte 10 ½ journées	Parc	Scolaires du parc et de l'extérieur	Fonctionnement	Hiver 2007	
Formation partenaires italiens diversification product. agricole	Parc	Partenaires italiens	Fonctionnement PNRQ	Juillet 2006	
Sensibilisation Agriculteurs Internet	ACSSQ / ADFPA	Agriculteurs Parc		2006	
Projet pédagogique sur l'eau + restitution travaux	ACSSQ / Parc/CdC	Enseignants, scolaires	Fonctionnement parc/CdC	2006 2007	
Ouvrage initiation connaissance invertébrés d'eau douce	CSP/ Maison de l'eau	Enseignants, scolaires	Europe INTERREG Aqua	2006 -2007	
7eme nuit de la Chouette	Parc/LPO/FPRNF	Habitants	PNRQ (Fonct)	31 .03.2007	

La mission de sensibilisation à l'environnement a été tardivement engagée en 2002 et n a été assurée qu'irrégulièrement depuis 1997 jusqu'au recrutement récent (2005) d'une chargée de mission.

Entre-temps elle a été partiellement déclinée grâce à différents chargés de mission dont une partie des attributions comprenait l'animation d'un volet pédagogique, notamment pour la mission Rivière.

Ainsi des élus ont ils pu bénéficier de visites pédagogiques de terrain et s'informer des solutions d'assainissement les plus adaptées à leurs besoins. De même ont été organisées pour des acteurs locaux des journées de sensibilisation sur l'Eau, le paysage, le développement durable, thèmes au cœur de l'action du Parc.

Des sessions de formation ont pu également être assurées par le Parc auprès de professionnels concernant les risques naturels, la chimie et la police sur l'Eau; la diversification de la production agricole pour des agents techniques transalpins, les richesses patrimoniales et l'environnement pour des accompagnateurs de montagne ainsi que pour d'autres prestataires de services

Des réunions préparatoires pour le droit d'usage de la marque "Accueil du Parc Naturel régional du Queyras" ont été organisées auprès d'un noyau de prestataires avec qui une réflexion s'est engagée. La reconnaissance de cette marque sur les prestations d'accompagnement de certains professionnels exerçant sur le territoire contribuera à les qualifier tout en complétant le Parc dans sa mission d'éducation à l'environnement.

La réalisation, en partenariat avec les services de l'inspection académique, d'un document d'appel a permis de sensibiliser les enseignants aux possibilités ouvertes sur le Queyras en matière de ressources et supports pédagogiques ainsi que d'y associer des prestataires et des structures d'accueil agréées pour l'hébergement des scolaires.

L'aménagement de nouveaux supports pédagogiques sur le territoire du Parc avec quatre espaces Muséographiques depuis 1997, venant compléter l'Espace géologique, constitue par ailleurs un nouvel atout que le Parc a commencé à exploiter.

Le Parc bénéficie de la présence sur son territoire ou en périphérie d'au moins deux structures associatives (C.P.I.E., Maison départementale de la Nature) dédiées à l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et qui pourraient avantageusement compléter son action. Il n'a pas pu établir à ce jour de convention de partenariat avec ces structures, sauf ponctuellement avec le C.P.I.E pour des chantiers de réhabilitation de sentiers, ni su mettre à contribution toutes leurs compétences sur son territoire Leur intégration récente dans la Commission pédagogique du Parc laisse espérer de nouvelles formes de collaboration pour mener à bien ensemble cette mission.

L'aménagement depuis 1997 de nouveaux supports pédagogiques sur le territoire du Parc avec quatre espaces Muséographiques venant compléter l'espace géologique, constitue néanmoins un nouvel atout que le Parc a commencé à exploiter mais qui ne sera totalement opérationnel qu'avec la réouverture de la Maison de la Nature à Ristolas, temporairement fermée depuis 2006.

4. Information, communication.

" Cette mission de communication vers l'extérieur est un moyen efficace de répondre aux besoins de la clientèle des espaces naturels...il s'agit là d'un besoin à satisfaire en priorité...".

*"...le Parc Naturel Régional doit mettre toute connaissance à la portée du public le plus large par un ensemble de publications thématiques très élaborées, évitant toute redondance avec les sujets banalisés par la profusion du marché"
"...Il entretient des relations privilégiées avec les médias qui sont «sollicités» régulièrement à l'occasion des manifestations ou des révélations concernant la mise en valeur des patrimoines"*

(Extraits de la Charte, Chap.V, art.14 & 14.1 p. 9)

En référence à différents articles de la Charte, les éditions publiées ou impulsées par le Parc depuis 1997 répondent bien à ces engagements, avec plusieurs catégories de publications correspondant à des publics différents:

- les Publications générales mises en vente: (voir liste en Annexe 5)

La première publication historique du Parc a été le "Courrier du Parc" distribué dans le commerce et publié jusqu'en 1999 (75 numéros depuis son origine) .Cette publication était assurée par le Conseil consultatif des Queyrassins et amis du Parc, association qui a cessé de fonctionner avec la disparition de ce magazine.

- D'autres publications "phare" pour le Parc ont été réalisées dans le cadre de partenariats développés avec la Fédération des Parcs, le Conseil régional ou le Réseau Alpin des Parcs naturels: parmi celles-ci, le guide Gallimard (1998), les guides Dakota (2004 et 2006), des éditions spéciales d'Alpes magazine (2003), Terre sauvage (2007), topoguides de la Fédération française de randonnée pédestre, etc.

- Des éditions thématiques, assurées directement par le Parc, ses partenaires ou des éditeurs ,sur les thèmes du patrimoine (chalets, cabanes, chapelles), du paysage, de la randonnée...etc.

"Il prendra l'initiative de toutes manifestations, études publications susceptibles de faire émerger et de ressusciter la culture et la personnalité profonde du Queyras". (Chap. VI, Art. 17, 5ème alinéa, p.13)

- Publications scientifiques:

Plus rares car concernant un public plus restreint et moins facilement commercialisables, elles ont fait l'objet d'éditions réalisées soit en partenariat avec le Parc, soit directement assurées par ce dernier grâce à des financements régionaux, nationaux ou européens et distribuées gratuitement ou moyennant une participation.

- on retiendra parmi ces dernières le Guide d'initiation à la géologie co-édité par le BRGM et le Parc en 1997 , mais déjà épuisé, l'Atlas des Paysages publié en 2000, les Annales scientifiques du Massif du Mont Viso dont le premier numéro est sorti en Juin 2006, l'Atlas des invertébrés d'eau douce en cours de réalisation par le Conseil supérieur de la pêche et la maison régionale de l'Eau, et l'Outil de Gestion de l'eau en territoire de Montagne, également en cours de réalisation par le Conseil supérieur de la pêche et l'O.N.G.M.A.

" Les résultats des travaux scientifiques de recherches et d'inventaires seront édités sous forme d'anales (sic) disponibles" (Chap. V, Art.14, 14.1, p.9)

- **Supports de communication gratuits**

D'autres supports de communication sont directement conçus et édités par le Parc. Ils sont distribués gratuitement et destinés en priorité aux habitants ou suivant les thèmes, aux visiteurs ainsi que d'autres publics ciblés:

- La Lettre du parc, (en remplacement du Courrier du Parc) avec 3 à 4 numéros par an, éditée à 3500 exemplaires et distribuée à tous les foyers du Parc.

"Le Parc poursuivra donc l'oeuvre de diffusion des connaissances entreprise avec l'édition «Courrier du Queyras» (Chap. V, Art.14 p.9)

- Plusieurs documents de promotion, de caractère plus institutionnels comme ceux publiés avec l'aide de la Région ("Un Parc très nature", 2003), ou plus thématiques comme la brochure pédagogique ("découvrir, apprendre, apprécier", 2003).
- Des plaquettes, dépliants, cartes, déclinant les actions réalisées par le Parc ou ses partenaires: sur les Alpagnes, la marque "Parc" (avec 4 encarts sur les produits labellisés), la route des saveurs suite à (opération de réhabilitation des céréales locales sur le moulin des Arvieux en 2006), la Carte touristique transfrontalière en 4 langues, le dépliant "Pass Patrimoine", la brochure du Soum, etc....

- **Supports audiovisuels :**

Développés ces 6 dernières années, et favorisés par l'émergence des nouvelles technologies et l'expertise acquise par le Parc grâce à différents programmes européens, des films de court métrage ont été réalisés pour accompagner les programmes d'action du Parc sur différents thèmes:

- sur la récolte de seigle, du génépi, sur la mine de Cuivre de St Véran, l'évolution de la planète pour la maison de la Nature, le contrat de Rivière, le Parc Naturel Régional;
- la conception et mise en fonctionnement dès 2000 d'un site internet pour promouvoir le Parc Naturel régional du Queyras, son territoire, ses activités et la mise en liaison avec ses partenaires, notamment les prestataires touristiques. Même démarche pour le projet Mont Viso en partenariat avec le C.D.T
- enfin, lancement de la conception d'une photothèque avec recueil des photos en haute définition auprès de partenaires (début 2007)

"Sur la base de la banque d'images et de sons que son équipe confortera, le Parc Naturel Régional mettra au point des montages audiovisuels susceptibles d'agrémenter des soirées, des débats, des expositions temporaires sans exclure la production de courts métrages professionnels" (Chap. V, art. 14, 14.1, p.9) ;

3. La Charte graphique

Expérimentée sur le modèle utilisé par la Région en 2002 ("des Parcs très nature") pour les propres brochures du Parc, la Charte graphique nécessite d'être finalisée par un professionnel avec un cahier des charges précis et validé par le Parc pour servir de référence et décrire les conditions de son utilisation.

"Avec les partenaires locaux de l'activité touristique, il veillera à l'harmonisation des publications et dépliants au moyen d'une charte « image » et d'une charte « graphique » (Chap. V, Art. 14, p. 9)

3me MISSION : EDUCATION INFORMATION
publications, communication
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007

Objet	Maîtrise d'ouvrage/ pilotage partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement / réalisation	Coût indicatif
Livre initiation géol. Queyras	Coéd. Parc / BRGM	Habitants/ visiteurs.	Contrat de plan	88 / réédit 97	
Annales scientifiques Mt Viso	Coéd. Parc / P. Po Cuneese	Habitants projet Rés. Biosphère	Interreg IIIA Alcotra Mt Viso		I
Atlas invertébrés d'eau douce	Parc / CSP / Maison rég. Eau	Habitants, scolaires	Interreg IIIA Aqua	2007 en cours	
Atlas des paysages du Q & du G.	Parc / B.E. Format Paysage	Habitants, Cnes	Leader II	2000	
Livret cabanes & chalets	Parc/ Guiltour/ CG05	Habitants/ visiteurs	Leader II	2000 ?	3,7 k€ ttc
Livret Patrimoine religieux	Parc	Habitants/ visiteurs	Fonctionnement parc	2002 ?	4,3 k€ ttc
N° spécial Alpes magazine N°82	Edition Milan / Parc	Habitants/ visiteurs, Gd public	Convention Asters	Juin 2003	
Guide Gallimard	Coéd Parc / Gallimard	Habitants/ visiteurs.	Région PACA	1998	152 k€ ttc
Guide Dakota Que faire dans...	Coéd Parc / Dakota	Habitants/ visiteurs	90% Région / dakota	2003 - 2004	23,1 k€ ttc
Guide Dakota balades nature	Coéd Parc / Dakota	Habitants/ visiteurs	Région/ dakota	Eté 2006	17,6 k€ ttc
Topoguide	Coéd Parc / Bur. guides	Habitants/ visiteurs / Guides loc.		2004	
Topoguides VTT	Coéd Parc / OPTQ	Habitants/ prestataires tourist.		2006	
Livre aquarelles Queyras Mt Viso	Coéd Parc / Ed Fournel	Habitants/Visiteurs.	Participation Parc	03/ 2006	
Doc. Arrêté de biotope + affiche	Parc	Cne, visiteurs		2006 2007	
Dépliant marque Parc + 3 encarts p. de terre, fromage, gîtes Panda	Parc	Prestataires, producteurs		2006	
Carte tour. Transfrontal 4 langues	Parc / CM Val Varaita	Habitants/ visiteurs / Prestataires	Interreg III Alcotra	06.2006	26K€
Affiche & triptyque z. humides	Parc	Habitants/ visiteurs	Fonctionnement Parc	2006	
Maquette 3D Queyras	Parc	Tout public		???	
Courrier du Parc (payant)	Parc	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	1997 - 1999	21,9 k€ ttc
Lettre du parc gratuit (3 -4 / an)	Parc	Cnes Parc, Habitants	Fonctionnement Parc	Depuis 2000	6,7 k€ ttc
Brochure pédagogique	Parc/ Inspect. Acad. 05	Enseignants, habitants	Région Paca 80%	
Le P N Régional du Queyras	Parc (3000 ex)	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2002	22,4 k€ ttc
Le Queyras	Parc	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2003	11,4 k€ ttc
Dépliant L'Alpage	REE/ CERPAM	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc		
Dépliant Pass Patrimoine	Parc / OPTQ	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2006	
Doc Route des saveurs	ACAATEQ	Producteurs, Artisans			
carte transfrontalière col d'agnel	OPTQ / C.M. Val Varaita	Cnes, visiteurs, prestataires	Europe Interreg IIIA	2005	
Ct métr. récolte de seigle	Parc	Habitants, producteurs	Fonctionnement Parc / Europe	2005	
Ct métr. récolte de génépi	Parc	Habitants, producteurs	Fonctionnement Parc/ Europe		
Ct métr. Mines St Veran	Parc	Habitants, visiteurs, scolaires	Fonctionnement Parc/ Europe		
Ct métr. Contrat rivière	Parc	Habitants, élus, acteurs locaux	Fonctionnement Parc /Europe		
Ct métr. Evolution planète	Parc	Habitants, visiteurs, scolaires	Fonctionnement Parc/ Europe		
Site Internet du Parc	Parc	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	Depuis 2000	
DVD sur le Parc (3000 ex)	Parc	Habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2003	2 k€ ttc
Charte graphique	PNRQ	Prestataires touristiques	Fonctionnement PNRQ	2006 ???	

La communication du Parc, appuyée sur des supports de communication traditionnels, comme le magazine du Parc, a été relayée dès 1999 par une lettre diffusée plus fréquemment (3 -4 N°/ an) et gratuitement. En complément, des publications réalisées avec le concours de l'institution régionale ou de financements européens ont permis de compléter l'information auprès du grand public, habitants du territoire, socioprofessionnels ou simplement visiteurs.

La nécessité de définir et valider une charte graphique officielle sur la base de l'expérience initiée par le Parc avec le modèle de la Région, s'impose maintenant afin de coordonner les efforts de communication entrepris par les partenaires locaux et abouti à une cohérence d'image et une lisibilité du message Parc

L'avènement de nouveaux outils de communication a progressivement complété les supports classiques imprimés et vidéographiques qui ont continué durant ces dix années à être conçus et diffusés le plus souvent gratuitement auprès du public.

Ces derniers sont de plus en plus fréquemment relayés par les sites Internet du Parc et surtout de ses partenaires en charge de la promotion touristique ou d'autres activités commerciales et sociales. Ces outils dont le Parc a favorisé l'émergence au travers de la mobilisation de financements nationaux et européens sont maintenant vulgarisés et appropriés par les acteurs locaux grâce à l'appui technique de l'équipe du Parc.

5. L'accueil du public :

L'accueil du public, est assuré par différents sites implantés et aménagés sur le territoire.

- **Les Points d'information du Parc :**
Situés le long des routes sur des points de passage obligés, ces sites sont animés par des agents saisonniers du Parc qui assurent la diffusion d'informations propres au Parc et en complément de celles disponibles dans les offices de tourisme. Les édifices d'accueil de Roche écroulée, Maison du Roy, Col d'Izoard puis à partir de 2000, de Vivier, Col d'Agnel, Val d'Escreins ont fait l'objet de rénovations (toiture en mélèze) et d'une signalétique adaptée,
- **Les Maisons du Parc et Espaces Muséographiques:** 4 nouveaux espaces muséographiques et supports pédagogiques ont été ouverts au public depuis 1997: la Maison du "Soum" à St Véran, la Maison de la Nature à Rissolas, l'écomusée des Moulins à Arvieux, à l'initiative du Parc, la Maison du Costume à Abriès, à l'initiative d'une Association locale
- **Les Bibliothèques multimédia :** 6 ont été réalisées sur projet initial de 7 avec la création de la mission "bibliothèques multimédia" et recrutement d'un chargé de mission coordinateur en 2003.

La Bibliothèque principale, est gérée directement par le Parc en son siège, les autres sont installées dans d'anciens bâtiments communaux à Aiguilles, Abriès (en liaison avec le "Costume d'Autrefois", à Molines (dernière ouverte en 2006) ou provisoirement dans les locaux de la Mairie à St Véran et dans la maison de la Nature à Ristolas.

Pour la commune de Ceillac, la Bibliothèque était prévue dans l'ancienne maison Chabrand (classée MH en 91) mais le projet a du être différé, en attente de la cartographie des zones à risques.

3ème MISSION : EDUCATION - INFORMATION					
Accueil – information -					
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise d'ouvrage Pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Financement	Engagement réalisation	
Maison de la Nature + Réseau Bibliothèque	Parc	Cne Ristolas, habitants, visiteurs, gardes, techniciens,	Contrat territorial + Europe	2002	
Maison du « Soum » à St Véran	Parc / Cne	Acteurs locaux, habitants, visiteurs	Parc, Région	1999	
Maison du Costume	Association	Cne St Veran, habitants, visiteurs	Association, Europe ?		
Maison du parc Arvieux	Parc	Cne, Habitants, visiteurs	Région, Parc	2001	
Ecomusée des moulins Arvieux	Parc	Cne Arvieux, habitants, visiteurs	Région, Parc,	1997	
Création Mission bibliothèque	Parc	Habitants, visiteurs	DRAC / CG 05/Europe/Région	Depuis juin 2003	
Bibliothèque centrale M. du Parc	Parc	Cne Arvieux, habitants, visiteurs	Contrat territorial + Europe	2002 - 2003	
Réseau bibliothèques	Parc / Cne	Cne Abriès, habitants, visiteurs	Contrat territorial + Europe	2003 - 2006	
Réseau bibliothèques	Parc / Cne	Cne St Veran, habitants, visiteurs	Contrat territorial + Europe	2003 - 2005	
Réseau bibliothèques	Parc / Cne	Cne Aiguilles, habitants, visiteurs	Contrat territorial + Europe	2003 - 2004	
Réseau bibliothèques	Parc / Cne	Cne Molines, habitants, visiteurs	Contrat territorial + Europe	2006	
Mise en Réseau animation	Parc / Cnes	Cnes PNRQ, habitants, visiteurs	DRAC / CG 05/Europe/Région	2003 -2007	
3 nouveaux Points info col d' Agnel Val d'Escreins,	Parc	Habitants, visiteurs, Molines, Vars, Guillestre	Contrat territorial	1997 - 2007	
3 Points info Roche écroulée, Maison du Roy, col d' Izoard	Parc	Habitants, visiteurs, Guillestre, Arvieux, Ristolas	Contrat territorial	2000 -2007	

En matière d'information, le Parc depuis 1997 s'est doté d'un réseau de relais ouverts au public en saison avec les points information aménagés sur des axes de passage et des portes d'entrée du territoire, sur des espaces muséographiques récemment acquis et réhabilités ainsi que sur des espaces ouverts en permanence comme son siège administratif (Maison du Parc) et sa Bibliothèque principale. Au total de 16 lorsqu'ils sont tous ouverts, ces relais constituent un moyen efficace pour entrer en contact avec le public, répondre à ses attentes en termes d'informations et de services et faire aussi passer les messages du Parc. Ils peuvent également servir d'outils de mesure des flux de fréquentation et d'évaluation en continu de l'action du Parc.

La charge que représente pour le Parc la gestion de ces points relais montre la nécessité de rechercher des partenariats pour réaliser des économies d'échelle et mutualiser les coûts de fonctionnement avec par exemple l'Observatoire du Tourisme du Queyras, mais aussi des structures comme la Maison de l'Artisanat, la Maison du Costume, le Château Queyras, etc.

Bilan global de la 3ème Mission Education Information

La sensibilisation et l'éducation, en particulier pour l'environnement, constituent un axe fort de l'intervention du Parc tel qu'il est affiché dans sa Charte. (Chap. V, p. 9 &10)

Son implication dans ce dernier domaine est tardif puisque c'est seulement en 2005 qu'un recrutement a eu lieu, permettant un réel engagement en matière d'éducation à l'environnement notamment auprès des scolaires et des enseignants et grâce à une convention de partenariat passé avec l'Education nationale en 2002.

Depuis 2006, les animations et interventions se succèdent, tant dans les écoles locales que dans celles extérieures mais transplantées momentanément sur le territoire; des projets pédagogiques thématiques élaborés avec le concours des enseignants voient le jour et permettent au Parc de jouer pleinement son rôle et de combler son retard.

Parallèlement, on enregistre des avancées significatives en ce qui concerne l'implication des prestataires de services d'accompagnement associés à la définition d'un cahier des charges pour éventuellement bénéficier de la marque du Parc. De même la conception, en partenariat avec les enseignants d'une brochure proposant toute une gamme de circuits pédagogiques assortis à des prestations de services et d'hébergements qualifiés permet maintenant une meilleure cohérence dans la stratégie du Parc de développer les classes de découverte tout en favorisant l'économie locale.

Il faut souligner ici l'avantage que le Parc pourrait trouver à renforcer son action dans l'éducation à l'environnement en formalisant des partenariats avec la Maison départementale de la Nature sise à Guillestre et le C.P.I.E. Haute Durance, cet type de structure étant préconisée dans la Charte comme celui que le Parc se devrait de promouvoir, voire de créer.

Des sessions de formation ont également été organisées pour les acteurs locaux, répondant ainsi aux attentes exprimées et en cohérence avec les thèmes moteurs de l'action du Parc, comme la mise en œuvre de son Contrat de Rivière et de son schéma concerté de développement touristique.

Les moyens de communication du Parc sont déclinés avec les supports classiques que sont les publications commercialisées, la documentation diffusée gratuitement, les publications scientifiques. Le Parc a également développé les nouveaux supports audiovisuels et numériques (films, DVD, sites internet) qui progressivement prennent le relais sur les supports papier et se banalisent sur le territoire grâce aux financements européens et à la maîtrise acquise par l'équipe technique et diffusée autour d'elle.

Enfin, concernant l'accueil du public, les efforts consentis par le Parc pour la mise en service et la gestion de près de 16 points d'information durant la saison estivale améliorent sensiblement sa capacité de communiquer et rester à l'écoute de ses habitants et visiteurs.

4ème mission : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Contribuer à l'aménagement du territoire : mission essentielle reconnue à tous les Parcs, même si celle-ci n'a pas été inscrite dans la Charte du Parc naturel régional du Queyras en 1997

1. Aménagements de village et mise en valeur de centres anciens

Avec l'assistance paysagère, les aménagements de villages ont représenté plus de 1,5 million d'euros de travaux, avec aussi la mise en place de Relais d'Information Services "Parc" et de nouveaux panneaux routiers dans chaque commune.

Dans le cadre du programme Leader II, de 1997 à 2001 il a été permis au Parc de donner un avis sur les projets ou documents d'urbanisme et travaux relatifs aux réseaux électriques.

2. Aménagement de points relais information, de stationnements et d'équipements de découverte:

Outre les points d'accueil existants: Maison du Roy, Col d'Agnel, Val d'Escreins, la Font d'Eygliers et l'ancien bureau du Parc à Guillestre, ont été aménagés depuis 1997: ceux de "la Roche Ecroulée" (Ristolas) et en 2000, celui de Guillestre, en aval de l'agglomération en bordure de la route avec parking paysager.

La majorité de ces points d'accueil est équipée de panneaux solaires. Ils sont ouverts pour la plupart durant au moins deux mois dans la saison estivale et tenus par du personnel saisonnier ayant reçu au préalable une formation de base pour pouvoir renseigner efficacement le public.

Des tables d'orientation ont été installées au Col d'Izoard (Arvieux), au Sommet du Bucher (Château Queyras) et au Col d'Agnel (Molines).

Les aires de stationnement au Col d'Agnel ont bénéficié (2000 – 2002) d'aménagements paysagers au départ du sentier de Grande Randonnée (GR) avec des panneaux thématiques et à Chaurion de pour accéder à la Chapelle Ste Anne (Ceillac, 1997-1999) ainsi qu'au sentier du Pré Michel avec des panneaux pédagogiques.

3. Points d'information et d'accueil du public ouverts toute l'année:

Outre les points d'accueil et espaces muséographiques existants (Espace géologique à Château Queyras et Espace du Cyclotourisme au col de l'Izoard), 4 nouvelles structures d'accueil ont été aménagées depuis 1997: (*voir également 3ème mission : Education Information : accueil du public*)

- **La Maison du Parc à Arvieux:** l'ancienne Ferme Albert acquise par le Parc en 1997 et réhabilitée pour un coût total de 1,8 million d'euros, reconvertie en centre administratif du Parc et Bibliothèque multimédia pour le public. Inaugurée en Juin 2004.
- **La Maison du "Soum" à St Véran:** Ancienne ferme du XVIIIème avec une collection unique de meubles, d'objets usuels de la vie queyrassine. Acquis en 2006 et après restauration de la toiture, confortement des bâtiments, et équipement surveillance et sécurité ; elle est gérée par le Parc avec recrutement d'une salariée.
- **La Maison de la Nature à Ristolas:** ancienne bâtisse aménagée et équipée sur 3 niveaux pour présenter la flore, la faune et la géologie autour du Mt Viso. Inaugurée et ouverte au public en 2002. avec une convention de gestion en 2004 avec la commune de Ristolas et un contrat de location de 20 ans. elle est fermée pour travaux de muséographie et scénographie depuis 2006.
- **Le Moulin d'Arvieux** (hameau des Moulins) restauré lors du renouvellement de la Charte en, 1997 mais nécessite une éco interprétation pour passer au stade de véritable écomusée.

4. Réseau Bibliothèque multimédia :

6 bâtiments anciens ont été acquis ou reconvertis pour l'aménagement d'une bibliothèque multimédia; d'un format de 100 m2 minimum, dans un bâtiment ancien, chaque bibliothèque est dotée d'un espace multimédia: d'une audiothèque, d'une médiathèque, de l'accès à Internet, et d'une projection vidéo pour des séances de cinéma "Ciné Parc"; elles constituent un centre de vie à disposition des habitants des communes. Possibilité est offerte aussi aux classes transplantées d'accéder aux multi médias.

La bibliothèque principale d'Arvieux dispose d'une surface de 540 m2 et compte 4000 ouvrages, un espace multimédia et cinéma. Elle est gérée par le Parc et son chargé de mission. Celle de St Véran est aménagée provisoirement dans locaux de la mairie; à Aiguilles, elle est installée dans l'ancienne école (mairie et Office de Tourisme) et gérée grâce au bénévolat; celle d'Abriès est située dans un ancien presbytère réhabilité abritant aussi la Maison du Costume ; Enfin c'est à Molines, dans la maison communale du Serre, qu'a été ouverte la dernière bibliothèque à l'automne 2006.

5. Création d'un pôle ressources matériel : avec l'A.C.S.S.Q, aménagement équipements et gestion de matériel adapté aux nouveaux besoins émergents grâce aux financements de Leader II

4ème MISSION: AMENAGEMENT DE L'ESPACE Equipements, planification Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise ouvrage / pilotage / partenariat	Bénéficiaire (s)	Programme de financement	Engagement - réalisation	Coût indicatif
Equipement pôle ressource matériel	ACSSQ / pilotage partenariat	Cne, habitants,	Leader II	2000 2001	30 k€
Achat ancienne ferme Albert	Parc	Cne, habitants, visiteurs	Contrat de plan	1997	137 K€ ttc
réhabilitation ancienne ferme Albert pour maison du Parc	Parc	Cnes du Parc, Arvieux, habitants, visiteurs	Contrat territorial 2000 - 2006	Sept 2001- 2003	1,8 M€
Réseau bibliothèque. Bibl. centrale maison du Parc Arvieux	Parc	Cnes, Parc, Arvieux, habitants, visiteurs	Contrat territorial 2000 - 2006	1999 -2005	1,5 M€ ttc
Bibliothèque Ristolas	Cne Ristolas	Cne, habitants, visiteurs	Contrat territ 2000 – 2006/ DRAC / CG 05, Cne Ristolas	2001 2003	155,7 k€ ttc
Bibliothèque Aiguilles	Cne Aiguilles	Cne, habitants Visiteurs	Contrat territ2000 – 2006 Europe DRAC, CG 05	2001 2003	6,7 k€ ttc
Bibliothèque Abriès	Cne Abriès	Cne, habitants, visiteurs	Contrat territl 2000 –2006 / Europe / CG 05 / DRAC	2001 2003	147,8 k€ ttc
Bibliothèque Molines	Cne Molines	Cne, habitants, visiteurs	Contrat territorial 2001 - 2006 CG05DRAC	20012006	116, 9 k€ ttc
Bibliothèque St Veran	Cne	Cnes, habitants	Contrat territ. / DRAC /	20012004	18,52 k€ ttc
Maison du Soum Achat & restauration	Parc / Cne St Veran	Cne St Véran, habitants, visiteurs	Leader + / DRAC + Contrat de plan	1999	
Aménagt parkings paysagers col d'Agnel & Chaurionde	Parc /Cnes	Visiteurs, Cnes de Molines et Ceillac	Contrat territorial	1997 2002	ND
Etude faisabilité Musée costume	Association Costume	Cne, habitants	Leader +		ND
Musée du costume Maison Cnale Abriès	Cne	Cne, habitants, Association	Interreg III Alcotra ?	*	ND
Restauration Bâtiment Maison de la Nature à Ristolas	Cne Ristolas	Cne, habitants, Association	Contrat territorial 2000 - 2006		ND
Muséographie Maison de la nature	Parc / Cne Ristolas ?	Cne Ristolas, habitants, visiteurs	Contrat territorial 2000 - 2006	2004, 2005, Avril 2006	ND
Signalétique tunnel travesette	Parc	Cne, habitants, visiteuseurs	N2000 Contrat terr 2000 2006-		p
Signalétique préventive Bouchouse parking col agnel	Parc	Cne, habitants, visiteurs	N2000 Contrat terr. 2000 2006		p
Equipement Radio bergers du Q & secours en montagne »	Parc	Eleveurs, bergers (23 unités équipées) Parc & alpages Hte Ubaye		2006	ND

6. Signalétique

- La Charte signalétique a été définie puis approuvée par le Comité syndical en 2002 ; adoptée par la Commission des Sites le 9.12.2004 et applicable au 1^{er} trimestre 2005. Directement inspirée de celle du Parc Naturel Régional du Luberon, elle a été déclinée de façon expérimentale sur l'axe Col d'Agnel Col d'Izoard avec les communes volontaires de Molines, Château Ville Vieille, et Arvieux en 2005.
- **Relais Information Services :** installation de panneaux aux entrées et sortie des villages, des hameaux, panneaux directionnels, et Relais information service. (1997 – 1998)

7. Politique de gestion du réseau de sentiers:

Depuis l'origine le Parc s'est investi dans la gestion du réseau de sentiers sur son territoire, en particulier les sentiers de Grande Randonnée avec une équipe de 3 personnes. Un inventaire de ces itinéraires de randonnées pédestres a d'ailleurs été réalisé en 2005.

- L'Opération de balisage et d'entretien des sentiers est assurée par cette équipe du Parc qui assurent le suivi d'un réseau de près de 400 km de sentiers dont 234 en GR. (GR58, GR5, GR 541) Le Parc depuis sa création, en 1977 a pris en charge ces opérations afin de garantir au public un aménagement de qualité .Ces équipes contribuent aussi au maintien du petit patrimoine bâti le long des sentiers participant à l'agrément des randonnées et à l'esthétique des circuits; La randonnée est en effet une des principale activité l'été et constitue une ressource pour l'économie locale.
- Le Parc peut faire appel aussi pour ces sentiers à des Associations comme le C.P.I.E. de Haute Durance avec lequel il avait passé en 2001 une convention de partenariat pour 3 ans afin de réaliser des chantiers de réparation. Un soin particulier est donné à la qualité des panneaux d'information, tous en mélèze, pour qu'ils s'intègrent dans le paysage.
- Un itinéraire transfrontalier est en cours de réalisation, reliant le Parc du Gran Bosco di Salbertrand, Parc du Pô Cuneese, Parc d'Orsiera Rocciavre, Parc du Troncea et le Parc Naturel Régional du Queyras.
- La restauration du Tunnel de la Traversette (Ristolas) a été réalisée en 1997 et 2004. Il s'agit du plus vieux tunnel transalpin connu dont le percement remonte au XVe siècle.(1494) Il permet aujourd'hui aux randonneurs de passer sous la montagne à 2860 m d'altitude et de communiquer avec l'Italie. Ces travaux réalisés par une association mériteraient un appui technique du Parc pour valoriser le patrimoine culturel et naturel dans les règles de l'art.
- Aménagement de 3 sentiers de lecture "Nature" : ils proposent une découverte culturelle du territoire par le biais de textes et de citations (visions d'écrivains sur le milieu naturel). Les panneaux sont implantés près des villages et accessibles au plus grand nombre: à Arvieux, Molines et Aiguilles.
- De même ont été réédités et mise en vente de plaquettes d'interprétation. pour les sentiers écologiques des astragales (Château Ville Vieille) et du Pré Michel (Ristolas) créés il y a 15 ans. A Molines, c'est un sentier d'interprétation sur les canaux d'irrigation le long du canal Rouchas Frach qui est en cours de réalisation par la commune avec signalétique artistique et assistance technique pour la réalisation d'un sentier d' éco interprétation.

"Les itinéraires de grandes randonnées (GR58, GR5, GR541) et un important réseau de sentiers de petites randonnées qui confèrent au Queyras une situation privilégiée doivent faire l'objet d'une analyse approfondie permettant de déceler les sur fréquentations et de réguler en conséquence, l'accès aux points fragilisés Un effort soutenu doit être entrepris pour la conservation des sentiers traditionnels et leur signalisation qui doit être plus informative "
(Chap. VI, art. 16.4, p. 12)

4ème Mission : AMENAGEMENT DE L'ESPACE signalétique et itinéraires de découverte Actions assurées ou impulsées par le PNRQ de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise d'ouvrage	Bénéficiaire (s)	Programme financement	alisation/ engagement	Coût
Aménag. parking de Viguier	Parc	Cne		2001 ?	
Charte signalétique	Parc	Arvieux, Château V. Vieille, Molines à titre experiment.	Fonctionnement Parc	2001 2003	14.7 k€ ttc
Plan signalét. axe Cols Izoard / d'Agnel (300 panneaux)	Parc	Arvieux, Château V. Vieille, Molines	80%de subventions	2005	70 k€ h.t.
Signalétique entrée villages	Parc	Cnes, visiteurs	Contrat de Plan	1997 1998	91,5 k€ ttc
Opérations entretien sentiers	Parc	Cnes, randonneurs	Fonctionnement parc (bris.	Depuis 1997	
Sentier d'interprétation de lecture de Molines	Parc + Cne	Molines, habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2003	2,5 k€ h.t.
Sentiers d'interprétation de lecture de Brunissard, Arvieux	Parc + ACSSQ +	Arvieux, habitants, visiteurs	Fonctionnement Parc	2003	2,5 k€ h.t.
Signalétique cols Izoard/ Agnel	Parc	Cnes ??? (Arvieux)		Sept 2006	
Signalétique préventive site lacs Egorgéou et Foréant	Parc			2006	
Pt info Guillestrois Queyras	Parc	Cnes, visiteurs		Sept 2006	
Restaurat. tunnel Traversette	Parc/ Cne/ assoc.	Cne Ristolas, randonneurs	Fonctionnement Parc	1997 et 2004	5,4 k€ ttc
Itinéraire transfrontalier entre PNRQ & parcs italiens	Parcs	Cnes	Interreg III a	Oct. 2001	
Aménagt sentiers écointerprétation Molines	Parc	Molines, randonneurs	Contrat territorial 2001-2006 Ct de Rivière	2006	ND
Aménagt sentier interprétation Ceillac (risques naturels) suite à Campus avec topoguide	Parc /CME	Ceillac, randonneurs	Contrat territorial 2001-2006 Ct de rivière	2006 - 2007	ND
Ass Réalisation sentier eco-interprétation canal Rouchas	Parc	Cne Molines, habitants, visiteurs		2006	
Etude prise en cpte des risques	Région PACA / SCP/ PNRQ	Elus PACA, Abriés	Région / SCP	2006?	ND

8. Politique de gestion de l'Eau : le contrat de Rivière

Le Contrat de rivière du Guil est le fruit de l'engagement du Parc dès le printemps 1999, et conformément à sa Charte avec les communes du Bassin versant du Guil: soit les 11 du Parc ainsi que celles de Risoul et Mont Dauphin.

Outil de mise en place d'une politique globale de l'Eau sur le bassin versant, il comporte 3 priorités: **l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection des personnes et des biens, et la valorisation des milieux aquatiques**, avec un programme d'actions défini pour 5 ans puis renouvelé. La candidature a été déposée le 28 mars 2000 et finalement approuvée le 28 mars 2005.

L'eau et les rivières "Le Comité syndical du Parc a adopté le principe de l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion, des Eaux (S.A.G.E)...cependant un programme d'action à court ou moyen terme sera défini. Ce programme pouvant prendre la forme d'un contrat de rivière comportera cinq grands volets:

- la mise en valeur, le nettoyage, la réhabilitation de la rivière et des milieux naturels aquatiques sous la maîtrise d'ouvrage du parc.
 - les aménagements localisés tels que la résorption des décharges riveraines importantes sous la maîtrise d'ouvrage du Parc.
 - l'assainissement (contrat départemental)
 - la communication, l'information, la valorisation de l'accueil du public sous la maîtrise d'ouvrage du Parc,
 - enfin la gestion par un technicien rivière. Cet agent aura en charge la gestion, le suivi et la mise en cohérence des actions menées sur le Guil par le District du Queyras et le Sivom de Guillestre."
- Chap. II., Art.5.2, p. 2

L'Animation du contrat est assuré par le syndicat mixte du Parc: conception du programme, promotion et suivi d'études & travaux, sensibilisation, communication et information du public, programmation et suivi des actions sur 2 programmes successifs de 5 ans dont les suivantes ont été réalisées

- Expertise hydraulique (études scientifiques) pour définir les travaux d'urgence en Juin 2000,
- Estimation de l'impact des crues et des travaux à réaliser,
- Organisation d'une visite par les élus des procédés d'épuration "rustiques" en déc. 2001,
- Organisation et accueil par le Parc des 4èmes rencontres départementales "Eau & Pédagogie" (Juin 2002)
- Organisation d'une visite par les élus des procédés d'épuration envisageables en Nov. 2003,
- Amélioration de la qualité des eaux superficielles et l'assainissement des communes avec 4 stations d'épuration (S.T.E.P.),
- Gestion des crues: priorité d'actions et de travaux d'aménagements,
- Amélioration de la gestion piscicole,
- Restauration du canal alimentant lac de Roue, Arvieux Château V. Vieille (Maîtrise d'Ouvrage O.N.F)

Une série d'études complémentaires a été programmée de 2001 à 2003:

- Le lancement du Schéma Directeur d'assainissement en Février 2001, du fait de l'absence de traitement des eaux domestiques sur le haut bassin versant (hormis Arvieux dont la station n'était pas aux normes) a permis à chaque commune de délibérer sur le choix le mieux adapté. Cette étude a permis de définir les contraintes apportées par le milieu, à encourager le regroupement des communes et sensibiliser sur la situation des réseaux. Chaque commune devait être équipée au 31.12.2005 (réalisation sur 5 ans), mais ce programme a pris du retard.
- Lancement de l'étude de fonctionnement physique et hydraulique, entretien et mise en valeur du Guil (été 2001) afin de sécuriser les biens et les personnes (indispensable après les inondations de 2000).
- Lancement de l'expertise et connaissance des milieux piscicoles (CSP 05) à l'automne 2001 : faire le point sur les dégâts causés par les crues de l'année 2000.
- Réalisation des avant projets de stations d'épurations : Abries - Ristol, Aiguilles- Château Ville. Vieille (où celle d'Arvieux a finalement été rattachée) et, St Véran- Moline en cours.

- Remise en état ou réalisation de digues de protection (route digue entre Château Ville Vieille et Château Queyras), le Peynin, Ceillac (reste à envisager).
- Plan de restauration des berges 2002
- Action de remise en état du milieu (frayères, ripisylves),
- Sentier d'interprétation autour des canaux d'irrigation à Molines, (avec signalétique artistique et grande intégration paysagère),
- Sentier risques et aménagements, neige de culture à Ceillac
- Assistance technique pour une étude hydraulique complémentaire à l'élaboration du Plan de prévention des risques (PPR) de la commune de Ceillac / Comment mieux se prémunir contre les crues torrentielles (2006).
- Ateliers pédagogiques sur le thème de l'eau avec les enseignants (2006 Maison de la nature 05).
- Organisation de la semaine de l'eau (10 -16 juillet 2006) « découverte de notre ressource en eau »
- Guide de gestion de l'eau en territoire de montagne à l'attention des professionnels (2007?).
- Avis sur projets soumis à déclaration ou autorisation et sécurisation (torrent Garcine, Réserve collinaire et projet de parking de Vars)
- Réalisation d'un Kit pédagogique sur le Bassin Versant du Guil
- Réalisation d'un film sur le contrat de rivière par le Parc (2005)

4 ^{ème} MISSION : AMENAGEMENT DE L'ESPACE					
Contrat de Rivière					
Actions assurées ou impulsées par le Parc de 1997 à 2007					
Objet	Maîtrise d'ouvrage / M. d'œuvre	Bénéficiaire	Programme financement	Date réalisation/ engagement	Coût indicatif
Embauche Chgée Mission Eau Nouvelle embauche 2006	Parc	13 Cnes BV Guil	Contrat territorial 2000 – 2006 (contrat Rivière) + Ag. Eau RMC	1999 -2006 2006 -2010	50 K€/an
Restauration lac de roue	ONF	Arvieux Château V.V.	Contrat de plan 2000 2006	2000	ND
Etude écosystème Lac miroir	CSP (?)	Territoire PNRQ			ND
Etude écosystèmes montagnards	CSP / Parc	Cnes, BV Guil	Interreg 3A Aqua ?	2004 - 2005	ND
Etudes scientifiques pour mise en sécurité des lieux et travaux d'urgence (1 vérifier	Parc	Cnes,	Contrat territorial 2000 – 2006 (contrat Rivière)	Juin 2000	ND
Etude de f Etude fonct. physique hydraulique, entretien & mise en valeur du Guil (2)	Parc/ ETRM/ SOGREAH	Cnes,	Contrat territorial 2000 – 2006 (contrat Rivière)	Été 2001	57<,9 k€ ttc
Expertise & connaissance milieux piscicoles (3)	CSP / CdC /	Cnes, habitants usagers	Contrat territorial 2000 – 2006 (contrat Rivière)	Automne 2001	(1)+ (2) + (3) 160 K€ h.t.
Expertise hydraulique	Parc / CdC	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	2000	100 K€ ttc
Diagnostic réseau de collectes	Parc	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	2000	16 K€
Elimination eaux parasites	CC Queyras	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	?	0,76 M€
Réalisation film sur contrat riv	Parc	Cnes BV	Contrat territorial 2000 2006	2005	ND
Etude Schéma directeur d'assainissement	Parc CdC Guillestrois SIEE	Elus Parc & BV Guil Habitants	Contrat territorial 2000 - 2006	2001-2002	59,3 k€ ttc
STEP Abries Ristolas	C.de. C	2 Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	Avant projet	1,86 M€ ?
STEP St Veran - Molines	Cne	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	Raccordement en cours	2,48 M€ ?
STEP Ceillac	Cne	Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	Avant projet	0,91 M€ ?
					3,81 M€
STEP Ville Vieille- Aiguilles + Arvieux	Cne	3 Cnes	Contrat territorial 2000 -2006	Avant projet	2,2 6M€+ 1,56 M€
STEP Vars	Cne	Cne	Contrat territorial 2000 -2006	Avant projet ?	3,81 M€
Lutte contre les Inondations	Cnes	Cnes, Habitants	Contrat territorial 2000 - 2006		ND
Guide communal en cas de crise	Parc/ SCP	Cne de Ceillac	Contrat territorial 2000-2006 Ct de Rivière	2006	
Aménagt sentiers interprétation Molines	Parc	Cne	Contrat territorial 2000-2006 Ct de Rivière	2006	ND

Aménagt sentier interprétation Ceillac (risques naturels)	Parc	Cne	Contrat territorial 2000-2006 Ct de rivière	2006	ND
Assistance techn pour étude complémentaire au PPR	Parc / RTM 05	Ceillac	Contrat territorial 2000 – 2006 Ct de rivière	2005 2006	
Organisation visite élus procédés épuration rustiques	Parc	Elus Parc & BV Guil	Contrat territorial 2000 – 2006 (Ct de Rivière)	Déc. 2001	ND
Organisation & accueil 4eme rencontres départementales Eau & Pédagogie	Parc	Ecoles (??)	Contrat territorial 2000 – 2006 (Ct de Rivière)	Juin 2002	ND
Organisation visite pour les élus procédés épuration envisageables	Parc	Elus Parc & BV Guil	Contrat territorial 2000 – 2006 (Ct de Rivière)	Nov. 2003	ND
Mise en place du Contrat de Rivière Guil (1999 / 2004 ?)	Pilotage par le Parc	13 Cnes BV Guil Habitants	Contrat territorial 2000 - 2006	05. 1999 – 03. 2004 ?	225 K€ h .t.
Animation du Contrat de Rivière du Guil (2005 / 2010)	Pilotage par le Parc	13 Cnes BV Guil Habitants	Contrat territorial 2000 – 2006 (Ct de Rivière) + Ag. Eau RMC	2005 – 2006	433 K€ h.t.
Préparation candidature Interreg "Aqua"	Parc	Territoire Parc	Europe INTERREG Aqua	2003 - ??	
Guide gestion de l'eau en montagne pour professionnels	CSP	Professionnels	Europe INTERREG Aqua	2006 2007 ?
Kit pédagogique sur BV du Guil	Maison de la nature 05 / Parc	Scolaires du Parc et du 05		2006	
Guide Initiation connaissance invertébrés eau douce	CSP/ Maison régionale de l'eau	Scolaires du Parc	Europe INTERREG Aqua	2006 2007 ?

Bilan global de la 4ème Mission Aménagement de l'espace

Paradoxalement, cette mission d'aménagement n'apparaît pas affichée comme telle dans les axes structurant la Charte du Parc ni même sont principe énoncé. Pourtant le Parc a particulièrement bien joué son rôle en matière d'aménagement du territoire !

Qu'il s'agisse d'interventions sur les villages, de conseils paysagers pour les aménagements des centres anciens, de la réhabilitation de bâtiments publics, d'édifices vernaculaires, de révision de la signalétique pour l'affichage des services le Parc a su conjuguer différentes approches qui par accumulation bénéficient aujourd'hui aux communes et participent à la qualité du paysage villageois.

Le rôle moteur du Parc pour instaurer un modèle de signalétique sur son territoire mérite d'être souligné dans la mesure où il a déjà été adopté par 3 communes qui ont accepté de montrer l'exemple et qui par émulation vont entraîner dans leur sillage les autres communes restées dans l'expectative.

De même les efforts consentis pour l'aménagement de nouveaux sites d'accueil du public aux portes d'entrées du Parc ou sur certains sites proches des axes routiers se révèlent bénéfiques pour le territoire et l'activité touristique.

L'aménagement des bibliothèques constitue une des plus belles réussites du Parc dans sa mission (non affichée!) d'aménagement et ses retombées en matière de cadre de vie local. Conçue et réalisée comme une pièce maîtresse fondamentale de développement socio économique local, cette initiative du Parc apparaît aussi comme exemplaire en matière de valorisation de bâtiments traditionnels existants (le patrimoine), son impact sur le paysage et la vie socio économique.

Avec 5 Bibliothèques du Parc opérationnelles (sur un projet de 7), les gestionnaires ont relevé plus de 10.000 entrées cumulées et comptabilisées à la fin de 2006.

L'aménagement et le suivi du réseau d'itinéraires de randonnée constituent un autre axe fort et concluant de la politique du Parc en termes d'aménagement du territoire. En effet, qu'il s'agisse de création de sentiers à thèmes, de restauration de petit patrimoine rural, de balisage, d'entretien et d'aménagements sur les sentiers de GR, le Parc, pour peu qu'il respecte une méthodologie adaptée, contribue à valoriser les paysages, à soutenir et renforcer l'image du

territoire pour un tourisme de découverte et à permettre au plus grand nombre l'accès à la connaissance des patrimoines

Toujours en cohérence avec sa mission d'aménagement, le Parc a pu concrétiser son engagement concernant l'Eau grâce au lancement du Contrat de Rivière.

Il s'agit du volet d'intervention le plus lourd qu'il ait eu à porter en terme d'aménagement. Même s'il n'intervient pas souvent directement et qu'il s'appuie suivant les cas sur les collectivités locales ou d'autres partenaires (Conseil Supérieur de la Pêche) aux capacités plus solides pour assurer la maîtrise d'ouvrage, le rôle du Parc est instrumental dans la reconfiguration que va apporter au Bassin versant du Guil ce Contrat.

Dans la pratique il répond aux attentes et se substitue au projet formulé initialement dans la Charte de mettre en place un Schéma et d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Il permet ainsi aux communes du bassin versants de se voir doter des premières installations d'assainissement à la hauteur des ambitions qu'elles affichent en matière de développement touristique tout en restant en parfaite harmonie avec les exigences de la loi sur l'eau et leur appartenance à un Parc naturel régional.

Les dispositifs prévus et déjà réalisés pour certaines, notamment de toutes nouvelles et premières stations d'épuration, les équipements et calibrations nécessaires pour réduire les risques d'inondation, enfin toute un accompagnement d'animations assuré par le Parc concourent à la réalisation d'un des principaux objectifs de la Charte.

Enfin, concernant l'accueil du public, les efforts consentis par le Parc pour l'aménagement de nouveaux pôles d'animation sur certains axes routiers, aux entrées du territoire ainsi qu'en son sein se révèlent aujourd'hui bénéfiques pour améliorer la communication avec la population, bien que la multiplication de ces relais d'information constituent une charge de fonctionnement de plus en plus lourde pour le Syndicat mixte de gestion du Parc.

5^{ème} mission : **INNOVER - EXPERIMENTATION**

Réaliser des actions expérimentales ou innovantes

Tel que libellée dans la Charte cette 5^{ème} mission est traduite comme un objectif "innovation expérimentation" se traduit par l'exigence que :

"le P.N.R crée les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités de productions, services ou commerciales"
Et plus loin, que...

"Le Parc Naturel régional s'engage dans la conception, l'assistance à la mise en œuvre et le suivi d'un schéma concerté de développement touristique dont les grandes orientations sont exposées plus loin." (Art.3 , pp. 2-3).

Sans doute cette dernière proposition de retenir pour cette mission le projet de schéma concerté était il considéré à l'époque de la rédaction de la présente Charte comme une expérimentation et une innovation inédites pour le territoire et en ce sens méritait d'y figurer

Cependant, 10 ans après et en regard des actions réalisées par le Parc et de leur impact sur le territoire et ses habitants, on peut retenir d'autres exemples d'actions, engagées sur le mode expérimental et qui se sont avérées innovantes, originales et exemplaires, voire reproductibles pour d'autres territoires ruraux.

On peut proposer dans cette optique les actions suivantes, déjà évoquées précédemment dans l'une des quatre premières missions et qui se distinguent, du fait de leur caractère innovant et précurseur, de leur originalité et exemplarité pour le territoire du Queyras.

1. L'installation de Chaudières à bois déchiqueté ou en plaquettes.

Cette initiative a été portée par le Syndicat mixte du Parc et mise en application d'une part à l'occasion de l'aménagement d'une ancienne bâtisse traditionnelle pour en faire son siège administratif à Arvieux et d'autre part pour celui d'un bâtiment pour la Maison de la Nature à Ristolas, avec dans ce cas 4 poêles à granulés de bois.

Non seulement innovant, précurseur et expérimental pour le territoire où ce type d'installation n'était pas encore privilégié, ni par les aménageurs publics ni par les installateurs de la région, le concept était aussi en cohérence avec les principes de développement durable, d'économie d'énergie, de valorisation des ressources et de ses retombées économiques au niveau local.

A noter cependant l'effet d'émulation probable qui a joué pour qu'une installation similaire soit réalisée il y a un an par une collectivité locale adhérente à la Charte (Ristolas) et qui vaut aujourd'hui à la maison de la Nature d'être rattachée au réseau de chaleur communal produit par le même procédé.

Aujourd'hui ce type d'installation est devenu certes plus répandu et commence à trouver sa place dans la panoplie des modes de chauffage, mais c'est bien dans ce rôle de vitrine et d'exemplarité dévolu aux Parcs que cette initiative se distingue.

2. L'équipement de cabanes d'alpages avec électricité photovoltaïque/chauffe eaux solaires.

Toujours dans la même optique de valorisation des énergies renouvelables, de développement durable et d'expérimentation de solutions innovantes encore mal assimilées par une majorité de décideurs, on retiendra de nombreuses installations autonomes de production de chaleur et d'électricité solaires que le Parc a privilégié.

A l'occasion de ses interventions aux côtés d'autres partenaires pour des réparations ou réaménagement de petits édifices en sites isolés, (cabanes d'alpage, guérites d'accueil des points relais information,) on recense en effet plus d'une quinzaine d'installations de ce type depuis 1997

On notera cependant la limite et difficulté de réalisation de ces aménagements où l'impact sur le paysage n'est pas toujours facilement évalué à priori avec des risques de dérapage, soulignant dans ce cas de figure tout l'avantage de disposer dans l'organigramme du Parc d'un paysagiste –architecte.

3. L'aménagement des bibliothèques multimédia et l'opération Cinéparc.

Ces aménagements de 6 bibliothèques multimédia dont 5 ouvertes au public aujourd'hui, constituent un exemple cas d'école d'une action véritablement transversale et répondant à des degrés divers aux 5 missions fondatrices des Parcs.

Les bibliothèques multimédia et le programme Ciné Parc qui les accompagne, répondent en effet, dans l'ordre décroissant à la 4^{ème} mission d'aménagement du territoire (équipement de service structurant), à

la 3^{ème} mission d'Education Information (accueil et accès à l'information multimédia), à la 2^{ème} mission de développement local (cadre de vie), à la 1^{ère} Mission de protection et valorisation (patrimoine bâti, réhabilité)

Enfin on peut les ranger également dans la 5^{ème} catégorie de mission dans la mesure où ce genre d'aménagement, autant pourra t'il être considéré comme classique dans une zone urbaine, autant dans une petite communauté de montagne, sa fonction va être perçue comme toute autre par la population locale et aussi par les visiteurs.

Ils apprécient, les chiffres en attestent, de pouvoir disposer de services quasi gratuits d'accès ou de prêts très commodes à plus de 4000 références bibliographiques, à des postes informatiques disponibles, au courrier par Internet, et aux projections de films régulièrement offertes, et gratuitement tout au long de l'année.

4. L'aide au pastoralisme, suite au retour du loup.

Le Parc confronté de répondre à la fois aux légitimes attentes de socio professionnels menacés dans leur activité même et aux non moins légitimes exigences de voir respecter le statut d'espèce protégée reconnue au loup, à su prendre l'initiative de s'impliquer et rechercher la plus juste réponse au double défi qui lui était présenté.

Le fonctionnement expérimental du réseau téléphonique portatif avec une fréquence radio commune à l'ensemble du réseau, recouvrant le territoire du Parc et des vallées annexes depuis le retour du loup en 1997, a permis au Parc d'essayer de concilier pastoralisme et conservation du loup dans une expérience réunissant culture, économie et conservation de la biodiversité.

Outre l'amélioration de la protection des troupeaux, il renforce les connaissances des bergers, il sensibilise les visiteurs et réduits les écarts culturels et socio économiques entre les différents acteurs du territoire.

Ce sont ces caractères innovants, axés en priorité sur la prise en compte des aspects humains qui ont déjà été remarqués au niveau régional et national par 2 ministères (environnement et agriculture). De plus, ce système de radiocommunication, développé en partenariat avec la préfecture a depuis été "exporté" dans d'autres secteurs exposés des Alpes comme l'Ubaye, le Valgaudemar et le Champsaur, confirmant la aussi le parc dans son rôle de laboratoire voué à voir essaimer ses expériences au profit d'autres territoires

5. Le rapprochement avec 4 Parcs nationaux italiens pour un projet de territoire transnational autour du Mt Viso

En termes de projet de territoire et d'ouverture le Parc s'est rapproché de collectivités voisines partageant outre un patrimoine naturel et culturel riche et support d'une identité forte, des modes de fonctionnement proches, tant en matière de gestion des richesses naturelles que de développement local .

Le Parc s'est distingué, grâce à ses capacités d'ingénierie et d'intégration dans une logique européenne, avec la mise en réseau sous sa conduite, de communautés de Montagne et de 4 parcs italiens voisins regroupés autour du Mont Viso avec comme objectif celui de soumettre une candidature commune auprès de l'U.N.E.S.C.O pour un classement de Réserve transnationale de Biosphère et intégrer le Réseau M.A.B.

Il s'agit là d'un projet ambitieux bien que des prémices aient été observés avant 1997 mais a été depuis relancé et dynamisé avec des progrès significatifs dans l'échange et la concertation préalable et indispensable avec les autres partenaires concernés.

Indépendamment de son classement "parc naturel régional" lié à un territoire très balisé et soumis à de nombreuses contingences géopolitiques, la nouvelle configuration liée à ce projet transnational ouvre d'autres perspectives propulsant le Parc dans une autre dimension et logique d'objectifs partagés.

En ce sens et considérant le changement d'échelle et de mode de pensée que cette initiative induit, le projet peut légitimement être qualifié d'innovant et d'expérimental en matière de forme originale d'intercommunalité transfrontalière choisie et de projet de développement et de protection d'un nouveau territoire incluant l'homme au cœur de son dispositif.

6. La labellisation "Parc" des productions artisanales, fermières, et des hébergements

Cette marque du Parc, obtenue en échange du respect d'un cahier des charges établi en concertation et par filière, représente une innovation dans le contexte socio économique du Queyras, territoire fortement imprégné par une activité touristique établie où la notion de valeur ajoutée associée à des critères spécifiques aux Parcs naturels régionaux n'a avait jamais encore été mise en avant.

7 Nouvelles productions végétales, relance variétés anciennes.

Afin de favoriser la diversification de la production végétale et d'apporter un apport en complément de revenus, le Parc a proposé à certains agriculteurs volontaires d'expérimenter la relance de variétés anciennes ou pas encore cultivées dans une optique de production

Il s'agit de céréales comme le seigle, le chanvre industriel, le génépi, le safran. Bien qu'encore cantonné au stade expérimental pour la plupart, la culture du génépi serait en passe d'entrer dans la phase de production après que des progrès sensibles aient été enregistrés à l'étape précédente.

Cette action, même si elle ne représente qu'un enjeu modeste, est révélatrice de l'état d'esprit dans lequel oeuvrent ensemble les acteurs locaux, sur le mode du volontariat avec l'équipe technique du Parc et cette capacité à se prêter à l'expérience et jouer le rôle de laboratoire.

5eme MISSION : INNOVER EXPERIMENTER					
Actions assurées ou impulsées par le Parc (1997 – 2007)					
Objet	M.ouvrage pilotage parten. / M. Oeuvre	Bénéficiaire	Programme de financement	Date engagement réalisation	
Chaud. Energie bois décheté Maison du Parc	Parc	Maison	Europe+ Etat + Région+ Parc	Fin 2003	
Chaudière bois granulé Maison de la Nature	Parc / Cne	Cne de Ristolas		2003	
Progr. expérimental product. céréales anciennes	Parc	Agriculteurs locaux	Leader +	2005	
Production Chanvre	Ass du Costume	2 Agr Ceillac /Arvieux + ass du costume	Leader +		
Cult. Experim. Génépi parcelles d'observation	Parc / Ch Agr 05	10 agric. producteurs	Leader +	2003 - 2004	
Mise en réseau des parcs naturels F & du Mt Viso pour projet Rés biosphère	Parc Q + A parcs italiens	Territoire Parc, habitants, visiteurs	Europe Interreg IIIA	Depuis 1997	
Progr structurant soutien pastoralisme brigade d'intervention pastorale	Parc	Eleveurs	Région Etat ??	1999 - 2007	
Production électricité & chauffe eau solaires sur édifices isolés	Parc	Eleveurs, visiteurs,cnes	ADEME + Région (50%) + Cne	Depuis 1997	
Création site internet sur format PNRQ	Parc	PME locales	Leader +	2003 2007	

Bilan de la 5 ème Mission : Innove, experimenterr

La sélection des actions répondant le mieux à cette cinquième Mission peut être sujette à caution tant elle obéit à des jugement de valeurs sur ce qui peut être considéré comme expérimental et innovant sur un petit territoire de montagne. Cependant le Parc a su démontrer, au travers des quatre premières missions qu'il a assurées et des actions qui leur ont été rapportées, une capacité d'invention et d'originalité dans les choix de certaines de ses initiatives.

Cette capacité est une des caractéristiques des équipes de Parcs naturels régionaux et les distinguent. Contrairement aux autres structures publiques de gestion de territoires, celles des Parcs sont par essence des organes de mission et de ce fait sont vouées à assurer cette obligation de par leur Charte d'oser des expérimentations avec, un droit à l'erreur facilitant la prise de risques.

Parmi les quelques actions "phare" retenues, et qui se déclinent sur des thèmes très variés, on peut remarquer que l'aménagement des Bibliothèques, au demeurant classique dans un contexte différent se révèle dans celui du Queyras très innovant et riche de retombées sur différents plans puisque les 5 missions du Parc s'y retrouvent à différents degrés.

Celle des chaudières à bois déchiqueté est aussi symbolique d'une expérience initiée il y quelques années dans un contexte où peu d'autres collectivités s'aventuraient. Elle a eu le mérite de montrer une nouvelle voie, faisant même des émules, autre caractéristique propre à tout Parc naturel régional. Les expériences concernant les équipements de production d'électricité et chauffage solaire sont elles aussi exemplaires en matière d'aménagement innovant et expérimental

Par ailleurs, le syndicat mixte du Parc a pris une initiative pour s'ouvrir sur ses voisins italiens avec un projet de territoire dépassant les limites du périmètre du Parc naturel régional et embrassant une entité culturelle et naturelle d'une autre dimension. Un des objectifs serait d'aboutir un jour à un classement de Réserve de Biosphère, prouvant à quel point le Parc a su surmonter, voire s'affranchir des schémas classiques d'organisation et de gestion territoriale dans lesquels il aurait put se cantonner.

Enfin, son implication résolue pour apporter des réponses aux difficultés vécues par les éleveurs et les adaptations nécessaires face au retour du loup, démontre cette capacité de réaction et de force de proposition qu' il a su manifester . Cette une action qui fait maintenant référence au niveau national et permet aujourd'hui au Parc d'être porteur d'une expertise qui commence à s'exporter sur d'autres territoires de montagne, au-delà de son périmètre.

VI. Le Fonctionnement du Parc

1.- Le Syndicat mixte

- **Le Comité syndical** : Il est composé de 25 membres dont :
 - 4 représentants du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 - 2 représentants du Département des Hautes-Alpes
 - 2 représentants par commune pour Abriès, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château Ville Vieille, Molines, Ristolas et St Véran
 - 1 représentant par commune pour Eygliers, Guillestre et Vars.

Pour des raisons propres à son histoire, la représentation des élus municipaux n'est pas établie sur une base démographique ou géographique, mais correspond à leur degré d'implication territoriale sur le territoire

- **Le Bureau** : Il est composé de 6 membres : 1 Président, 3 vices présidents, 1 trésorier, 1 secrétaire, avec obligatoirement un conseiller général et un conseiller régional parmi ces derniers.

2. L'équipe technique : Les organigrammes de 1997 à 2007 (tableau 1 & annexe 5)

En 1997, l'équipe comportait cumulés sur l'année, une vingtaine d'agents dont la moitié de permanents, l'autre moitié, composée de saisonniers ou d'intermittents.

En 2007, l'équipe s'est étoffée avec des spécialistes nécessaires pour mettre en œuvre les différents thèmes inscrits dans la Charte. Cumulée sur la totalité de l'année cette équipe comprenait au 1^{er} mai 2007 : 26 personnes dont une à mi temps

A noter que depuis le 1^{er} Août 1999, le Directeur est mis à disposition par le Conseil Régional

3. Les ressources du Parc: Les Cotisations statutaires : (annexe 2)

- **Contributions de la Région**: cotisation statutaire au 1.01.1997 : 121 959€ (800 000 F)

Déjà supérieure en 1997 de 50% au minimum statutaire, des rallonges conséquentes de sa cotisation ont permis à la Région de sur performer ses engagements pour le budget de fonctionnement.

Sa participation aux investissements a été aussi largement assurée, en particulier pour les opérations dites "structurantes" où elle a consenti des taux de subventionnement exceptionnels comme par exemple pour les aménagements et équipements de structures d'accueil (Maison du Parc, Maison de la Nature, etc.) et certaines opérations liés à la préservation du patrimoine naturel

En 10 ans, la cotisation annuelle globale de la Région passe de 199 520 € à 400 000 €. avec en supplément la mise à disposition, depuis le 1^{er} août 1999, d'un Directeur

- **Contributions du Département** cotisation statutaire au 1.01.1997 53 357€ (350 000 F)

Une stabilité voire diminution de sa participation annuelle cantonnée dans une fourchette proche de son engagement minimum statutaire. Cette relative diminution, compte tenu de l'érosion monétaire, est compensée par une prise en charge de 50% pour les opérations programmées d'équipements (investissements) liés par exemple aux travaux d'entretien des sentiers.

En 10 ans la cotisation annuelle globale du Département des Hautes Alpes passe de 60 978 € à 68 442 €

- **Contributions des 11 Communes** : cotisation statutaire au 1.01.1997 : 56 406€ (370 000 F)

Contrairement à d'autres Parcs, la cotisation annuelle des communes n'est pas calculée sur la base de sa démographie et d'un montant plafonné par habitant mais sur le principe d'un forfait annuel, réajusté par délibération chaque année pour intégrer l'érosion monétaire. Cette cotisation tient compte de la situation de la surface de territoire communal intégrée dans le périmètre du Parc. Ainsi les 3 communes dont une partie seulement du territoire est incluse dans le périmètre (Vars, Guillestre, Eygliers) ont une cotisation

annuelle dont le montant est inférieur à celle de communes démographiquement plus petites mais dont la totalité du territoire est intégrée au Parc.

En 10 ans la cotisation annuelle globale des 11 communes passe de 68 602 € à 81 151 €. En 1997, le montant de la cotisation globale des communes était supérieur de 20% au minimum statutaire, il est proche aujourd'hui de 45%.

- **Dotations annuelles de l'Etat**, partenaire (Ministère de l'Environnement)

La dotation annuelle a augmenté significativement entre 2000 et 2004 puis a accusé un sévère recul de près de 50% à partir de 2005

Annexe 2											
Ressources du Parc Naturel régional du Queyras											
COTISATIONS STATUTAIRES ET DOTATIONS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS											
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Conseil Régional	199 520	228 673	304 898	338.436	304.898	304.898	304.898	398.898	399.959	400.000	400.000
Conseil Général 05	60 978	60 979	60 079	60 079	60 979	60 980	67100	67 100	68 442	68 442	68 442
Etat	87 900	76 224	68 602	121 959	121 959	121 959	95 471	91 469	64 000	60 000	60 000
Communes	68 602	68 602	69 974	71 727	73 161	73 161	74 585	76 440	77.995	79.558	81 151
	417 000	434 478	503 553	593 301	560 997	560 998	542 054	633 907	610 335	608 000	609 593

Annexe 3											
Parc Naturel régional du Queyras											
COMPTES ADMINISTRATIFS DU PNRQ 1997 – 2006											
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Fonctionnement	503.526	533.423	551.829	811.661	822.181	905.757	952.869	1.173.135	1.095.000	1.351.895	ND
Investissement	194.877	282.683	299.107	1.147.262	605.655	845.622	822.561	622.150	389.735	475.478	ND

NOTE : Les montants affichés ne fournissent qu'une indication à minima des engagements statutaires de chaque partenaire; en réalité ces cotisations sont complétées chaque année par un deuxième volet de participation complémentaire affecté sur une autre ligne comptable, disposition exercée par les 3 partenaires hormis les communes.

4- Le territoire du PNRQ et son évolution

En 2007, le territoire du Parc couvre la totalité des 8 communes de Abriés, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château Ville Vieille, Molines, Ristolas, St Vérane, et partiellement les communes d' Eygliers, Guillestre et Vars.

La superficie incluse dans le périmètre du Parc est d'environ 600 km² ; la population est de 2400 h pour les 8 communes et de près de 6000 si on prend en compte celle des 3 communes partiellement comprises dans le Parc.

- Le District du Queyras devenu la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras

Créé en 1989 et transformé en communauté de communes, il comprend les communes de Abriés, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château Ville Vieille, Molines, Ristolas St Véran pour une population de 2450 h. En totalité dans le périmètre du parc, il n'existe pas à ce jour de convention particulière avec ce dernier.

- le SIVOM du canton de Guillestre devenu la Communauté de Communes du Guillestrois

Créé en 1965, il regroupe entre autres, les communes de Eygliers, Guillestre et Vars pour partie en ce qui concerne le Parc pour une population totale de 5500 h. Il n'existe pas à ce jour de convention particulière avec le Parc.

- **Le Pays du grand Briançonnais :**

Composé de quatre communauté de communes dont une en totalité et l'autre en partie du territoire de 3 de ses communes appartiennent au périmètre du Parc qu'il englobe. Il n'y a pas à ce jour de convention particulière avec le Parc.

5 Le Comité scientifique :

Il n'a pas été mis en place malgré une tentative de réunion sous l'autorité de la DIREN. Pourtant stipulé dans les statuts du syndicats mixte de Gestion du Parc (Art 13) et dans la Charte (Art.8) Ce Comité fait défaut au Parc depuis 10 ans ; son absence constitue un handicap sérieux pour le Parc et hypothèque la validité des opérations concernant le patrimoine, son inventaire et sa gestion. La recomposition d'un nouveau comité scientifique et sa remise en route ne prendrait que quelques mois et serait bienvenue pour accompagner les prochaines étapes de révision de la Charte.

6. Le Conseil Consultatif des Queyrassins et des amis du Parc

A cessé de fonctionner en 1998, avec l'arrêt de la publication du Courrier du Queyras. Egalement prévu dans les statuts du syndicat mixte (Art.14) et dans la Charte, (Art.10) cette perte de relais avec le monde associatif contribue à isoler le Parc de sa population et des ressources humaines que les Associations peuvent pour travailler de concert avec le Parc.

VI. Conclusions et orientations pour le futur

Les 5 missions fondatrices ont été honorées mais avec une inégale répartition du bilan dans le temps et selon les missions: Les faiblesses ou carences constatées peuvent constituer une opportunité pour recadrer les priorités à l'occasion de cette révision et donner un nouvel élan au Parc pour les douze prochaines années

1 Le Parc et son territoire : ouverture sur une autre configuration et label ?

Le Parc depuis 1997 et par le biais de sa cellule Europe- international s'est inscrit dans une logique d'ouverture en proposant des projets concernant un territoire élargi, sur sa périphérie française et son versant italien.

Grâce aux programmes de financements européens qu'il a réussi à mobiliser, il a entraîné dans son sillage des collectivités voisines, renouant ainsi des liens établis il y a plusieurs siècles à l'époque où leurs habitants s'administraient en « Escartons ».

Le projet de réunir 5 parcs naturels (celui du Queyras et 4 parcs italiens) regroupés autour du mont Viso en visant une candidature auprès de l'U.N.E.S.C.O pour un classement en Réserve de Biosphère transnationale de presque 500.000 ha donne une nouvelle dimension et dynamique au Parc. Projet de longue haleine et exigeant une forte détermination, il pourrait aboutir à ce label de rang international dont le concept, pourrait parfaitement s'articuler avec celui du Parc naturel régional et le compléter.

Par ailleurs, le renouvellement de la Charte et la confirmation par le Conseil régional d'un périmètre d'étude élargi et concordant avec les mêmes communes françaises constitue une opportunité pour le Parc de redéfinir son projet de territoire en capitalisant le fruit de ses initiatives engagées depuis 10 ans.

Enfin, l'émergence récente d'un Pays du Grand Briançonnais dans lequel le Parc n'est que partiellement impliqué sur le plan géographique, constitue également pour ce dernier une opportunité de mise à jour de sa situation dans un contexte d'organisation territoriale bien différente de celle qui prévalait lors de la précédente révision de Charte.

L'hypothèse d'un élargissement du territoire du Parc concerne au premier chef les 3 communes de Vars, Eygliers et Guillestre dont les territoires ne sont jusqu'à présent que partiellement intégrés à celui du Parc. Un premier rééquilibrage en direction de ces 3 communes permettrait de confirmer cette volonté d'ouverture manifestée par le Parc avec ses initiatives prises dans les programmations européennes.

Ce rééquilibrage est d'autant plus souhaitable qu'il renforcerait la stature du Parc vis-à-vis des habitants de ses 11 communes et le mobiliserait pour mieux les faire bénéficier de ses interventions, jusqu'ici ciblées en très grande partie sur les 8 communes totalement intégrées, soit un Parc fonctionnant en quasi symbiose avec la communauté de commune des Escartons

En complément, des communes voisines retenues dans le nouveau périmètre d'étude, pourraient après la concertation engagée pour la révision de Charte, décider de rejoindre le Parc et constituer une nouvelle configuration de territoire labellisée Parc Naturel Régional.

2. Le Parc et la communauté scientifique

Le Parc doit dès à présent remédier à ce handicap de ne pas disposer de l'appui d'un Conseil scientifique. Sa mise en place requiert une reprise de contact avec les acteurs de la communauté représentant les différents domaines des sciences de l'homme et de la nature, impliqués sur le territoire du Queyras et volontaires pour faire bénéficier le Parc de leur expérience.

Bien que ne disposant que d'un rôle consultatif, le Conseil scientifique pourrait apporter un regard neuf et indépendant et fournir un concours précieux au Parc alors que ce dernier est en cours de révision de Charte avec des échéances proches

Cette mobilisation doit s'accompagner du respect de quelques règles élémentaires pour que ce Conseil scientifique puisse fonctionner efficacement mais sans formalisme excessif et en évitant les superpositions des genres avec d'autres commissions déjà existantes.

3. Le Parc et son articulation avec les partenaires locaux

Au fil des années, le Parc a pu identifier sur son territoire ou sa périphérie des partenaires publics ou privés qui s'inscrivaient dans la logique de sa Charte et contribuaient à la réalisation de ses objectifs. S'il a pu déclencher avec certains d'entre eux des dynamiques utiles à son territoire, il n'a pas suffisamment développé de conventions de partenariat ni délégué pour permettre la mise en oeuvre d'actions conjointes ou complémentaires, l'aidant à la mise en oeuvre de sa Charte.

Pire, le Parc n'a pas su entretenir ou revigorer le lien avec le monde associatif, composante essentielle du fonctionnement de tout Parc naturel régional. La disparition du conseil consultatif des queyrassins et amis du Parc n'a pas trouvé d'alternative ni de relais.... Dans un premier temps il conviendrait de réunir les associations actives sur le territoire et de les actualiser sur les prochaines étapes à franchir, puis examiner comment elles pourraient être associées, et dans un deuxième temps comment assurer leur représentation au comité syndical avec voix consultative.

Qu'il s'agisse de nouvelles formes d'intercommunalités apparues sur son territoire depuis 1997, d'acteurs socio économiques ou d'associations, le Parc trouverait un intérêt immédiat à convenir avec ses partenaires de réaliser sur tout ou partie de son territoire des programmes d'actions qu'il n'a pu jusqu'à présent assurer avec ses propres moyens.

Dans sa légitimité d'intervenir directement ou d'impulser la réalisation d'actions sur son territoire, (comme le précise sa Charte) il pourrait ainsi en déléguant, démultiplier ses efforts dans plusieurs domaines tels que le paysage et l'architecture (avec le C.A.U.E 05), l'éducation à l'environnement (C.P.I.E. de Haute Durance, Maison de la Nature des Hautes Alpes), la réhabilitation du patrimoine bâti (Associations locales du Parc), la coordination des sites Natura 2000 avec les Communautés de communes, le tourisme rural (avec la chambre d'agriculture et le Relais des gîtes de France) les animations et prestations sociales sur certaines de ses communes (avec l'A.C.S.S.Q), le commerce et l'artisanat avec la Maison de l' Artisanat, l'A.C.C.Q, etc..

Les relations avec les chambres consulaires : Hormis un récent protocole de partenariat passé avec la Chambre d'Agriculture des hautes Alpes, la participation des chambres consulaires est très discrète. Les dispositions des statuts du syndicat mixte de gestion les y incitent puisque *"Selon l'ordre du jour, le comité syndical sollicitera le concours ...des chambres consulaires"*. Art. 7, p.15.

Un siège au comité syndical avec voix consultative pour chaque chambre consulaire pourrait être proposé à l'occasion de la révision de la Charte. et contribuerait à renforcer les liens entre le Parc et les socio professionnels.

Cette implication par le Parc avec ses partenaires pour la mise oeuvre de la Charte, outre les économies d'échelle, lui permettrait de mieux communiquer et faire partager ses ambitions tout en facilitant et renforçant ses liens avec les habitants .

Une mention spéciale pour La maison de l'Artisanat qui constitue un pôle de développement pour les artisans locaux et de un vecteur communication vers les visiteurs du fait de son implantation sur le principal axe de passage au cœur du Parc, à Château Ville Vieille.

Une coopération plus rapprochée du syndicat mixte du Parc avec ce groupe coopératif permettrait de renforcer le lien entre producteurs et territoire, de leur faire bénéficier de l'image Parc, de valoriser leur production grâce à son capital paysage et d'assurer un point relais de communication et d'information stratégique en réalisant une économie de fonctionnement

4. Le Parc et les nouvelles orientations en matière de tourisme

Depuis 1997 le Parc a permis à ses partenaires de renforcer leurs moyens matériels et humains pour une amélioration de leur performance en matière de promotion et de commercialisation. Il a également été sélectionné pour expérimenter de nouveaux outils pour la promotion du tourisme durable lui permettant, avec son partenaire Guiltour, et les prestataires locaux de réaliser un premier état des lieux.

Cet essai sur les possibilités de développement du tourisme durable doit être maintenant transformé et mis en application avec les prestataires volontaires et la participation active des partenaires du Parc. Le choix de ce type développement touristique s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la Charte européenne de tourisme durable, impulsée par la Fédération des Parcs depuis 1999 avec l'implication d'une douzaine de Parcs à l'époque, dont deux de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette orientation a été récemment confirmée depuis par la Région Provence Alpes Côte d'Azur qui va

inciter tous ses Parcs à adopter cette Charte de tourisme durable et pour laquelle une première étape a déjà été franchie dans le Queyras grâce à l'expérience engagée en 2002 avec Guiltour.

5. Le Parc et la capitalisation "paysage"

L'investissement du Parc en matière de paysage, malgré une irrégularité dans ses capacités de conseils, abouti a une nette valorisation globale du territoire. Cet effort consenti depuis dix ans en particulier mérite d'être mieux pris en compte par tous les acteurs du territoire : le paysage constitue aujourd'hui pour le Queyras son principal atout et peut être considéré comme le socle de son futur développement économique.

Les différentes prestations offertes peuvent être optimisées dans leur commercialisation par un rattachement à cette valeur paysage qui peut demain constituer une véritable "marque de fabrique" à condition que les efforts du Parc ne se relâchent pas, notamment en matière d'urbanisme où les communes devront intégrer les enjeux paysagers et les autres orientations figurant sur le plan de vocation joint à la nouvelle Charte.

6. Le Parc et son capital géologique

Les atouts du Parc en matière de patrimoine géologique méritent d'être mieux valorisés comme le sont déjà les autres richesses de faune et de flore et des milieux naturels. Ce patrimoine constitue atout pour le développement du géo tourisme et un support pédagogique pour les scolaires et les adultes, et en particuliers les chercheurs et les professionnels des sciences de la Terre., Il a d'ailleurs été valorisé adans le passé vec l'aménagement de l'Espace géologique à Château Queyras mais a été négligé depuis ces dernières années au profit d'autres richesses.

Le Parc bénéficie de la présence sur son territoire et sur sa périphérie de sites de grand intérêt géologique et archéologiques ainsi que de structures d'animation pédagogique (à l' Argentière, à Briançon). Ces dernières pourraient participer à ses côtés à l'intégration de ce capital naturel dans le dispositif d'éducation à l'environnement et de commercialisation de circuits de découverte.

Annexe 1. Les programmes, supports de l'action du Parc

I. LE CONTRAT D'OBJECTIFS (dans le cadre du contrat Etat Région 1995 -1998)

1. Mise en valeur du patrimoine queyrassin

- Requalifier un ensemble architectural et environnemental : signalétique, embellissement, traitement paysager
- améliorer le parc hébergement : rehausser la qualité et le confort, faire participer l'artisanat à la rénovation, personnalisation de l'ameublement
- renforcer l'animation du massif : maison du parc à Aiguilles, maison de la nature à Ristolas
- **Soutien à la vie économique locale permanente**
- soutenir le développement touristique par les activités d'hiver : canons à neige, aménagements de piste, équipements fixes, traitements paysagers, signalétique du ski nordique, matériels
- développement de la fréquentation touristique d'été et d'intersaison : maison de l'enfance à Ceillac, infrastructures d'accueil sur les sites fortement fréquentés.
- valoriser les productions locales grâce à la réalisation d'un pôle d'activités artisanales à Abriés, l'agrandissement de la maison de l'artisanat, la valorisation de l'eau, la mise aux normes de la fromagerie de Montbardon, maintien et amélioration de la fromagerie d'Arvieux.

II. LE SCHEMA D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DU QUEYRAS (1999)

5 objectifs définis en 1997 dont 4 annoncés dans la Charte :

1. Intégrer la valorisation des richesses patrimoniales conservées dans l'économie touristique de la région.
2. Entreprendre et accompagner la restructuration des équipements touristiques et sportifs existants qu'il faut adapter aux impératifs économiques, aux nouvelles attentes de la clientèle et aux exigences de protection du milieu naturel.
3. Concevoir et mettre en œuvre un programme novateur d'aménagements débouchant sur la commercialisation de produits touristiques nouveaux, labellisés, rémunérant à la fois les investissements et les services.
4. Poursuivre les activités d'animation et de pédagogie dévolues au Parc pour qu'elles apparaissent à terme comme les composantes des produits et des activités touristiques proposées dans le Queyras.

Le cinquième «tourisme international», non affiché lors du renouvellement de la Charte, prend en compte la construction de l'Europe à travers la coopération transnationale et transfrontalière.

En résumé, le schéma adopté en 1999 à la suite d'une large concertation définit 20 projets à développer pour 10 ans :

1. Cartographier les richesses patrimoniales touristiques après inventaire,
2. Création du fonds d'intervention pour le bardage des toits,
3. Ecriture et livre en Queyras (Maison du parc, Espaces de lectures des communes),
4. Mémoire orale (recueil de témoignages),
5. Valoriser le binôme site Natura 2000 / maison de la Nature – Ristolas,
6. Développer les sentiers de lecture "sur la trace des livres en Queyras"
7. Elaborer une gamme de sentiers à thème dans le cadre du P.D.I.P.R.: nature, flore, faune, géologie, petit patrimoine, monuments religieux, architecture, paysage, lecture,
8. Poursuivre le programme "maisons du Parc": Maison de la Nature, Maison du Soum, Maison de l'écriture et de du livre, Maison des Risques, Maison du Paysage,
9. Procéder au renouvellement à la rénovation et à la restructuration des équipements de ski alpin
10. Programme de développement de la centrale Guiltour (équipement, fonctionnement),
11. Diffuser largement la carte des richesses patrimoniales (cf., inventaire),
12. Formation à l'accueil et à la sécurité : campagne de sensibilisation sur les conditions de sécurité,
13. Conforter les moyens matériels et humains de l'O.P.T.Q. en matière de promotion internationale,
14. Doter l'A.C.S.S.Q. d'un équipement à la hauteur du défi social et culturel du Queyras,
15. Définir de façon précise l'image spécifique du Queyras autour des 4 valeurs : silence, respect de la vie, tolérance, solidarité internationale, et communiquer autour de ce concept,
16. Accueillir des classes "lecture - nature" Queyras
17. Ouvrir les maisons du Parc très largement au public scolaire à tarifs préférentiels ou gratuit,
18. Mise en place de transports transfrontaliers (train à crémaillère, chenillettes),
19. Campagnes de communication sur la lecture en Queyras (Centre de lecture International)

III **CONTRAT DE PLAN OU CONTRAT TERRITORIAL (2001 - 2006)**

Le contrat territorial de Parc naturel régional du Queyras, signé par l'État, la Région et le Parc le 28 juillet 2002, constitue le principal outil pour organiser l'action dans la durée et fédérer les financements correspondants. Il fixe les axes stratégiques d'intervention sur le territoire pour la période 2001-2006 (un avenant était prévu à mi parcours en 2003). avec quatre priorités :

- Prise en compte du risque naturel majeur,
- protection et la valorisation de l'environnement,
- Politique du tourisme,
- Culture et la vie sociale.

VII. **CONTRAT DE RIVIERE (engagé en 1999, signé en Mars 2005).**

Engagement du Parc dès le printemps 1999 conformément à sa Charte avec toutes les communes du Bassin versant : soit les 11 adhérentes + celles de Risoul et Mt Dauphin.- Dépôt d'un dossier sommaire de candidature pour agrément provisoire du Comité Nat. le 28 mars 2000

- Constitution du Comité de Rivière par le Préfet et formation de commissions de travail en février 2001
- Réunion de présentation du projet définitif du Contrat au Comité de Rivière le 11 Juillet 2003
- plans de financement envoyés au M.O le 1^{er} déc. 2003,
- Approbation du Contrat par le Comité de Rivière en mars 2004 et Comité de bassin en avril 2004
- Approuvé et signé officiellement en mars 2005

Outil de mise en place d'une politique globale de l'Eau avec 3 priorités :

- amélioration de la qualité de l'eau,
- protection des personnes et des biens,
- valorisation des milieux aquatiques.

Programme d'actions défini pour 5 ans et renouvelé pour un autre terme. Le CSP est le principal opérateur et Maître d'ouvrage aux côtés du PNRQ qui assure l'animation, l'information et le suivi de la programmation du plan d'actions

Les programmes d'initiative communautaire

I. **INTERREG I : Mise en valeur des richesses naturelles du Queyras et du Val Pellice (1994 -1997)**

Objet :

- Restauration de la population de bouquetin et instauration d'un suivi sur 10 ans
- Etude internationale sur la Salamandre de Lanza*
- Education à l'environnement
- Formation des acteurs de tourisme aux patrimoines et à leurs mise en valeur
- Cartographie de la flore

Programme mené avec la Communita Montana Val Pellice. 30 individus en 1997 ...

II. **INTERREG IIA Mt Viso « cartographie du Mont Viso » (1997 – 1999)**

Objet : Projet expérimental de cartographie thématique pour la protection , la gestion et la valorisation de la biodiversité sur le Queyras et le Val Pellice comportant comme axes de travail la cartographie thématique de la biodiversité végétale et le suivi biologique de la qualité de l'air.

III. **LEADER II Guillestrois - Queyras (1997 - 2000)** prolongé Fin déc. 2001 ; 6 partenaires : Chambre d'agriculture 05, O.P.T.Q, SIVOM de Guillestre, A.C.S.S.Q., PNRQ joue le rôle de chef de file du G.A.L. Guillestrois- Queyras)

Objet :

1er volet : mieux prendre en compte richesses et atouts de l'environnement social, économique, culturel et naturel. (Engagé à l'automne 1997)

- objectif B1 : « adaptation et développement des activités non agricoles et des services aux populations »
- objectif B2 : « gestion des paysages et des milieux naturels, maintien, restauration et valorisation économique de la biodiversité »
- objectif B3 : « Appui à la formation au développement des initiatives locales, de la pluriactivité et insertion des publics en difficulté dans la zone 5b »
- objectif B4 : « assistance technique pour l suivi, la gestion et l'évaluation du programme d'innovation rurale en difficulté dans la zone 5b »

2^{ème} volet : stratégie de développement durable fondé sur la protection et la mise en valeur des ressources patrimoniales et humaines locales en cohérence avec les objectifs généraux du 1^{er} volet. Grâce à l'appropriation par les acteurs locaux de la démarche de développement durable, un plus grand nombre d'acteurs et de porteurs de projets

(M.O) se manifestent et s'inscrivent dans la continuité des orientations lancées dans le premier volet

- renforcer et poursuivre les actions engagées dans le premier volet, notamment concernant la gestion des milieux naturels et des paysages
- accompagner le développement touristique en l'appuyant sur les potentialités et les spécificités du territoire
- repositionner les différentes structures intervenant sur le territoire et renforcer leurs compétences afin de mieux répartir les moyens et les missions de chacun et d'améliorer l'efficacité de leur action.
- impliquer directement les acteurs du territoire au travers d'actions de formation transversales et innovantes

Il doit permettre de dynamiser le tissu social et économique du Guillestrois Queyras en favorisant l'émergence de pratiques nouvelles et en adaptant celles existantes sur la base d'une valorisation du territoire (agriculture, tourisme, commerce, artisanat)

En ce qui concerne le territoire du PNRO et ses acteurs locaux : accompagnement et prolongement de différents programmes mis en oeuvre ou dont le lancement a été retenu :

- Mise en valeur des centres anciens et création de logements de caractère (avec architecte du Parc) 1450 KF engagés
- Soutien et développement des activités agricoles et forestières 1186 KF
- Restauration du GR 58 : 360 KF signalisation, balisage, débroussaillage entrepris depuis 1997
- Cartographie thématique du Mt Viso pour la protection, gestion et valorisation de la biodiversité du Queyras et Val Pellice en partenariat avec Conservatoire Botanique de Gap Charance & Association Botanique Alpi Conie. (Programme Interreg II)
- Cartographie thématique de la biodiversité, suivi biologique, recherche sur la salamandre de Lanza
- Patrimoine bâti : restauration et revitalisation des centres anciens en zone rurale (hameau de Font d'Eyglis, restauration du four banal)
- Paysage : plans paysages pour mieux connaître et gérer le paysage entre 1997 et 2000 (en continuité du plan paysage défini sur le canton de Guillestre)
- Atlas des paysages du Queyras & Guillestrois (2000): Outil pédagogique appuyé sur un état des lieux du paysage (typologie paysagère et perspective d'évolution)

IV. LEADER +: Coopération interterritoriale : Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras (2001 – 2006), prolongé jusqu'à fin 2008, animation fin 2007.

Objet : **rendre plus compétitifs les produits et services du plus haut pays d'Europe centré sur l'usage des NTIC** pour favoriser les TPME et augmenter le rôle des jeunes et des femmes dans le développement du territoire avec les nouveaux savoir faire

Concernait 26 Communes du pays du Briançonnais réparties sur les 3 Communautés de Communes (Guillestrois, Queyras, Briançonnais) soit 313171 ha pour 24473 h. **avec PNRO chef de file**

GAL pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, créé le 19.12.2001 avec dotation de 1M 320 € pour 2001 2008 PNRO chef de file. Volet coopération internationale : Thème du développement du Tourisme durable transfrontalier (étude de faisabilité 18.12.2003.) Objectif obtention du classement Réserve M.A.B du Mont Viso, (travail initié en 1980)

- Promotion de l'innovation avec PNRO (M.O.)
- Organisation de producteurs filière bovine avec C d C Guillestrois (MO)
- amélioration qualité de la vie par maîtrise des rejets ménagers avec CdC Queyras (M.O.)
- maîtrise de l'urbanisme, amélioration de l'habitat et préservation du bâti traditionnel CDC Queyras (M.O.)

Le Parc est l'animateur et le gestionnaire de ce programme ; la présence de compétences techniques au sein de son équipe et son expérience démontrée lors de la mise en oeuvre du programme Leader II précédent ainsi que de différents programmes Interreg, justifient ce positionnement .

Cette équipe assure à la fois des tâches d'animation mais aussi d'administratives et de gestion ; elle a également assuré un rôle de facilitateur dans la recherche des contreparties régionales et départementales, les deux partenaires principaux du PNR

V. INTERREG IIIA Alcotra « Mise en réseau des parcs naturels régionaux du Mt Viso » (Jan.2004 – déc. 2006), prolongé jusqu'en 2007

Objet : Développement durable du territoire transfrontalier du Mt Viso situé au carrefour de la région PACA et des provinces de Cuneo & Turin : (Candidature Mars 2003) et mettre en place un cadre institutionnel pour une coopération durable

Déposé le 25 mars 2003 par 5 PNR dont le PNRO chef de file Janvier 2004. (758 k€) avec: Parco Natural di Gran Bosco de Salbertrand, Parco Naturale di tratto Cuneese, Parco Naturale Val Troncea Parco Naturale Orsiera Rocciaveri

Tous adhérents au réseau Alpin et totalisant 500.000 ha dont 126000 ha coté français et 376.000 ha coté italien
7 actions prévues pour le PNRO avec les 4 parcs :

- animation du réseau
- acquisition de matériel
- formation
- études et recherches

- sensibilisation
- communication et gestion du programme
- gestion du programme

VI INTERREG III Alcotra «Aqua» (2003 – janv.2007) prolongé jusqu'en juillet 2007

Objet : Ressource en eau à l'intérieur des aires protégées de l'arc alpin occidental : partage des données, expérimentations, indications des grandes lignes de gestion. (Candidature début 2003)

Projets transfrontaliers avec 2 parcs français (PNRQ, PN Mercantour) et 7 parcs italiens sous l'autorité de la région Piémont pour la *mise en place de procédés de gestion piscicoles. Le Conseil Supérieur de la pêche (CSP), est opérateur sur le territoire du PNRQ : M.O., programme de 3 ans sur les axes suivants : 1) échanges transfrontaliers, 2) formation, 3) communication du programme avec dans le volet communication :

- guide de gestion de l'eau en territoire de montagne à l'attention des professionnels.
- ouvrage d'initiation à la connaissance des invertébrés d'eau douce de montagne (avec Maison régionale de l'eau) à l'attention du grand public

Ce programme constitue une action du Contrat de Rivière

VII. INTERREG IIIA Alcotra «Système d'identification visuelle» (Juin 2005 – Mai 2008).

Objet : créer progressivement une image commune entre les espaces protégés régionaux piémontais et les autres parcs italiens et français frontaliers.

Programme entre la région Piémont, Assessorato Ambiente e Parchi, le Parco naturale Alpi maritimi, le P.N. du Mercantour, et les parcs naturels régionaux du Mont Viso avec 3 activités principales. (Chef de file : Parco Orsiera Rocciavère)

- Comparaison entre systèmes d'identification visuelle italien et français
- Expérimentation de système d'identification visuelle (sentier transfrontalier, signalétique commune, publication)
- Communication (point d'information sur les Parcs du Mont Viso)

Coût total : 770 K€ dont 399 K€ pour la France

VIII. INTERREG IIIA Alcotra « Les origines d'une identité transfrontalière: itinéraire touristique virtuel» (Juin 2005 – Mai 2008)

Objet : rapprocher 3 GAL : Pays du Briançonnais, des Ecrins au Queyras, Escartons et Valli Valdesi & tradizioni delle terre occitane pour mise en valeur de l'identité artistique et architecturale (monastères églises, chapelles), langue locale commune.

Avec partenaires Par du Val Troncea, Territoires de val Chisone, Val Varaita, Val de Susa & PNRQ (Ensemble de la république des Escartons) Le PNRQ est partenaire avec les 4 autres parcs italiens...Il apportera sa part de données patrimoniales ainsi que la méthode et le format de la base de données. Y travaille depuis l'automne 2007. 785 K€ dont 350 K€ pour PNRQ

- Ouverture de l'espace Escarton (Bibliothèque d'Abriés)
- Acquisition du matériel informatique pour permettre une promenade virtuelle dans l'espace des Escartons
- Abonder la base de données patrimoniale (Recherche et inventaire commencé par intervenant extérieur)

IX. INTERREG IIIA Alcotra «Assistance à domicile» (Juin 2005 – Mai 2008).

Objet : adapter les services aux nécessités de la population et des familles en difficulté pour mieux répondre aux besoins avec comme thèmes d'intervention :

- Echanges d'expériences et actions communes dans le social
- Formations et expérimentations
- Visites de terrain

Porté par l'A.C.S.S.Q et le Consorzio Monviso Solidale

X. INTERREG IIIA Alcotra SITTALP « Système touristique transfrontalier Alpin » (Juin 2005 – Mai 2008)

Objet : Relancer le secteur touristique dans le VAL Varaita et le Queyras à travers une démarche transfrontalière mettant en place des stratégies et des instruments d'interventions communs :

Programme entre l'O.P.T.Q, le P.NR.Q et la Comunità Montana du Val Varaita :

- Elaborer un système permettant de gérer les indicateurs touristiques (instruments d'observation et évaluation)
- Compléter l'offre touristique à travers des itinéraires transfrontaliers (sentiers)
- Assurer une promotion commune au niveau international (salons, éditions communes, formations linguistiques)
- Restaurer des itinéraires transfrontaliers : entretien, balisage information aux cols et possibilité de réserver

- opérationnel
Document de promotion du Parc

Coût total 739 K€ dont 324 K€ pour la France

XI OBJECTIF II (2001 / 2005)

Développement des services aux populations rurales -création d'un réseau radio mixte « desserte de bergers et secours en montagne ».

- Fonds européen de développement régional (FEDER)
- Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA)

COTISATIONS STATUTAIRES ET DOTATIONS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DU PARC											
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Conseil Régional	199520	228673	304898	338436	304898	304898	304898	398898	399959	400000	400000
Conseil Général 05	60.978	60979	60079	60079	60979	60980	67100	67100	68442	68442	68442
Etat	87900	76.224	68602	121959	121959	121959	95471	91469	64000	60000	60000
Communes	68602	68602	69974	71727	73161	73161	74.585	76440	77995	79558	81151
	417000	434478	503553	593301	560997	560998	542054	633907	610335	608000	609593

COMPTES ADMINISTRATIFS DU PNRQ 1997 – 2006											
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Fonctionnement	50526	533423	551829	811661	822181	905757	952869	1173135	1095000	1351895	ND
Investissement	194877	282683	299107	1147262	605655	845622	822561	622150	389735	475478	ND

Les Cotisations statutaires :

NOTE : Les montants affichés ne fournissent qu'une indication à minima des engagements statutaires de chaque partenaire; en réalité ces cotisations sont complétées chaque année par une deuxième volet de participation complémentaire affecté sur une autre ligne comptable, disposition exercée par les 3 partenaires hormis les communes.

Annexe 3 les partenariats engages par le Parc (liste indicative)

1. Par convention :

- Bibliothèque départementale de prêt : Convention de prêt
- Chambre d'Agriculture 05 : Convention (Accord cadre 5 Mai 2006)
- C.P.I.E. Haute Durance (Convention triennale signée pour la période 2000 -2003, chantiers sentiers)
- C.R. P. F. : Convention: protocole (2006)
- Centre Léo Lagrange : Convention
- Education nationale : Convention (juillet 2002)
- Fédération Randonnée pédestre : Convention signée en 1997 : mariage avec Fédération de randonnée pédestre : convention pour maintenir les espaces remarquables et les sentiers : actions pédagogiques, enquêtes de qualité, documents de gde diffusion
- Guiltour : Convention
- Institut Universitaire Professionnalisé de Gap : Convention
- O.N.F. : Convention (signée en 2004)

2. Autres partenariats engagés par le Parc :

- A.C.S.S.Q: crée en 1982 et basée à Aiguilles, s'inscrit dans le paysage du développement intercommunal de la vallée et répond aux besoins de la population locale au travers de ses actions dans le domaine socioculturel.
- Association des gîtes du Queyras
- C.E.R.P.A.M.
- CA.U.E. 05 :
- Comité de Promotion du Tourisme du Queyras
- Producteurs & transformateurs du Parc
- Union hôtelière du Queyras
- Maison de la Nature des Hautes Alpes

3. Collectivités, intercommunalités

- C de C. du Queyras : l'Escarton du Queyras Siège à Aiguille : Abries, Ristolas, Molines, St Veran, Ceillac, Arvieux, Château Ville Vieille : Convention quadripartite pour le Gal leader + avec PNRQ chef de file
- C de C du Guillestrois : Eyglies, Guillestre, Vars : convention quadripartite pour le Gal leader + avec PNRQ chef de file
- C. de C. du Briançonnais : convention quadripartite pour le Gal ILeader + avec PNRQ chef de file
- Pays du grand Briançonnais :
- Commune de Ceillac : Convention avec le PNRQ ?

Annexe 4. Evolution de l'équipe du Parc entre 1997 et 2007

Tableau 1 PERSONNEL EQUIPE DU PARC- Evolution 1997 – 2007 au 1.05.2007		
	1997	2007
Direction / Administration	- 1 Directeur - 1 Directeur Adjoint - 1 Adjointe Admi compt - 1 Secrétaire Ss total : 4	- 1 Directeur - - 1 Adjointe Admi compt - 1 Secrétaire Ss total : 3
Mission scientifique et culturelle	- 1 Attaché scientifique Ss total : 1	- 1 Attaché scient - 1 Education env - 1 Bibliothèque / culture - 1, Animation / patr - 1S.I.G - 1 Natura 2000 - 3 veille envi : brigade past Ss total : 9
Mission assistance Technique Aux Communes	- 1 Architecte - 1 Paysagiste - 1 Techn Patrimoine bâti - 3 Techn sentier (2 saisonniers) Ss total : 6	- - -1 Techn Pat bâti -4 Techn sentiers (6 m) -1 Ch. mission Rivière Ss total : 6
Agents techniques / développement / surveillance terrain		- 1 Marque Parc - 1 Communication - 1 Tourisme/ renouv Charte - 1 Agriculture - 1 Secret Europe - 1 Europe / NTIC/ Innovation - 1 Europe / programme - 0,5 Ménage Ss total : 7,5
Personnel saisonnier d'accueil	- 7. Agents d'accueil (2mois) Ss total : 7	- 4 techn sentier terrain Ss total : 4
Total	10 permanents + 8 saisonniers (dont 7 sur 2 mois) Total = 18 personnes	- 21,5 permanents + 4 saisonniers (6mois) Total = 25,5 personnes

Annexe 5 Documentation produite de 1997 à 2007 sur le territoire du Parc

Liste non exhaustive

Publications commerciales:

Anonyme, 2001.

Cabanes pastorales et chalets d'alpage. . P.N.R.Q., 21 fiches

Collectif, 1998.

Guide Gallimard "Parc Naturel régional du Queyras", Ed. Gallimard 168 p.

BINET C., 2002.

Patrimoine religieux / S.E.M GUILTOUR, 68 p+ 1 carte

BISSON Ph., MOUNIER Ph., NOVEL Y., CRUNCHANT N., 2006.

Balades nature dans le parc du Queyras, Edit. Dakota. Publications publicitaires Presse

P.N.R.Q., 1997.

Magazine "Courrier du Parc" (payant) publié jusqu'en 1999 (75 numéros depuis son origine)

P.N.R.Q., 2002

Guillestrois Queyras: Chalets d'alpage et Cabanes pastorales. P.N.R.Q., (Leader II) 21 fiches

ROZET F., 2003.

Les Parcs de l'Arc Alpin, N° spécial Alpes magazine, P.N.R.Q /Réseau alpin /Gr Milan presse n°82, Juin 2003, pp. 79-83

MIQUEL V., 2004.

Que faire dans le PNR du Queyras ? Edit. Dakota, 143 p.

TABOURIECH M., NOUAILHAT A 2005.

Massif du Queyras / Mont Viso, Aquarelles Ed. Le Fournel, 65 p.

Publications à caractère scientifique:

BLANCHET M., 2004.

Le cas du loup (canis lupus) dans le Parc naturel régional du Queyras : un contrat social de conservation et de développement. Game & wildlife Science, vol .21, (4), 2004, pp. 505 – 511,

COLLECTIF, 2006

Annales Scientifiques du massif du Mt Viso / El Bric Transfoutalia da Viso, n°1, juin 2006, Edit. des parcs naturels régionaux du Mt Viso, Arvieux, 158p.

LEMOINE M., TRICART P. 1988.

Queyras: un océan il y a 150 M.A.: initiation à la géologie sur les sentiers du Queyras, Guide géologique du Queyras, Ed. B.R.G.M. / P.N.R.Q., rée. 1998, 112 p.

Maison Régionale de l'Eau, 2007.

Atlas des invertébrés d'eau douce, C.S.P/ Maison Régionale de l'Eau, Barjols, en cours de publication

Parc Naturel Régional due Queyras,

Atlas des paysages du Queyras et du Guillestrois, Format Paysage, Chambéry / P.N.R.Q. Edit., 80 p.

Documentation gratuite

2000 -2007 Lettre du parc, (en remplacement du Courrier du Parc) avec 3 numéros par an en moyenne, édité à 3500 ex et distribué gratuitement à tous les foyers du Parc

2002.Un Parc très nature, le Parc naturel régional du Queyras, 21 x 26,5, 20 p. brochure de prestige

2003.Un Parc très nature, le Queyras, 10,6 x 17,6, 16 p.

- 2003 Brochure pédagogique "Un Parc très nature «découvrir, apprendre, apprécier». Sorties pour les scolaires sur le territoire du PNR du Queyras", 29 p.
- 2005 Le P.N.R. du Queyras, chef de File du GAL Leader +encart Dauphiné Libéré, supplément gratuit, 3 mai 2005.4 pages
- 2006.Carte touristique transfrontalière en 4 langues
- 2006 Dépliant sur l'Alpage
- 2006 Dépliant « Pass patrimoine »
- 2006 Dépliant "Une marque au Coeur du Parc" avec ses encarts sur les pommes de terre, les fromages labellisés, tous deux "Produit du Parc Naturel régional du Queyras". et les Gîtes et Chambres d'hôtes "Panda, Accueil du Parc".
- 2006 Encart dans lettre du Parc sur l'arrêté de biotope du Vallon de Bouchouse
- 2007 Plaquette "Route des saveurs et des savoir faire du Queyras" A.C.A.A.T.E.Q, (suite à la présentation de la démarche de réhabilitation des céréales locales sur le moulin des Arvieux, printemps 2006.

- Supports audiovisuels :

- Court métrage sur la récolte du génépi (R.DUARTE/P.N.R.Q)
- Court métrage sur la Mine de cuivre St Veran (R.DUARTE/ P.N.R.Q)
- Court métrage sur Evolution de la planète pour la maison de la Nature (P.N.R.Q)

2000. Site Internet du P.N.R.Q., créé en 2000 (P.N.R.Q.)

2003 DVD sur le Parc, réalisé à 3000 ex, en 2003(A.R.P.E /P.N.R.Q)

2005 Court métrage sur la récolte de seigle (R.DUARTE/P.N.R.Q) en 2005

2005 Court métrage sur le contrat de Rivière (P.N.R.Q) en 2005

2000. Site Internet du P.N.R.Q., créé en 2000 (P.N.R.Q.)

Littérature «grise»

Rapports internes

ANCEL B., 1996.

La mine de cuivre des Clausis à St Veran. Synthèse historique. Relevé topographique
rapport Interreg I, doc CCSTI.

A.R.D.E.M., 2005-2006

Historique transfrontalier, 1ère partie, Oct. 2005, 94p.

Inventaire complétant des inventaires existants, 2^{ème} partie, mars 2006, 174 p., 3^{ème} partie, 88 p.

Inventaire du patrimoine des territoires riches d'héritage nombreux.

Fiches communales, 118 p.

Diagnostic socio culturel, Juin 2006, synthèse 17 p.

BLANCHET M., VILLARET J.C., 1997.

Etude préliminaire à la protection de la vallée du Haut Guil., Parc Naturel régional du Queyras/
Conservatoire Botanique national Alpin Gap Charance,

BLANCHET M., 2003.

Le retour du loup dans les Alpes françaises. Sémin. Restitut. Progr. LIFE, 9-10 déc. 2003, Lyon, p. 155.

BRIDE M-H., 2003.

Documents d'application du site Natura 2000, PR06, « steppique Durancien et queyrassin », Comm. De Communes du Guillestrois, 246 p.

C.A.E.I, G.A.G.E.A, 2005 ?

Etude des prairies de fauche, phase 1, 113 p.

- CENTRE DE RECHERCHE ALPIN SUR LES VERTEBRES. 2001
Travail préalable aux documents d'objectifs du site Natura 2000 PR08 « Haut Guil Mont Viso ValPréveyre », C.R.A.V.E, 2001
- CHAPPAZ R., CAVALLI L., 2003.
Etude hydrobiologique d'un lac de haute altitude des Hautes Alpes. Le lac Miroir. Laboratoire d'hydrobiologie de l'Université de Provence Marseille
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN DE CHARANCE. 1998,
Document d'objectifs du site PR06, « Steppique durancien et queyrassin » C.B.N.A, Gap. 219 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN DE CHARANCE. 2001,
Apports de l'étude de la végétation du parc Naturel régional du Queyras pour l'aménagement du territoire et la gestion de la biodiversité, C.B.N.A, Gap, 159 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN DE CHARANCE. 2003,
Connaissance et maintien des zones humides du Vallon de Bouchouse en vue d'une gestion conservatrice de ces milieux fragiles à forte valeur patrimoniale C.B.N.A, Gap.
- D.D.A.F. 05, 2001.
Enquêtes unités pastorales, communes de Château Vielle Vieille. Services Statistiques Agricoles et rurales 29p
- D.D.A.F. 05 2001.
Enquêtes unités pastorales, commune d'Abriès. Services Statistiques Agricoles et rurales, 37 p.
- D.D.A.F. 05, 2001.
Enquêtes unités pastorales, commune d'Aiguilles. Services Statistiques Agricoles et rurales, 26 p.
- D.D.A.F. 05 2001.
Enquêtes unités pastorales, commune d'Arvioux Services Statistiques Agricoles et rurales, 31 p.
- D.R.I.R.E P.A.C.A., 1999.
Inventaire des zones humides du département des Hautes Alpes,
- D.R.I.R.E P.A.C.A., 1999.
Inventaire des zones humides du département des Hautes Alpes,
- DROUOT E., 1999.
Vallée de la Haute Durance et du Guil. Documents d'objectifs Natura 2000. Conservatoire Botanique National Alpin Gap Charance, 73 p.
- ELIAS J.C., PONTIER C., 2004.
Réflexions sur la faisabilité de la restauration du Lac Miroir.
- ECODIR. 2001
Etude préparatoire à la désignation d'une zone de protection spéciale (ZPS), ECODIR, 63 p.
- ECOTONE, 2005
 Synthèse et diagnostic préalables au dossier de création de la Réserve transfrontalière de Biosphère « Mont Viso », à la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 Rochebrune Izoard Vallée de la Cerveyrette, au renouvellement de la charte du PNR du Queyras, partie b: études faunistiques,
- EDATER. 2007
Étude stratégique sur les parcs naturels régionaux existants et en cours de création Région Paca, DEDDA, Marseille / EDATER, Montpellier, rapport final, Février 2007, Tome 1 : synthèse et analyses détaillées, 117 p., Tome 2, Bilan évaluation 2003-2005 par Parc 126 p
- ESPACES NATURELS DE PROVENCE, 1999.
Haute vallée de la Cerveyrette, Hautes Alpes, Cervières, Rapport final Life nature « programme de protection des tourbières de France » Espaces Nat. de Prov., Bureau 05, 109 p.
- ETUDES ACTIONS, GEOSCOPE, 2005.
 Synthèse et diagnostic préalables au dossier de création de la Réserve transfrontalière de Biosphère « Mont Viso », à la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 Rochebrune Izoard Vallée de la Cerveyrette, au renouvellement de la charte du PNR du Queyras, partie a : «étude socio économique, 47 p.

- G.A.L. PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS DES ECRINS AU QUEYRAS, 2007.
Evaluation intermédiaire du programme Leader +, Pays du grand briançonnais des Ecrins au Queyras,
R. Gauthier, Cabinet Argos Marseille, Grenoble, rapport final, Mars 2007, 31 p.
- GROUPE CHIROPTERES DE PROVENCE, 2005.
Réserve transfrontalière du Mont Viso Inventaire chiroptérologique, 53 p.
- LEMMONIER M., 2001.
Etude des peuplements orthoptériques du site Natura 2000 PR08 « Haut Guil Mont Viso ValPréveyre », Univ. Sc. & tech de St Jérôme, 17 p.
- LEROY A., QUIBLIER M., SENN O., 1997 (?)
Diagnostic pastoral sur les deux unités pastorales de St Veran. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (C.E.R.P.A.M), Janvier 1997. 59 p.
- MAGNET Vincent, VIVAT Agnès, 2000.
Le Caricion bicolori -atrofuscae dans le Queyras. Cartographie, phytosociologie, suivi et conservation. C.B.N.A., Gap Charance / D.I.R.E.N. P.A.C.A., Nov. 2000, 49 p., 5 pl.
- NIEZ T., 2002.
Diagnostic pastoral prédation alpage de Pelvas, commune de Ristolas. Centre d 'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (C.E.R.P.A.M), Janvier 1997. 27 p.
- O.P.I.E, 2001,
Etude et inventaire des lépidoptères observés sur le site Natura 2000 PR08 «Haut Guil Mont Viso ValPréveyre», O.P.I.E /Provence – Alpes du Sud
- O.N.F. 2003.
Habitats naturels et dynamiques des peuplements forestiers
- P.N.R.Q., 1997,
Projet de création d'une réserve naturelle Ristolas – Mont Viso. Etude préliminaire à la protection de la vallée du Haut Guil. Parc naturel régional du Queyras, 89 p.
- P.N.R.Q., 1999,
Schéma concerté de développement touristique. Parc naturel régional du Queyras, 64 p. (Equipe P.N.R.Q, et E.S.F, S.E.A.T.M, D. Benfares)
- P.N.R.Q., 2000,
Atlas des paysages, du Queyras et du Guillestrois,
- P.N.R.Q., 2000,
Contrat de Plan du Queyras- Etat- Région, 2000 - 2006, document d'objectif.
Parc naturel régional du Queyras 20.01.2000, 114 p.
- P.N.R.Q., 2000,
Projet de création d'une Réserve naturelle Ristolas – Mt Viso, étude préliminaire à la protection de la vallée du Haut Guil. Parc naturel régional du Queyras, 90 p.
- P.N.R.Q., 2001,
Etude préliminaire à la protection de la vallée du haut Guil, Parc naturel régional du Queyras, 89 p.
- P.N.R.Q. 2002, *Parco del Bosco, P.N. Val Troncea, P.N. Orsiera Rocciavre, P.N. del Gran Bosco. Territoires de Réserve de Biosphère du mont Viso*, Année internat. de la montagne, 6p.
- P.N.R.Q. 2003,
Projet de Réserve naturelle Ristolas Mont Viso, gestion concertée du Haut Guil. Dossier de présentation générale, avril 2003, Parc Naturel régional du Queyras, 28 p.
- P.N.R.Q. 2003,
Rapport d'activités 2003, Parc Naturel régional du Queyras, 41 p.
- P.N.R.Q. 2003,
Document d'objectifs provisoire, site PR08 « Haut Guil - Mon Viso. – Valpréveyre », Parc Naturel régional du Queyras, 213 p.

- P.N.R.Q. 2003,
Contrat de rivière du Guil., Parc Naturel régional du Queyras, 76p.
- P.N.R.Q. 2003.
Evaluation du contrat territorial du parc naturel régional du Queyras, programmation 2001 2003
Parc Naturel régional du Queyras, 77 p+ 6 ann. (manquantes)
- P.N.R.Q., 2004,
Documents d'objectifs : partie «analyse et définition d'objectifs», site PR08 « Haut Guil - Mon Viso. – Valpréveyre », Parc Naturel régional du Queyras, 233 p.
- P.N.R.Q., 2005,
Contrat de Rivière du Guil, dossier définitif. Parc Naturel régional du Queyras, p.
- P.N.R.Q, 2005,
Dossier de demande de subvention, programme de soutien à l'élevage et de suivi des troupeaux, des milieux et de la faune sauvage.2005-2008 Contrat territorial de Parc nat. régional du Queyras, Fév. 2005, 17p.
- P.N.R.Q., 2006,
*Dossier de demande de subvention (programme de préfiguration pour une mission territoriale de médiation, d'appui technique et de suivi environnemental (2006 -2007).*13 pages, nov. 2006
- P.N.R.Q., 2006
Les origines d'une identité transfrontalière : un itinéraire touristique à la découverte de l'histoire d'un peuple Parc Naturel régional du Queyras, 29 p.
- P.N.R.Q., 2006
Renouvellement de la charte du Parc naturel régional. Classeur de suivi : procédure, Bilan d'action du territoire d'étude, élaboration de la Charte 2009 2021.
- PONEL Ph. 2001.
Intérêt entomologique du site Natura 2000 PR08 « Haut Guil Mont Viso ValPréveyre », (coléoptères), Univ. St Jérôme de Marseille, 29 p.
- QUIBLIER M. 2001 ;
Diagnostic pastoral de prédation : alpage de Clapeyto, commune d'Arvieux. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 13 p.
- QUIBLIER M. 2002 ;
Diagnostic pastoral de prédation : alpage de Ségure, commune de Ristolas. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 13 p.
- QUIBLIER M. 2002 ;
Diagnostic pastoral de prédation : alpage de Valpréveyre, commune d'Abriès. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 13 p.
- QUIBLIER M., LEGEARD J.P., SENN O., 1999.
Diagnostic pastoral de prédation : alpage de Gilly, commune d'Abriès. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 24 p.
- QUIBLIER M., SENN O., 1997.
Diagnostic pastoral de l'alpage du Viso (Ristolas). Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), Janvier 1997. 27 p.
- SENN O., 2002.
Diagnostic pastoral de prédation: alpage du col vieux, commune de Ristolas. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), déc. . 2002, 11 p.
- SENN O., 2002.
Diagnostic pastoral de prédation: alpage de Peynin, commune d'Aiguilles. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 11 p.
- SILHOL A., 2002.
Diagnostic pastoral de prédation: alpage de Peas, commune de Château Ville Vieille. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée '(C.E.R.P.A.M), 12p.
- SILHOL A., 2002.
Diagnostic pastoral de prédation de Beauregard, commune de St Veran. Centre d'Etudes et de

SILHOL A., 2002.

Diagnostic pastoral de prédation de Puy la blanche, commune de St Veran. Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (C.E.R.P.A.M), 14 p.

SUBE, F. 2004.

Document d'objectifs : partie « analyse et définition d'objectifs », site PR08 « Haut Guil - Mont Viso. - Valpréveyre », Parc Naturel régional du Queyras, 233 p.

VAN ES J., DROUOT E., 2001.

Apports de l'étude de la végétation du Parc Naturel Régional du Queyras pour l'aménagement du territoire et la gestion de la biodiversité. Programme Interreg IIA. Conservatoire Botanique National Alpin, Gap Charance, 159 p.

VAN ES J., VIVAT A., 2003.

Etude des marécages arctico alpins (Caricion incurvae) du vallon de Bouchouse, site Natura 2000, PR08, «Haut Guil - Mont Viso - Valpréveyre », cartographie des groupements végétaux, suivi des milieux et des espèces. C.B.N.A. / D.I.R.E.N - P.A.C.A., 45 p. 4 pl.

Mémoires de stage & de fin d'études

BENSA L., 2003.

Mise en place d'un observatoire des prairies de fauche dans le Parc Naturel régional du Queyras, enjeux environnementaux et agricoles, Mém. Dipl. Ing., I.S.A.R.A., 121 p.

BERTHELOT Pierre Jean, 2004.

*Contribution à l'étude des zones humides d'altitude du site Natura 2000 «Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette ».*Mém. fin d'études D.A.A., spec. Génie de l'environnement, option préservation et aménagement des milieux et écologie quantitative, sept 2004, 41p. + 10 ann.

BONNARDOT François, 2005.

Approche synthétique et réflexions sur l'aménagement d'un lac d'altitude. Le cas du lac Miroir dans le Parc Naturel Régional du Queyras. Inst. Géogr. Alpine, Grenoble, Master I SDT EGPM, mai 2005, 39 p. + 5 ann.

BOUSSETA S., JOUSSELME J., ORTEGA M., SIMOND C., 2003.

Le Parc du Queyras : Un quart de siècle, connaissons notre montagne, I.U.T Aix en Provence, Dept GEA, Gap, 60 p.

CHARDON Florian, 2003.

Un outil de gestion concertée et durable du Haut Guil au service de l'environnement et des activités humaines. Mém. de stage, Licence 1ère prom., I.U.P Métiers de la montagne, Univ. de la Méditerranée, Gap. 67 p., + 12 ann. 19 p.

CHARRIER Jessica, 2005.

La salamandre de Lanza, quel est son avenir face aux activités humaines dans la future Réserve Naturelle du Haut Guil Mont Viso. Mém. de stage, PTSA, Gestion & protect. de la nature, option gestion des espaces naturels, 43 p., 15 photos, 9 cartes, 4 tables + 15 ann. & bibl., 54 p

CHENEAU Nicolas, 2003.

L'éducation environnementale au service du Développement durable dans les Parcs Naturels régionaux ; exemple du Parc Naturel Régional du Queyras, Mém. de maîtrise aménagement, option environnement, Univ. du Havre, UFR Lettres & Sc. Humaines, sept. 2003, 67 p.

CORTES Amandine, 2005.

Etude de la pression touristique et pastorale sur les zones humides du vallon de Bouchouse. Mém. de stage juillet août 2004, IUP Environnement, technologie & société, (ENVAREM), Univ. Provence, Aix - Marseille I, Centre St Charles, 15 p. + 8 ann.

DAMBREVILLE Christophe, 2001.

L'incidence des pratiques agro-pastorales sur la diversité végétale des prairies de fauche. Synthèse bibliographique. Mém. de stage au C.B.N.A., Maîtrise Sc. & Tech. Génie des transformations de la matière et environnement, option Maîtrise des transformations de l'environnement Uni. Aix Marseille, Fac Sc. & Techn. St Jérôme, 66 p.

DOUBLIER Eric, 2003.

Le maintien et la protection des milieux sensibles du haut Guil : un enjeu important pour une gestion durable du territoire. Mém. fin d'ét. 142ème prom. Inst. Sup. Agr. Beauvais, 76p. + ann. 104 p.

DUFFOURG Olivia, LAPEYRONIE P., 2004.

Gestion pastorale des milieux naturels dans le Parc Naturel régional du Queyras, Etude Appliquée au cas du Site Natura 2000 « Haut Guil Mont Viso – Valpréveyre ». Mém. fin d'études, D.A.A. spéc. Agro - environnement, option Gestion de l'Espace rural et environnement, Ecole Nat. Sup. Agr. Montpellier, 47 p. + 4 ann.

FERRONNIERE Yves, 2003.

Le réseau de sentiers et la signalétique de la future réserve naturelle du Haut Guil – Mont Viso : Un outil de gestion à part entière. Mém. de stage, année scolaire 2002 2003, I.U.P. Métiers de la Montagne, 41 p. + 9 ann.

HABERT Maude, 2004,

L'éducation à l'environnement, un facteur de développement local et de préservation de la qualité des territoires...à promouvoir au sein du Parc Naturel Régional du Queyras.

Rpt de stage 3ème année, Maîtrise, Univ. Franche Comté, IUP génie des territoires et de l'environnement, diagnostic & gestion des systèmes écologiques, 38 p., 11 ann. 2 tabl.

HIGEL Julie, 2002.

Création du pôle animation & éducation de la Maison de la Nature au sein du Parc Naturel Régional du Queyras, Rpt de stage, Univ. B. Pascal, Clermont Ferrand, UFR Lettres, langues & sc. Humaines., Oct. 2002, 54 p.

JULLIEN Camille, 2004,

Charte graphique, Atlas du Parc Naturel régional du Queyras

Mémoire de stage DESS cartographie et S.I.G, Univ. Paris 1, Nov. 2004, 34 p.

LANG. C., 2001.

Etude des populations d'Astragalus alopecurus dans les vallées de la haute Durance et du Guil, Mém. Master « Montagne », C.I.S.M., Univ. de Savoie, C.B.N.A. Gap Charance, 48 p.

MAGNET Vincent, 1999.

Etat des lieux du Caricion bicolori-atrofuscae dans le Queyras. Suivi de dynamique des populations et mesures de conservation. Conservatoire Botanique National Alpin, Gap Charance/ Rapp. Maîtrise Sc. & Techn. « Aménagement – Environnement, Univ. de Metz, 45 p. + ann.

MARCELLIN, Stéphanie, 2004.

L'Astragale Queue de Renard (Astragalus alopecurus Pallas) dans la vallée du Haut Guil, communes d'Aiguilles et de Château Ville Vieille. Premiers éléments d'une étude de faisabilité. Rapp. de stage, Master « Montagne » 2ème ann. Univ. Savoie, U.F.R. Centre interdisciplinaire scientifique. de la montagne, 34 p.

NOBLE Virginie, 2001

Incidences des pratiques agro-pastorales sur la diversité végétale des pelouses d'affinité steppe. Synthèse bibliographique, conseils de gestion. Rapp. de stage au C.B.N.A, Maîtrise Sc. & Techn. Génie des transformations de la matière et environnement, option Maîtrise des transformations de l'environnement, Univ. Aix Marseille, Fac Sc. & Tech. St Jérôme, 64 p., + 4 ann.

ORELLOU Cécile, 1998.

Diagnostic de territoire du parc Naturel Régional du Queyras, rapport DESS tourisme, Culture & Développement local, Univ. Avignon, 1998, 47 p.

PALUS Magali, 2002.

Contenu de l'exposition de la maison de la Nature de Ristolas,

Mémoire de maîtrise IUP LEST, Université J. FOURIER, Sept 2002, 120 p. + 4 ann. 15 p

Annexe 6. Les relais d'information avec le public, évolution depuis 1997

FREQUENTATION DES POINTS D'ACCUEIL, MAISONS DU PARCS, ESPACES MUSEOGRAPHIQUES, BIBLIOTHEQUES ET
MAISON DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREOL REGIONAL DU QUEYRAS
AU 1.01.2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Espace Géol. (depuis 1989) Ouvert 2 m/a	(50.000 visite. en 8 ans)	?	?	?		?	1532	1129	2928 gratis	1224	ND	6813 dont 2928 gratis
Maison Nature Ristolas/ Bibliot							1387 dont 195 gratis	1926 dont 471 gratis	601 dont 103 gratis	Ferm. temp. Trvx muséogr	Ferm. temp. Trvx muséogr	4914
Maison Parc Arvieux : Bibl Ouvert 5j/7						x	x	x	x	x	ND	9000 entréeslecteurs
Maison Soum Ouvert 11 m/a				ND	ND	ND	9672	8470	7240	7523	ND	32.905
Moulin Arvieux Ouvert 2 m/a	(inaugur é été 1997)	ND	ND	ND	ND	ND	964	979	712	893	ND	3548
Musée cyclotour Col Isoard Ouvert 2 m/a	ND	ND	ND"	ND"	ND"	ND	ND	ND	"ND	ND"	ND	ND
Pts info Parc 4 Ouvert 2 m/a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<i>Chât. Queyras</i> Ouvert 5 m/a							19731	25893				45.624
<i>Maison du Costume</i>								1800 ±	1900±	2000 ±	ND	6000 ±
<i>Maison de l'artisanat ouvert 7 /7</i>	ND	ND	ND	ND	31.453	31.794	31.779	31.066	29.849	28.270	ND	229 835
Bibliothèque Aiguilles										Réouverture		
Bibliothèque Molines												
Bibliothèque Abriès												
TOTAL												

Annexe 7... liste des personnes contactées & auditionnées

Partenaires institutionnels :

- Conseil Général des Hautes Alpes: Christian. GROSSAN (ex Directeur P.N.R.Q.)
- Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur: Jean Yves. ASTRUC (ex Dir. A.R.P.E et ex Directeur P.N.R.Q.), Christian DORET (ex Chef de service espaces naturels, A.R.P.E, Marc JOANNY (Espaces naturels), Marie Caroline VALLON (Paysage), Philippe GONDOLO, correspondant du P.N.R.Q., M.ATHANE (Aménagement du territoire)
- Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (GAP): Marie BOUCHEZ, Conseillère régionale, Vice

Présidente du P.N.R.Q.

- A.R.P.E.: Bernadette COSSON, (Réseau espaces naturels)
- Inspection Académique 05: Isabelle JAURES
- Commune du Parc: Pierre BLANC (Président du Syndicat Mixte de gestion du PNRQ)
- Pays du grand Briançonnais: Rémi MOUGIN, Chargé de Mission

Partenaires associatifs :

- Association. C.S.S.Q.: Nassire HADJOUT (Pdt et élu d'Aiguilles)
- C.P.I.E Haute Durance: Ph. WYON, Directeur.
- Maison de la Nature: Natacha HEITZ, Directrice.
- Association Queyras Passion: Philippe BOVERO
- C.R.A.V.E: Michel PHISEL
- Association Le Costume d'autrefois: Gisèle REYNAUD
- Association Rochas Fortas: Jean François BERGOUIGNAN
- Association les Quariates: Pierre CHIRIE, architecte

Partenaires socio professionnels :

- Maison de l'Artisanat: Bernadette LAMBERT, Christine BONNETI
- Office de Promotion du Tourisme du Queyras: Cedric BRUNET
- Observatoire du Tourisme du Queyras: Nicolas LEDOYER
- Association des Artisans, Commerçants, du Queyras:

Communauté scientifique :

- Louis BIGOT, entomologue
- Jean Pierre DALMAS, botaniste

Equipe du parc

- Mission internationale: B. OPOLKA, programmes européens (depuis Novembre 2006)
 - Mission internationale: R. DUARTE, Innovation, T.I.C, (depuis 1999)
 - Mission internationale Yolande DITER, gestion Leader + (depuis 2003)
 - Mission Eau: Xavier BLETTERIE (depuis Novembre 2006)
 - Mission Communication: Lydia BLETTERIE (depuis Janvier 2007)
 - Mission Education Environnement et Développement Durable: Cécile DUBOIS (depuis 2005)
 - Mission Labellisation: Fanny LHERMITTE (depuis 2006)
 - Mission Réseau Bibliothèque: Samy MICHEL (depuis 2004)
 - Mission Tourisme & Révision de la Charte: Agnès MONTESINOS (depuis 2004)
 - Mission nouvelles productions & labellisation (créé en 2003): Julie CARLIER (depuis ...)
 - Mission Faune Sauvage: Michel BLANCHET
 - Mission Environnement, programmes Natura 2000: F. SUBE
 - Mission S.I.G portée à connaissance: Samuel VOLET
 - Mission patrimoine bâti: René AUDIER
 - Brigade Sentiers: Jean MEISSIMILY (retraite au 1.05.2007)
 - Brigade pastorale : A.L PLISSON
 - Comptabilité: Gisèle PICHOT
 - Direction: Jacques. VALLET,
- Christophe PIANA: ex directeur Adjoint et chargé de mission paysage au P.N.R.Q

Renouvellement de la Charte du Parc naturel régional



Bilan de synthèse du Parc 1997-2007

au

1er Mai 2007

Serge MENICUCCI, consultant



Bilan PNRQ/S:

Parc naturel régional du Queyras – La Ville – 05 350 ARVIEUX
Tel : 04 92 46 88 20 Fax : 04 92 46 88 29
www.pnr-queyras.fr

(agents aya

nt occupé un poste durant chaque année civile, y compris les remplacements)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	01.06 2007
Direction	1 Directeur 1 Dir.Adjoint 1 Secret. 1Adj. Administr. <i>ss total : 4</i>	1 Directeur 1 Dir. Adjoint 1 Ass. Direction 1 Adj. Administr. <i>ss total : 4</i>	1 Directeur (7m) 1 Dir. Adj. (3m) 1 Ass. Direction 1 Adj. Administr. 1 Dir. CR (5m)1.08 <i>ss total : 5</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 5m 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1.01 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>	1 Directeur (CR) 1 Assist. Direction 1 Adj. Administrat. <i>ss total : 3</i>
Chargés de Mission	1 Attaché scientif. 1 Archit. (15.09) 1 Paysag.(17.11) <i>ss total : 3</i>	1 Attaché scientif. 1 Archit. (9m) 1 Paysag. <i>ss total : 3</i>	1 Attaché scientif. 1 Archit. (1m) 1 Paysag. (7m) 1 Communic.(1m) 1 Eau/ rivière(8m) 1 Paysag (5m) <i>ss total : 6</i>	1 Attaché scient. 1 Architecte 1 Paysage 1 Communic. (EJ) 1 Eau / rivière 1 Europe / Progr. 1 Nat 2000 <i>ss total : 7</i>	1 Attaché scient. 1 Architecte 1 Paysage 1 Communic. (EJ) 1 Eau / rivière 1 Europe / Progr. 1 Nat 2000 <i>ss total : 7</i>	1 Attaché scient. 1 Architecte (9 m) 1 Paysage 1 Communic.(EJ) 1 Eau / rivière 1 Europe / Progr. 1 Na 2000 <i>ss total : 7</i>	1 Attaché scient. 1 Paysage dir. adj. 1 Commun. Eur 1 Eau / rivière 1 Europe / Intern 1 Nat 2000 1 Commun. (EJ) 1 Tourisme (3.11) 1 Agricult. (11.06) 1 Europe Leader + 1 Bibliothèque <i>ss total : 11</i>	1 Attaché scient. 1 Paysage dir adj. 1 Commun.(EJ) 1 Eau / rivière 1 Europe / Intern. 1 Nat 2000 1 Prom Innovation 1 Tourisme 1 Agriculture 1 Europe Leader + 1 Bibliothèque <i>ss total : 11</i>	1Attaché scient. 1 Paysage dir adj 1 Commun.(EJ) 1 Eau / rivière 1 Europe / Intern. 1 Nat 2000 1 Prom Innovation 1 Tourisme 1 Agriculture 1 Europe Leader + 1 Bibliothèque 1 Educ Envir. (2m) 1 Interreg (10m) 1 Europe progr.(1m) 1 Administr. Europe <i>ss total : 15</i>	Attaché scient. 1 Paysage dir. adj. (9m) 1 Commun.(EJ) 1 Eau / rivière (8m) 1 Europe / Intern.(3m) 1 Nat 2000 1 Prom Innovation 1 Tourisme/ Charte 1 Administr. Europe Bibliothèque 1 Educ Envir. (1.11) 1 S.I.G. 1 Eur Leader+ (2,5m) 1 Eau / rivière (3m) 1 Commun. (2m) <i>ss total : 16</i>	1 Attaché scient. 1 Commun. 1 Eau / rivière 1 Europe / Progr. 1 Nat 2000 1 Prom Innovation 1 Tour / Charte 1 Agriculture 1 Administr. Eur. 1 Bibliothèque 1 Educ. Envir. 1 S.I.G. 1 Marque Parc <i>ss total : 13</i>
Agents techniques. surveillance terrain	1 Patrim. bâti 1 sentiers 1 terrain (1/04) <i>ss total : 3</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers (11m) 1 terrain. <i>ss total : 3</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 1 terrain <i>ss total : 3</i>	1 Patrim. Bâti 1 sentiers 2 brig. pastor.(EJ) <i>ss total : 4</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 2 brig. pastor. (EJ) 1 brig. pastor <i>ss total : 5</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 2 brig. pastor. (EJ) 1 brig. pastor <i>ss total : 5</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 3 brig. pastor. (EJ) <i>ss total : 5</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 3 brig. pastor. (EJ) <i>ss total : 5</i>	1 Patrim. bâti 1 sentiers 2 brig. pastor. (EJ)5m 2 brig. Pastor.(4m) <i>l total : 6</i>	1 Patrice. bâti 1 sentiers 2 brig. pastor. (EJ) 4m 1 terrain (11 m) <i>l total : 5</i>	1 Part. bâti 0,5 sentiers (4 m) 3 bris. pastoral. 1 accueil Soum 0,5 sentier (6m) <i>l total : 6</i>
Personnel Saisonnier Intermittent	3 Sentiers (6 m) 7 pots info (2 m) <i>l total : 10</i>	3 sentiers (6m) 6 pots info (2 m) 1 secret (2 m) <i>l total : 10</i>	3 sentiers (6m) 6 pots info (2 m) 1 secret (9 m) <i>l total : 10</i>	3 terrains (6 m) 5 pots info (2 m) 1 sensibilisât (3m) 1 ménage (7 m) <i>l total : 10</i>	3 terrain (6 m) 2 pots info (1 m) 1 sensibilisât (3 m) 1 ménage (6 m) <i>l total : 7</i>	3 terrains (6 m) 2 sensibilisat.(2 m) 1 sensibilisat (3 m) 2 ménage (6 m) 1 biblioth. (3m) <i>l total : 9</i>	3 terrain (6 m) 2 sensibilisat. (1m) 1 sensibilisat. (2m) 1 ménage (5 m) <i>ss total : 7</i>	2 terrain (6 m) 2 sensibilisat. (1m) 1 terrain (4 m) 1 ménage 1 Interreg (2 m) 1 rempl. Agri. (2m) <i>ss total : 8</i>	3 terrain (6 m) 2 sensibilisat. (1 m) 1 ménage 1 rempl. Agri. (2 m) <i>ss total : 7</i>	3 terrain (6m) 1 sensibilisat. (8 m) 4 sensibilisat (2m) 1 ménage <i>ss total : 9</i>	3 terrain (6m) 0,5 ménage tps par <i>ss total 3,5</i>
Total	10 permanents 10 saisonniers <i>Total = 20 pers.</i>	10 permanents 10 saisonniers <i>Total = 20 pers.</i>	14 permanents 10 saisonniers <i>Total = 24 pers.</i>	14 permanents 10 saisonniers <i>Total = 24 pers.</i>	15 permanents 7 saisonniers <i>Total = 22 pers.</i>	15 permanents 9 saisonniers <i>Total = 24 pers.</i>	19 permanents 7 saisonniers <i>Total = 26 pers.</i>	19 permanents 8 saisonniers <i>Total = 27 pers</i>	24 permanents 7 saisonniers <i>Total = 31 pers</i>	24 permanents 9 saisonniers <i>Total = 33 pers</i>	22,5 permanents 4 saisonniers <i>Total = 25,5 pers</i>